



Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Treasury Board of Canada
Secretariat

RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT



Les sociétés d'État
et autres sociétés dans lesquelles
le Canada détient des intérêts
2003

sociétés
d'état



Canada

This document is also available in English.

Offert également en médias substituts.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2004

N° de catalogue : P51-1/2003-3F

ISBN 0-660-19113-X

Ce document est disponible aux adresses suivantes :

<http://www.tbs-sct.gc.ca>

<http://publiservice.tbs-sct.gc.ca>

Les sociétés d'État
et autres sociétés dans lesquelles
le Canada détient des intérêts
2003



MESSAGE DU PRÉSIDENT

J'ai le plaisir de déposer le *Rapport annuel au Parlement – Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* de 2003, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ce rapport constitue, pour les parlementaires et les contribuables canadiens, une source unique d'information sur le portefeuille des sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il contient des renseignements sur les activités des sociétés et de leurs filiales en propriété exclusive, ainsi que sur les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

Les sociétés d'État représentent une part importante de l'activité gouvernementale. À l'instar de la plupart des organisations, elles doivent composer avec un environnement complexe qui évolue rapidement. Le secteur privé continue de jouer un rôle de plus en plus actif dans des domaines auparavant réservés aux sociétés d'État. Les progrès technologiques et la variété des services exigés par les consommateurs entraînent des changements inévitables.

Les sociétés d'État contribuent grandement à la mise en application de politiques gouvernementales. En tant qu'entités du secteur public, il est essentiel qu'elles soient bien régies pour que l'argent des contribuables soit dépensé correctement.

Le gouvernement s'est employé à améliorer la gestion dans le secteur public. De concert avec les conseils d'administration et les dirigeants des sociétés d'État, le gouvernement examinera la mise en place de mesures supplémentaires visant à promouvoir de bonnes pratiques sur le plan de la régie, le niveau de transparence approprié ainsi que des régimes efficaces de gestion et de contrôle financiers.

En octobre, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a publié des *Lignes directrices à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État et autres entreprises publiques* afin d'aider les membres des comités de vérification à exercer leurs responsabilités. L'objectif de ces lignes directrices est d'améliorer un aspect important de la régie du portefeuille des sociétés d'État du gouvernement fédéral, soit la vérification.

J'estime que toutes nos sociétés d'État doivent participer et contribuer à la modernisation du gouvernement en relevant les défis auxquels elles font face et en s'efforçant continuellement d'améliorer leur rendement et ce, tout en s'employant à accroître la confiance de la population dans l'intégrité du secteur public.

Le président du Conseil du Trésor,

La version papier a été signée par le président du Conseil du Trésor,

Reg Alcock

Janvier 2004

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Vue d'ensemble	3
Portefeuille des sociétés d'État	23
Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31
Liste des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	79
Par portefeuille ministériel.....	80
Par ordre alphabétique.....	90
Dépôt des rapports au Parlement	103
Fiches descriptives par portefeuille ministériel	119
Affaires étrangères.....	121
Centre de recherches pour le développement international	122
Agriculture et Agroalimentaire	125
Commission canadienne du lait	126
Financement agricole Canada.....	128
Commerce international.....	131
Corporation commerciale canadienne.....	132
Exportation et développement Canada	134
Conseil du Trésor	137
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	138
Finances	141
Banque du Canada	142
Corporation de développement des investissements du Canada, La	144
Office d'investissement du régime de pensions du Canada.....	146
Société d'assurance-dépôts du Canada	148

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Industrie.....	151
Banque de développement du Canada	152
Commission canadienne du tourisme	154
Conseil canadien des normes	156
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	158
Société d'expansion du Cap-Breton.....	160
Patrimoine canadien	163
Commission de la capitale nationale.....	164
Conseil des Arts du Canada	166
Fondation canadienne des relations raciales	168
Musée canadien de la nature	170
Musée canadien des civilisations	172
Musée des beaux-arts du Canada.....	174
Musée national des sciences et de la technologie	176
Société du Centre national des Arts	178
Société Radio-Canada.....	180
Téléfilm Canada.....	182
Pêches et Océans	185
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	186
Ressources naturelles.....	189
Énergie atomique du Canada limitée	190
Société de développement du Cap-Breton	192
Transports	195
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	196
Administration de pilotage de l'Atlantique.....	198
Administration de pilotage des Grands Lacs	200
Administration de pilotage des Laurentides	202
Administration de pilotage du Pacifique.....	204
Administration du pont Blue Water	206
Marine Atlantique S.C.C.....	208
Monnaie royale canadienne	210
Parc Downsview Park Inc.....	212
Queens Quay West Land Corporation	214
Ridley Terminals Inc.....	216
Société canadienne des postes	218
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	220
Société des ponts fédéraux Limitée, La	222
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	224
Société immobilière du Canada limitée	226
VIA Rail Canada Inc.....	228
Travaux publics et Services gouvernementaux.....	231
Construction de Défense (1951) Limitée.....	232

INTRODUCTION

Le Rapport annuel au Parlement – Les sociétés d’État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts de 2003 est rédigé pour donner suite aux dispositions des articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui prescrivent que le président du Conseil du Trésor dépose les documents ci-après chaque année au Parlement :

- un rapport consolidé sur les activités des sociétés d’État mères, comprenant des renseignements sur toutes les sociétés d’État et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts;
- un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d’entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.

Le présent rapport comprend :

- Le chapitre **Vue d’ensemble**, qui décrit les faits nouveaux concernant les sociétés d’État au cours de l’exercice. Il présente également l’information consolidée sur la situation financière et l’emploi par portefeuille ministériel.
- Le chapitre **Portefeuille des sociétés d’État**, qui présente le répertoire des sociétés d’État mères, de leurs filiales, des partenariats légaux et des sociétés affiliées, au 31 août 2003.

- Le chapitre **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui présente des renseignements sur les diverses entreprises en coparticipation, les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- La **Liste des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui est présentée sous forme de liste alphabétique et par portefeuille ministériel de tous les organismes inclus dans le présent rapport. Elle comprend les sociétés d'État mères, leurs filiales, les partenariats légaux et les sociétés affiliées, les entreprises en coparticipation et les entreprises mixtes, les organisations internationales et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- Le chapitre **Dépôt des rapports au Parlement**, qui fait état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle. Une vérification de l'information présentée dans ce chapitre a été exécutée par le Bureau du vérificateur général. Le Rapport de la vérificatrice générale est inclus comme une annexe au *Rapport de la vérificatrice générale du Canada 2003*.
- Le chapitre **Fiches descriptives par portefeuille ministériel** précise le mandat et le profil de chacune des sociétés d'État mères. On peut également y retrouver certains renseignements sur le rendement de la société pour l'année visée. Les principaux renseignements financiers sont illustrés dans les tableaux récapitulatifs qui se trouvent à la fin du chapitre intitulé Vue d'ensemble.

Les états financiers vérifiés des sociétés d'État mères contenues dans le présent rapport sont disponibles sous forme de recueil séparé.

VUE D'ENSEMBLE

On dénombre 43 sociétés d'État mères et trois filiales en propriété exclusive à qui on a prescrit de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*¹.

Chacune des sociétés d'État mères est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État mère, peu importe qu'il s'agisse d'une loi spéciale du Parlement ou d'articles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, détermine son mandat, ses pouvoirs et ses objectifs.

Le portefeuille actuel est hautement diversifié, puisque les sociétés œuvrent dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Leur taille varie ainsi que l'aide financière qu'elles reçoivent du gouvernement. Chacune de ces sociétés a un rôle à jouer sur le plan de la politique gouvernementale.

Le tableau 1 présente les sociétés d'État mères par portefeuille ministériel, le ministre de tutelle rendant compte de leurs activités au Parlement. Il est à noter que le nom légal des sociétés d'État suivantes (le nom officiel apparaît entre parenthèses) est utilisé aux fins du présent rapport : Musée canadien des civilisations (Société du Musée canadien des civilisations), Musée national des sciences et de la technologie (Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada).

¹ Les trois filiales en propriété exclusive, soit la Société du Vieux-Port de Montréal Inc., le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. et le Parc Downsview Park Inc., sont tenues de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, depuis 1987, 2000 et 2003, respectivement.

Tableau 1 : Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel¹

<i>Affaires étrangères</i>	<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>
Centre de recherches pour le développement international	Banque de développement du Canada Commission canadienne du tourisme Conseil canadien des normes Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. ³ Société d'expansion du Cap-Breton	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Administration du pont Blue Water Marine Atlantique S.C.C. Monnaie royale canadienne Parc Downsview Park Inc. ⁵ Queens Quay West Land Corporation Ridley Terminals Inc. Société canadienne des postes Société canadienne d'hypothèques et de logement Société des ponts fédéraux Limitée, La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ⁶ Société immobilière du Canada limitée VIA Rail Canada Inc.
Agriculture et Agroalimentaire	Patrimoine canadien	
Commission canadienne du lait Financement agricole Canada	Commission de la capitale nationale Conseil des Arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada Téléfilm Canada ⁴	
Commerce international		Travaux publics et Services gouvernementaux
Corporation commerciale canadienne Exportation et développement Canada		Construction de Défense (1951) Limitée
Conseil du Trésor²	Pêches et Océans	
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
Finances	Ressources naturelles	
Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada, La Office d'investissement du régime de pensions du Canada Société d'assurance-dépôts du Canada	Énergie atomique du Canada limitée Société de développement du Cap-Breton	

1. Les sociétés en italique ne sont pas assujetties aux divisions I à IV ni à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
2. Président du Conseil du Trésor.
3. Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenu par décret en conseil (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme s'il était une société d'État mère.
4. Le 13 juin 2002, le Parlement a adopté le projet de loi C-43, *Loi modifiant certains textes législatifs et abrogeant la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche*. La Loi a changé le nom de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne à Téléfilm Canada.
5. La société Park Downsview Park Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, est tenue par décret en conseil (C.P. 2003-1304) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.
6. La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, est tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

Changements structureaux survenus au cours de l'année visée

Changements législatifs touchant des sociétés d'État et des sociétés à régie partagée

Le 13 juin 2002, le Parlement a approuvé le projet de loi C-43, *Loi modifiant certains textes législatifs et abrogeant la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche*. La Loi a changé les noms de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et de la loi la créant, qui sont devenus respectivement Téléfilm Canada et *Loi sur Téléfilm Canada*. La modification est entrée en vigueur le 22 juillet 2002.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a présenté le projet de loi C-19, *Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations*, à la Chambre des communes le 2 décembre 2002. Le projet de loi propose la création de quatre institutions financières pour les Premières nations : la Commission de la fiscalité des Premières nations; le Conseil de gestion financière des Premières nations; l'Administration financière des Premières nations; et l'Institut de la statistique des Premières nations. Il est proposé de faire de l'Institut de la statistique une société d'État régie par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le projet de loi a été renvoyé au Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles de la Chambre des communes.

Le 25 mars 2003, le ministre des Finances a déposé le projet de loi C-28, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 18 février 2003*. La partie 5 du projet de loi modifie la *Loi d'exécution du budget de 1997*, la *Loi d'exécution du budget de 1998* et la *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable* afin de permettre le remboursement des fonds publics accordés respectivement à la Fondation canadienne pour l'innovation, à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable sur les sommes versées au receveur général et portées au crédit du Trésor à la suite de la cessation des activités ou de la liquidation de ces fondations. Cette partie modifie aussi la *Loi sur Financement agricole Canada* en levant la restriction applicable à la durée des investissements et en augmentant le capital de la société. Le projet de loi a reçu la sanction royale le 19 juin 2003.

Le 25 février 2003, le ministre des Transports a présenté le projet de loi C-26, *Loi modifiant la législation régissant les transports*, à la Chambre des communes. Le projet de loi propose une série de changements à la *Loi sur les transports au Canada* et représente une mesure concrète visant à assurer le respect d'un certain nombre d'engagements pris par le gouvernement du Canada dans le document intitulé *Droit devant – Une vision pour les transports au Canada* et diffusé le même jour par le ministre des Transports. Le projet de loi C-26 porte sur des engagements touchant le transport aérien; le transport ferroviaire, notamment celui des marchandises, du grain et des personnes, le bruit lié à l'exploitation de chemins de fer, le transport urbain et le processus d'abandon de services ferroviaires; la construction de ponts et de tunnels internationaux; les propositions de fusions dans le domaine des transports; et des pouvoirs de médiation pour l'Office des transports du Canada. Le projet de loi propose en

outre de modifier la *Loi sur la sécurité ferroviaire* et d'adopter des mesures législatives spéciales pour VIA Rail. Contrairement aux autres sociétés d'État, on n'a pas adopté de loi particulière pour VIA Rail lors de sa création en 1977; la société a plutôt été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le projet de loi a été renvoyé au Comité permanent des transports de la Chambre des communes le 25 mars 2003.

Le 20 mars 2003, le ministre des Transports a aussi présenté à la Chambre des communes le projet de loi C-27, *Loi sur les aéroports du Canada*. Le projet de loi modernise le régime de régie interne des administrations aéroportuaires et établit un cadre de communication et de responsabilisation dans les grands aéroports du Canada. Il contient une déclaration relative à la *Politique nationale des aéroports* remplaçant l'actuelle *Politique nationale des aéroports*, qui avait été annoncée en 1994 et qui avait servi de cadre pour la promotion par le gouvernement fédéral de la commercialisation d'aéroports lui appartenant. Le projet de loi indique quels sont les responsabilités et rôles respectifs du gouvernement fédéral et des exploitants d'aéroport touchés.

Le projet de loi C-3, *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada*, a reçu la sanction royale le 3 avril 2003. Le projet de loi modifie le *Régime de pensions du Canada* et la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* et regroupe la gestion de tous les investissements du Régime de pensions du Canada au sein de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada.

Le 3 septembre 2003, le gouverneur en conseil a prescrit, par l'intermédiaire du décret C.P. 2003 – 1304, l'application de toutes les dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à Parc Downsview Park Inc. (PDP), comme s'il s'agissait d'une société d'État mère. Il y a ensuite eu, le 16 septembre 2003, deux proclamations rendant la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public* applicable à la Société immobilière du Canada limitée et à PDP et faisant, dans les faits, de ces deux sociétés des sociétés d'État mandataires. PDP devra rendre des comptes séparément au Parlement par l'intermédiaire de ses propres plans d'entreprise, sommaires budgétaires et rapports annuels. La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en juillet 1998 en tant que filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée et elle a pour mandat de créer un parc urbain financièrement autonome sur l'ancienne Base des Forces canadiennes Toronto située à Downsview, en Ontario.

Examens des mandats et suivi

La Société de développement du Cap-Breton et l'Administration de pilotage des Grands Lacs ont indiqué que la vérificatrice générale du Canada avait procédé à un examen spécial de leur organisation en 2002-2003. Ses constatations ont été présentées à leur conseil d'administration respectif.

Le ministre des Transports a annoncé le 12 décembre 2002 que Transports Canada avait fait paraître une demande de propositions pour qu'un conseiller financier élabore, gère et administre le processus de demande de propositions pour l'avenir de Ridley Terminals Incorporated de Prince Rupert, en Colombie-Britannique. Le gouvernement du Canada

évalue actuellement ses options pour ces installations afin de déterminer comment la société pourrait le mieux relever les défis qui l'attendent.

Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique

Le 19 juin 2003, la présidente du Conseil du Trésor a annoncé la publication du nouveau *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*. Le Code décrit les valeurs et l'éthique devant guider et soutenir les fonctionnaires dans toutes leurs activités professionnelles. Le Code contribuera au maintien et à l'accroissement de la confiance de la population dans l'intégrité de la fonction publique. Il permettra aussi de faire en sorte qu'on respecte et apprécie davantage le rôle que joue la fonction publique au sein de la démocratie canadienne.

Le Code indique quelles sont les valeurs de la fonction publique et les mesures concernant les conflits d'intérêts et l'après-mandat. Même si le Code s'applique à tous les fonctionnaires travaillant dans les ministères, organismes ou autres institutions publiques énumérés dans la partie I de l'annexe I de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, le gouvernement a demandé que les institutions de la fonction publique non visées par le Code respectent son esprit et adoptent des dispositions semblables.

Régie de sociétés d'État

Au cours de la dernière année, beaucoup d'attention a encore été accordée à la régie des organisations tant dans le secteur privé que le secteur public. Pendant l'année visée, toutes les sociétés d'État ont fait rapport de leurs pratiques à cet égard. Elles continuent de rendre compte de leurs structures de régie en fonction des *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques* du ministère des Finances et du Conseil du Trésor publiées en 1996 et d'autres documents donnant des conseils sur la régie des sociétés.

Les rapports annuels des sociétés d'État décrivent divers aspects de leur régie, notamment les suivants : méthodes de régie; évaluation et renouvellement du conseil d'administration; formation des administrateurs; rémunération des administrateurs; conflits d'intérêts; relations entre le conseil et la direction; évaluation du rendement du premier dirigeant; communication avec les intervenants; objectifs d'intérêt public; détermination et gestion des risques; et planification de la relève. Certaines sociétés d'État ont mentionné la responsabilité sociale dans leur rapport.

En octobre 2003, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a publié des *Lignes directrices à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État et autres entreprises publiques* afin d'aider les membres des comités de vérification à exercer leurs responsabilités. Les lignes directrices décrivent les responsabilités générales des comités de vérification et donnent des conseils sur la façon de les appliquer. Elles sont groupées en quatre grandes sections : responsabilités et fonctions des comités de vérification; travail des vérificateurs; fonctionnement du comité de vérification; et conclusion. L'objectif de ces lignes directrices est de suggérer des manières d'améliorer un aspect important de la régie du portefeuille des sociétés d'État du gouvernement fédéral.

La Canadian Coalition for Good Governance (CCGG) a publié douze lignes directrices concernant la régie des plus grandes entreprises canadiennes cotées en bourse. Les lignes directrices proposent des normes minimales et des pratiques exemplaires que les conseils d'administration des entreprises devraient prendre en considération selon la CCGG. Les lignes directrices traitent de trois questions : comment les administrateurs ayant des qualités extraordinaires sont choisis; comment les conseils favorisant une régie d'équipe sont structurés; et que font les conseils pour assurer une bonne régie.

Mesure du rendement

Certains renseignements sur le rendement figurent dans un grand nombre des fiches descriptives que contient le présent rapport. Ces renseignements proviennent notamment du dernier rapport annuel déposé par les sociétés et du Résumé de leur plan d'entreprise pour l'année visée.

Rendement global des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que le présent rapport intègre des données sur l'emploi et sur la situation financière, y compris sur les emprunts accumulés des sociétés d'État mères.

Ainsi, la présente section offre un résumé du rendement global des sociétés d'État et fournit les données suivantes :

- l'emploi
- l'actif
- les crédits budgétaires
- les créances.

À la fin de la présente section, deux tableaux fournissent une récapitulation de la situation de toutes les sociétés d'État :

- le tableau 8 montre l'emploi et la situation financière de chaque société d'État;
- le tableau 9 donne des renseignements sur les résultats d'exploitation et le financement de chaque société.

Les tableaux 8 et 9 sont également structurés selon le groupement par portefeuille indiqué au tableau 1. Il est à noter que l'information fournie dans cette section ne comprend pas les données financières relatives aux entités suivantes :

- la Banque du Canada, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, en raison du caractère particulier de leurs opérations;
- la Société du Vieux Port de Montréal Inc. et le Conseil canadien des normes, car leurs rapports annuels de 2002-2003 n'avaient pas encore été déposés au Parlement, le 10 octobre 2003.

Des renseignements précis se rapportant à chacune des sociétés d'État se trouvent dans le chapitre Fiches descriptives par portefeuille ministériel du présent rapport ainsi que dans leur rapport annuel respectif.

Vous trouverez à la fin de la présente section un glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport.

Pour assurer la plus grande exactitude possible, les tableaux présentés dans le rapport, de même que tous les calculs, sont conformes à une banque de données informatiques de chiffres réels. Les résultats des calculs ont été arrondis pour en faciliter la présentation.

Lorsque les sociétés d'État ont rajusté des données financières concernant des années précédentes, les lecteurs doivent tenir compte que les données figurant dans notre rapport ne reflètent que les changements apportés pour rectifier des erreurs commises les années antérieures. Certaines sociétés ont apporté des modifications à la suite de révisions à leurs politiques comptables qui ont été appliquées rétroactivement aux états financiers des années précédentes. Le présent rapport, de même que la base de données financières sur laquelle il se fonde, ne tiennent pas compte de ces modifications.

Dans le cas des sociétés d'État dont les exercices se terminent le 31 juillet 2003 ou après cette date, le rapport reflète plutôt leurs données financières de l'exercice finissant en 2002. Par conséquent, dans le cas de la Commission canadienne du lait et de la Société du Centre national des Arts, le rapport couvre la période se terminant le 31 juillet 2002 et le 31 août 2002 respectivement. Les données de toutes les autres sociétés reflètent leurs exercices 2002 ou 2002-2003.

Emploi

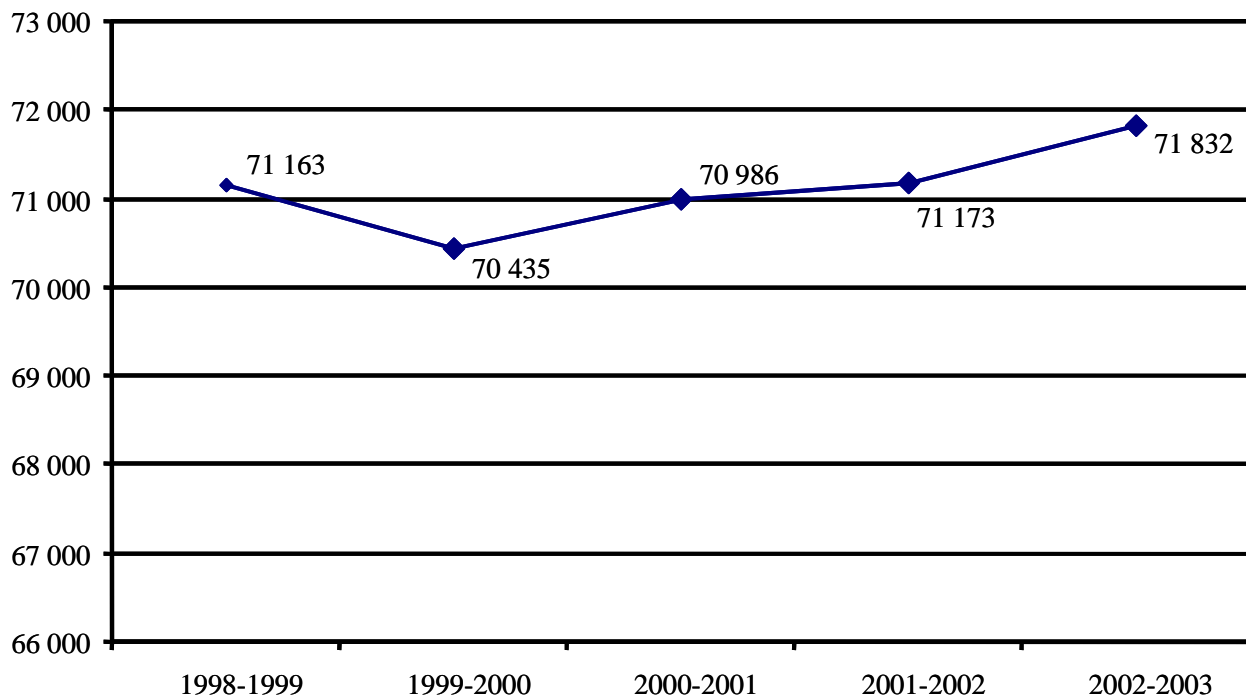
La tendance à la hausse de l'emploi au sein des sociétés d'État, signalée en 2000-2001, s'est poursuivie en 2002-2003. Le nombre total d'employés à temps plein des sociétés d'État a atteint 71 832, ce qui représente une croissance de 0,9 p. 100 par rapport à l'année précédente.

L'Administration du pont Blue Water et l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien ont complété leur première année d'exploitation et comptaient 68 et 120 employés respectivement. Les sociétés d'État qui ont connu une hausse de leur effectif incluent la Société Radio-Canada (493), le Musée canadien des civilisations (113) et la Banque de développement du Canada (67).

Des baisses d'effectif ont été signalées par la Société canadienne des postes (309), la Banque du Canada (132) et Énergie atomique du Canada limitée (122).

Le tableau 2 illustre le revirement de tendance survenu au cours des cinq dernières années.

Tableau 2 : Emploi dans les sociétés d'État de 1998-1999 à 2002-2003



Actif

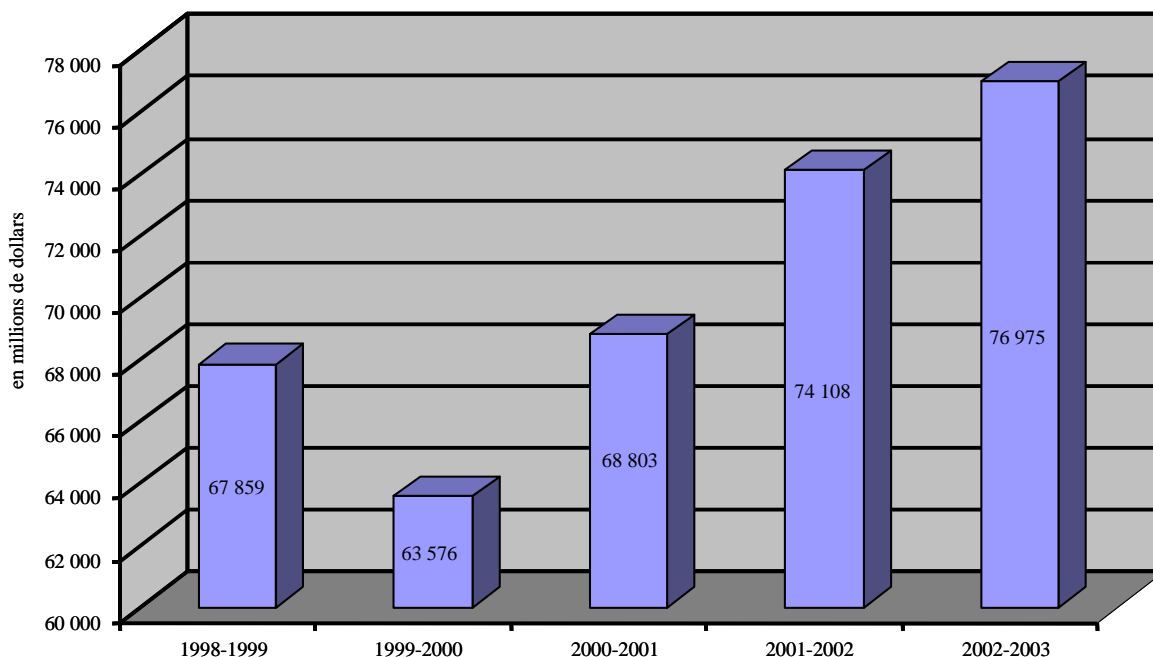
L'actif total des sociétés d'État a augmenté de 3,9 p. 100 en 2002-2003, pour s'établir à 76,98 milliards de dollars, et comprend :

- Financement agricole Canada (FAC) – augmentation de 1,107 milliard de dollars;
- Banque de développement du Canada (BDC) – augmentation de 0,894 milliard de dollars;
- Exportation et développement Canada (EDC) – augmentation de 0,761 milliard de dollars;
- Société canadienne des postes (SCP) – augmentation de 0,440 milliard de dollars;
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) – diminution de 0,320 milliard de dollars.

Cinq sociétés d'État représentaient 90 p. 100 de l'actif total en 2002-2003 : la SCHL, EDC, FAC, la BDC et la SCP. Il en était ainsi l'exercice précédent.

Le tableau 3 montre les fluctuations de la valeur de l'actif total des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

Tableau 3 : Actif total des sociétés d'État de 1998-1999 à 2002-2003



Nota : Les données de 2002-2003 ne comprennent pas la Société du Vieux-Port de Montréal Inc et le Conseil canadien des normes.

Crédits budgétaires

La hausse du financement parlementaire à des fins d'immobilisations et de fonctionnement a fait passer le total des crédits budgétaires à 4 930 millions de dollars en 2002-2003. Les 317 millions de dollars supplémentaires représentent un accroissement de 6,9 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

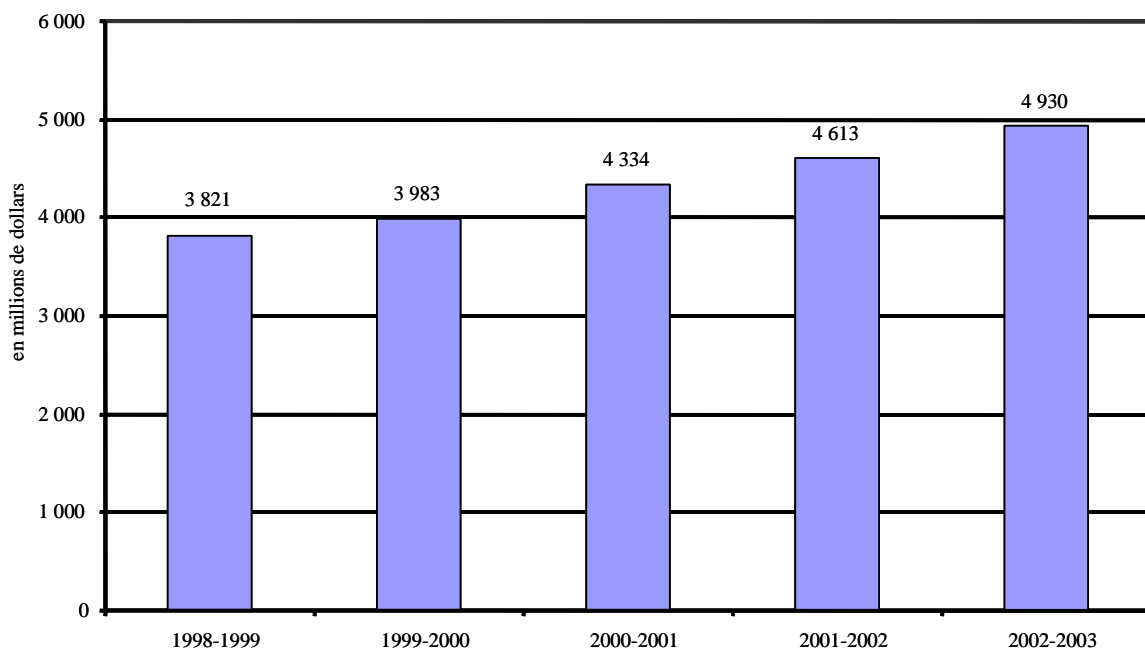
L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien a bénéficié d'un financement par voie de crédits budgétaires de 259,5 millions de dollars pour sa première année d'exploitation.

Les autres changements apportés aux crédits budgétaires comprennent :

- Société canadienne des postes – augmentation de 54,3 millions de dollars;
- Société canadienne d'hypothèques et de logement – augmentation de 52,0 millions de dollars;
- Commission canadienne du lait – diminution de 34,9 millions de dollars;
- VIA Rail Canada Inc. – diminution de 58,0 millions de dollars;
- Énergie Atomique du Canada limitée – diminution de 65,9 millions de dollars.

Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale de 1998-1999 à 2002-2003 est présenté au tableau 4.

Tableau 4 : Total des crédits budgétaires de 1998-1999 à 2002-2003

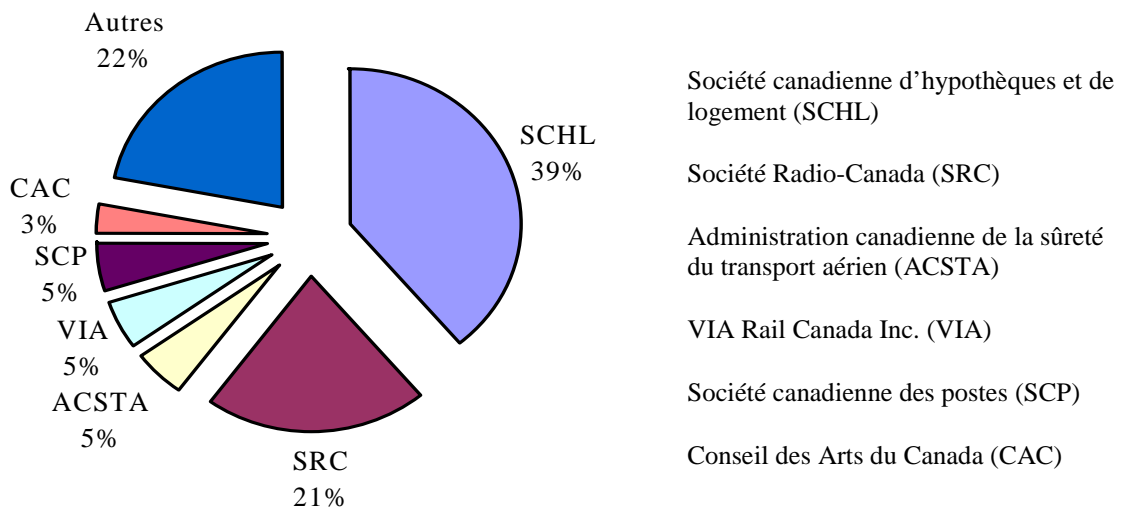


Nota : Les données de 2002-2003 ne comprennent pas la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. et le Conseil canadien des normes.

Parmi les 25 sociétés d'État qui ont reçu des crédits en 2002-2003, six ont rendu compte de 78 p. 100 du financement total provenant du Canada. Il s'agit de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société Radio-Canada, de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, de VIA Rail Canada Inc., de la Société canadienne des postes et du Conseil des Arts du Canada. Le plus important bénéficiaire, soit la SCHL, consacre environ 96 p. 100 de ses crédits budgétaires à l'aide aux ménages canadiens dans le besoin.

Le tableau 5 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires de 2002-2003.

Tableau 5 : Bénéficiaires des crédits budgétaires de 2002-2003



Créances

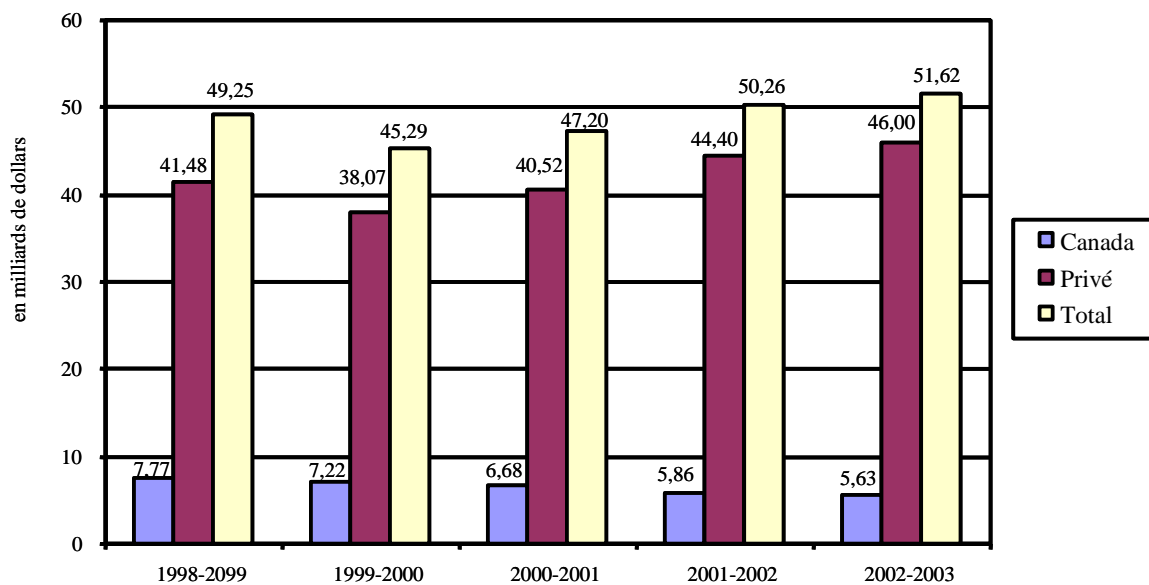
Le total des créances détenues par le Canada et le secteur privé sur les sociétés d'État a augmenté de 2,7 p. 100 pour atteindre 51,62 milliards de dollars en 2002-2003, alors qu'il était de 50,26 milliards de dollars l'année précédente. Les sociétés d'État ont continué de remplacer les emprunts auprès du Canada (qui ont diminué de 3,9 p. 100) par des emprunts auprès du secteur privé (qui ont augmenté de 3,6 p. 100).

Les changements apportés au total des créances comprennent :

- Exportation et développement Canada (EDC) – augmentation de 1,22 milliard de dollars;
- Financement agricole Canada (FAC) – augmentation de 0,987 milliard de dollars;
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) – diminution de 1,057 milliard de dollars.

Le tableau 6 montre la dette payable au Canada, la dette contractée sur les marchés du secteur privé ainsi que le total des créances détenues sur les sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

Tableau 6 : Total des créances détenues sur les sociétés d'État de 1998-1999 à 2002-2003

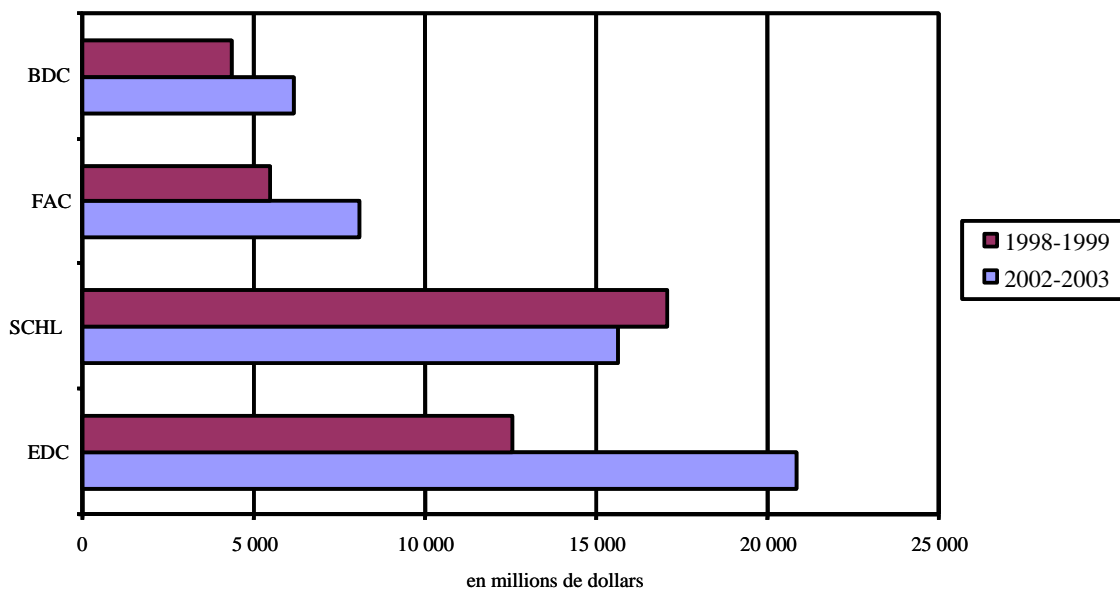


Nota : Les données de 2002-2003 ne comprennent pas la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. et le Conseil canadien des normes.

Les quatre principaux débiteurs en 2002-2003 étaient Exportation et développement Canada (EDC), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Financement agricole Canada (FAC) et la Banque de développement du Canada (BDC). Leurs créances représentent 40,4, 30,1, 15,7 et 11,9 p. 100 respectivement du total des créances détenues sur les sociétés d'État. Ces sociétés avaient été les quatre principaux débiteurs en 2001-2002.

Le tableau 7 compare les créances respectives des quatre principaux débiteurs en 2002-2003 à celles de 1998-1999.

Tableau 7 : Comparaison des créances respectives des principaux débiteurs en 2002-2003 par rapport à 1998-1999



Glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport

Toutes les données financières sont extraites des états financiers vérifiés des sociétés d'État concernant le plus récent exercice écoulé. Certaines données ont été adaptées pour pouvoir appliquer de manière uniforme les définitions qui suivent. Les divers éléments sont énumérés dans l'ordre dans lequel ils figurent dans les tableaux récapitulatifs.

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Passif à long terme : désigne le passif à long terme que déclare la société dans ses états financiers vérifiés, y compris le financement d'immobilisations reporté.

Avoir : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités (par exemple, des offices de commercialisation).

Emploi : désigne le nombre d'employés à temps plein tiré de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la société d'État à la fin de l'exercice. Les chiffres incluent le personnel à temps plein et les autres personnes employées à l'extérieur du Canada par la société mère et ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels.

Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des crédits parlementaires reçus sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif (c.-à-d. une perte nette) est exprimé entre parenthèses.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation (la Commission canadienne du lait et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du gouvernement du Canada au titre des fonds de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Crédits budgétaires : désigne les crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins d'immobilisations et de fonctionnement. Sont exclues de ces données, les subventions et les contributions versées aux sociétés d'État qui entrent dans une classe générale de bénéficiaires. Ces crédits budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Dividendes : désigne les montants déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada (à l'exclusion des remboursements de créances assimilables à un emprunt). Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.

Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2003*
(en millions de dollars)

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Centre de recherches pour le développement international	46,2	22,4	15,9	8,0	335
Total Affaires étrangères	46,2	22,4	15,9		335
Commission canadienne du lait	130,8	130,8	0,0	0,0	64
Financement agricole Canada	8 991,2	3 009,4	5 139,0	842,8	953
Total Agriculture et Agroalimentaire	9 122,0	3 140,2	5 139,0		1 017
Corporation commerciale canadienne	419,3	377,5	1,1	40,8	95
Exportation et développement Canada	24 554,0	8 002,0	14 475,0	2 077,0	997
Total Commerce international	24 973,3	8 379,5	14 476,1		1 092
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ²					29
Compte du régime de pension de la Fonction publique	5 758,0	1,2	0,0	0,0	
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	1 731,0	7,1	0,0	0,0	
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	615,6	0,6	0,0	0,0	
Total Conseil du Trésor	0,0	0,0	0,0		29
Banque du Canada ²	43 958,8	41 146,7	0,0	30,0	1 066
Corporation de développement des investissements du Canada, La	76,7	9,9	1,6	65,2	0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ²	17 939,5	488,7	0,0	0,0	35
Société d'assurance-dépôts du Canada	1 102,3	7,9	555,3	539,1	92
Total Finances	1 179,0	17,8	556,9		1 193
Banque de développement du Canada	7 791,4	3 411,1	3 210,3	1 170,0	1 335
Commission canadienne du tourisme	33,6	27,6	8,5	(2,6)	161
Conseil canadien des normes ³	--	--	--	--	84
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. ⁴	60,6	0,3	0,0	60,3	8
Société d'expansion du Cap-Breton	18,1	12,2	0,5	5,5	59
Total Industrie	7 903,6	3 451,1	3 219,3		1 647

* Les notes viennent après le tableau 9.

**Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2003
(en millions de dollars) [suite]**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir ¹	Emploi
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Commission de la capitale nationale	639,0	33,9	40,2	565,0	463
Conseil des Arts du Canada	308,4	25,6	6,3	203,0	180
Fondation canadienne des relations raciales	23,9	0,2	0,0	23,8	12
Musée canadien de la nature	48,8	8,4	44,8	(4,8)	169
Musée canadien des civilisations	96,2	16,4	57,3	22,5	457
Musée des beaux-arts du Canada	30,9	10,8	17,0	3,0	246
Musée national des sciences et de la technologie	19,8	4,0	15,7	0,1	250
Société du Centre national des Arts	42,7	22,5	19,0	1,1	240
Société Radio-Canada	1 556,4	299,6	1 108,6	148,2	7 422
Téléfilm Canada ⁵	68,2	6,4	8,6	53,3	177
Total Patrimoine canadien	2 834,3	427,8	1 317,5		9 616
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	28,8	24,7	0,0	4,2	200
Total Pêches et Océans	28,8	24,7	0,0		200
Énergie atomique du Canada limitée	972,8	208,3	612,2	152,3	3 334
Société de développement du Cap-Breton	30,3	69,4	430,9	(469,9)	37
Total Ressources naturelles	1 003,1	277,7	1 043,1		3 371
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	195,8	59,6	127,5	8,8	120
Administration de pilotage de l'Atlantique	6,5	1,3	0,6	4,6	84
Administration de pilotage des Grands Lacs	8,8	4,4	2,7	1,6	83
Administration de pilotage des Laurentides	10,7	10,0	2,3	(1,6)	217
Administration de pilotage du Pacifique	9,9	4,0	1,9	4,0	159
Administration du pont Blue Water	167,2	4,7	109,6	52,9	68
Marine Atlantique S.C.C.	273,8	27,3	240,9	5,6	945
Monnaie royale canadienne	151,8	33,8	29,1	89,0	563
Parc Downsview Park Inc. ⁶	--	--	--	--	--
Queens Quay West Land Corporation	4,6	34,0	0,0	(29,3)	8
Ridley Terminals Inc.	16,5	2,1	64,4	(50,0)	55
Société canadienne des postes	4 099,0	1 190,0	1 974,0	935,0	45 612
Société canadienne d'hypothèques et de logement	23 502,0	4 781,0	16 912,0	1 809,0	1 772
Société des ponts fédéraux Limitée, La	194,6	9,5	131,0	54,1	75
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ^{3,7}	--	--	--	--	131
Société immobilière du Canada limitée	341,9	84,7	17,0	240,3	106
VIA Rail Canada Inc.	892,2	101,8	41,8	103,8	3 054
Total Transports	29 875,3	6 348,1	19 654,8		53 052
Construction de Défense (1951) Limitée	9,7	3,6	3,5	2,6	280
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	9,7	3,6	3,5		280
Grand total	76 975,4	22 092,8	45 426,1		71 832

**Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées
par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2003*
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Centre de recherches pour le développement international	(1,9)	0,0	0,0	95,2	0,0
Total Affaires étrangères		0,0	0,0	95,2	0,0
Commission canadienne du lait	(9,5)	(20,2)	2,9	19,4	0,0
Financement agricole Canada	96,8	986,5	0,0	0,0	0,0
Total Agriculture et Agroalimentaire		966,3	2,9	19,4	0,0
Corporation commerciale canadienne	0,1	0,0	(10,0)	16,6	0,0
Exportation et développement Canada	122,0	1 220,0	0,0	0,0	95,0
Total Commerce international		1 220,0	(10,0)	16,6	95,0
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ²					
Compte du régime de pension de la Fonction publique	(661,3)	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	(200,1)	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	(71,7)	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Conseil du Trésor		0,0	0,0	0,0	0,0
Banque du Canada ²	1 822,4	(484,8)	0,0	0,0	1 822,4
Corporation de développement des investissements du Canada, La	(19,1)	0,0	0,0	0,0	0,0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada ²	(4 152,3)	277,0	0,0	0,0	0,0
Société d'assurance-dépôts du Canada	52,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Finances		0,0	0,0	0,0	0,0
Banque de développement du Canada	31,9	447,6	0,0	0,0	12,2
Commission canadienne du tourisme	(0,9)	0,0	0,0	111,0	0,0
Conseil canadien des normes ³	--	--	--	--	--
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. ⁴	21,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Société d'expansion du Cap-Breton	0,6	0,0	0,0	35,0	0,0
Total Industrie		447,6	0,0	146,1	12,2
Commission de la capitale nationale	(12,6)	0,0	0,0	124,7	0,0
Conseil des Arts du Canada	(6,5)	0,0	0,0	153,7	0,0
Fondation canadienne des relations raciales	(2,7)	0,0	0,0	0,0	0,0
Musée canadien de la nature	(2,1)	(0,2)	0,0	28,4	0,0
Musée canadien des civilisations	0,5	0,0	0,0	81,4	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	0,2	0,0	0,0	42,9	0,0
Musée national des sciences et de la technologie	0,1	0,0	0,0	27,9	0,0
Société du Centre national des Arts	0,1	0,0	0,0	31,4	0,0
Société Radio-Canada	20,1	(5,1)	0,0	1 046,5	0,0
Téléfilm Canada ⁵	14,4	0,0	0,0	137,5	0,0
Total Patrimoine canadien		(5,3)	0,0	1 674,3	0,0

* Les notes viennent après le présent tableau.

**Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées
par portefeuille ministériel
à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2003
(en millions de dollars) [suite]**

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets ¹	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0
Total Pêches et Océans		1,3	0,0	0,0	0,0
Énergie atomique du Canada limitée	(25,7)	0,0	(1,0)	144,6	0,0
Société de développement du Cap-Breton	16,0	0,0	0,0	46,5	0,0
Total Ressources naturelles		0,0	(1,0)	191,1	0,0
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	6,1	0,0	0,0	259,5	0,0
Administration de pilotage de l'Atlantique	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Grands Lacs	(1,6)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Laurentides	0,4	1,4	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage du Pacifique	0,6	1,3	0,0	0,0	0,0
Administration du pont Blue Water	(0,9)	110,0	0,0	0,0	0,0
Marine Atlantique S.C.C.	(0,3)	0,0	0,0	39,1	0,0
Monnaie royale canadienne	(5,4)	(4,6)	0,0	0,0	0,0
Parc Downsview Park Inc. ⁶	--	--	--	--	--
Queens Quay West Land Corporation	(1,0)	0,0	0,0	4,0	0,0
Ridley Terminals Inc.	(6,6)	0,0	0,0	0,0	0,0
Société canadienne des postes	71,0	54,0	0,0	239,7	16,0
Société canadienne d'hypothèques et de logement	544,0	(839,0)	(218,0)	1 909,0	0,0
Société des ponts fédéraux Limitée, La	3,6	0,0	0,0	78,9	0,0
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ^{3,7}	--	--	--	--	--
Société immobilière du Canada limitée	12,9	(8,2)	(5,2)	0,0	4,6
VIA Rail Canada Inc.	15,5	0,0	0,0	257,1	0,0
Total Transports		(685,1)	(223,2)	2 787,3	20,6
Construction de Défense (1951) Limitée	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux		0,0	0,0	0,0	0,0
Grand total		1 944,8	(231,3)	4 930,0	127,8

Notes pour les tableaux 8 et 9 :

- ¹ Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.
- ² Les données financières concernant l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, la Banque du Canada et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada sont fournies à des fins d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de leurs opérations.
- ³ Les données financières ont été exclues pour le Conseil canadien des normes et la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. car leur rapport annuel de 2002-03 n'avaient pas été déposés au Parlement au 10 octobre 2003.
- ⁴ Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., une filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.
- ⁵ Le 13 juin 2002, le Parlement a approuvé le projet de loi C-43 *Loi modifiant certains textes législatifs et abrogeant la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche*. La loi a modifié le nom de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne à Téléfilm Canada.
- ⁶ Les données financières de la société Parc Downsview Park Inc. sont comprises dans les renseignements fournis par la Société immobilière du Canada limitée. Bien que le Parc Downsview Parc Inc. est tenu de faire rapport à la manière des sociétés d'État mères le 3 septembre 2003, la société n'a pas déposé son propre résumé du plan d'entreprise ni rapport annuel cette année.
- ⁷ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, est tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.

PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés au 31 août 2003. À noter cependant que les renseignements figurant ailleurs dans le rapport, sauf indication contraire, représentent les données de fin d'exercice des sociétés et s'appliquent à la période précédant le 31 juillet 2003.

Les données présentées sont réparties sous les trois rubriques suivantes :

Résumé statistique fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales, de partenariats légaux et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent.

Changements survenus pendant l'exercice fait état des changements survenus au sein des filiales, de partenariats légaux et des sociétés affiliées de chaque société d'État mère entre le 31 août 2002 et le 31 août 2003.

Portefeuille des sociétés d'État présente le répertoire complet des sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées.

RÉSUMÉ STATISTIQUE

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux (au 31 août)

	2003	2002
Sociétés d'État mères	43	43
Filiales en propriété exclusive (100 %)	23	21
Autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux.	35	36

CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Office d'investissement du régime de pensions du Canada

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Société de placements immobiliers de l'Office d'investissement du RPC Ajoutée

Société canadienne des postes

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 2875039 Canada Limitée (100 %) et sa filiale
 - Les investissements Purolator Ltée (86,9 %) et ses filiales
 - 355853 Canada Inc. (100 %) Supprimée
 - Purolator Trade Solutions Ltd. (51 %) Ajoutée
- 3906949 Canada Inc. (100 %) et ses filiales
 - Intelcom Courier Canada Inc. (50 %)
 - Progistix-Solutions Inc. (2,63 %) Ajoutée
- Postes Canada internationale limitée (100 %) et sa filiale
 - Nieuwe Post Nederlandse Antillen N.V. (100 %) Ajoutée
- Société de portefeuille EPO Inc. (100 %) et sa filiale
 - EPO Inc. (96,54 %) Ajoutée

Filiales en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- Société de portefeuille EPO Inc. et sa filiale
 - EPO Inc. (96,54 %) Supprimée

Société de développement du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Carbofuels Limited Supprimée

Société d'expansion du Cap-Breton

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Carole Rizzeto Realty Limited Partnership Supprimée
- General Mining Building Limited Supprimée

Société immobilière du Canada limitée

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- 3148131 Canada Limited

Supprimée

Société Radio-Canada

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Country Canada (100 %)

Ajoutée

Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- TV5 Monde (6,7 %)

Ajoutée

Téléfilm Canada

Nom changé¹

¹ Connue anciennement sous le nom de Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.

PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

-
1. Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

 2. Administration de pilotage de l'Atlantique

 3. Administration de pilotage des Grands Lacs

 4. Administration de pilotage des Laurentides

 5. Administration de pilotage du Pacifique

 6. Administration du pont Blue Water

 7. Banque de développement du Canada
 - Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)
 - Cominco Ltd.¹

 8. Banque du Canada

 9. Centre de recherches pour le développement international

 10. Commission canadienne du lait

 11. Commission canadienne du tourisme

 12. Commission de la capitale nationale

 13. Conseil canadien des normes

 14. Conseil des Arts du Canada

 15. Construction de Défense (1951) Limitée

 16. Corporation commerciale canadienne

 17. Corporation de développement des investissements du Canada, La
 - Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - Canada Eldor Inc.
 - Canada Hibernia Holding Corporation et sa société affiliée
 - Hibernia Management and Development Company Ltd. (8,5 %)

 18. Énergie atomique du Canada limitée
 - Filiales en propriété exclusive (100 %)
 - AECL Technologies B.V.
 - AECL Technologies Inc.

 19. Exportation et développement Canada
 - Filiale en propriété exclusive (100 %)
 - Exinvest Inc.

 20. Financement agricole Canada

 21. Fondation canadienne des relations raciales

22. Marine Atlantique S.C.C.

23. Monnaie royale canadienne**Filiale en propriété exclusive (100 %)**

- RCMH-MRCF Inc. et sa société affiliée
- Services spécialisés TGM Inc. (50 %)
-

24. Musée canadien de la nature

25. Musée canadien des civilisations

26. Musée des beaux-arts du Canada

27. Musée national des sciences et de la technologie

28. Office de commercialisation du poisson d'eau douce

29. Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

30. Office d'investissement du régime de pensions du Canada**Filiales en propriété exclusive (100 %)**

- Société de placements immobiliers de l'Office d'investissement du RPC
 - Société de placements privés de l'Office d'investissement du RPC
-

31. Queens Quay West Land Corporation

32. Ridley Terminals Inc.

33. Société canadienne des postes

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 2875039 Canada Limitée (100 %) et sa filiale
 - Les investissements Purolator Ltée (86,9 %) et ses filiales
 - 964102 Ontario Inc. (100 %)
 - Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
 - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
 - Distribution Management Services Inc. (100 %)
 - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
 - Purolator Holdings U.S. Ltd. (100 %) et sa filiale
 - Purolator Courier U.S. Ltd. (100 %)
 - Purolator Trade Solutions Ltd. (51 %)
 - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)
- 2875047 Canada Limited (100 %)
- 3906949 Canada Inc. (100 %) et ses filiales
 - Intelcom Courier Canada Inc. (50 %) et sa filiale
 - Progistix-Solutions Inc. (2,63 %)
 - Progistix-Solutions Inc. (97,37 %) et sa filiale
 - Assured Logistics Inc. (100 %)
- Postes Canada internationale limitée (100 %) et sa filiale
 - Nieuwe Post Nederlandse Antillen N.V. (100 %)
- Société de portefeuille EPO Inc. (100 %) et sa filiale
 - EPO Inc. (96,54 %)

Filiales en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- Innovaposte Inc. (51 %)

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A. (6,1 %) et ses filiales
 - IPC Technology S.C. (96 %)
 - IPC Unipost S.C. (96 %)
- Les investissements Purolator Ltée (10,7 %)

34. Société canadienne d'hypothèques et de logement

35. Société d'assurance-dépôts du Canada

36. Société de développement du Cap-Breton

37. Société des ponts fédéraux Limitée, La

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La
- Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les

Filiale en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- St. Mary's River Bridge Company
-

38. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited²
- DARR (Cape Breton) Limited²
- Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.³
- Gulf Bras d'Or Estates Limited²

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bay Golf Developments Incorporated
- Jackmen Development Limited
- Lynnwood Inn Limited
- Silver Screen Star Limited

39. Société du Centre national des Arts

40. Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Parc Downsview Park inc.
- Société immobilière du Canada CLC limitée
- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.⁴

41. Société Radio-Canada

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Country Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- ARTV (37 %)
- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Look Communications Inc.⁵ (24%)
- Master FM Limited (20 %)
- The Canadian Documentary Channel (29 %)
- TV5 Monde (6,7 %)
- Visnews Limited (1 action)

42. Téléfilm Canada

43. VIA Rail Canada Inc.

¹ La Société ne détient que des actions privilégiées sans droit de vote.

² Société inactive.

³ Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue par décret en conseil (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

⁴ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

⁵ Conformément à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Le présent chapitre fournit des renseignements sur ce qui suit :

- les sociétés à capital-actions appartenant en partie au gouvernement fédéral;
- les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex., les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer au moins un membre du conseil d'administration ou autre organe de direction, ou à en approuver la nomination;
- les organismes créés conformément à un accord international, dont le gouvernement fédéral détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer des membres de l'organe de direction ou à en approuver la nomination.

Dans le cas des sociétés à capital-actions, la liste présentée indique la proportion de la propriété fédérale. Dans le cas des sociétés sans capital-actions, la liste inclut des fractions indiquant le nombre d'administrateurs du conseil nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

Le dernier élément vise à illustrer le degré d'influence exercée par le gouvernement fédéral sur une entité, dans les cas où l'on ne peut pas exprimer le contrôle selon une proportion d'actionnariat. Ainsi, l'expression « administrateur du conseil nommé par le gouvernement fédéral » peut désigner une personne nommée par décret du gouverneur en conseil ou par l'un quelconque de nombreux autres mécanismes, notamment, la nomination par un ministre ou par une société d'État. Les fonctionnaires fédéraux membres *d'office* des conseils d'administration sont également considérés comme des administrateurs nommés par le gouvernement fédéral à ces fins.

Les sociétés énumérées dans le présent chapitre sont groupées comme suit¹ :

Entreprises mixtes

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé.

Entreprises en coparticipation

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à un autre ordre de gouvernement.

Organisations internationales

Organisations créées en vertu d'accords internationaux, dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer ou à élire des membres de l'organe de direction.

Sociétés à régie partagée

Sociétés dont le Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, de statuts constitutifs, de lettres patentes, de règlements, ou de toute entente contractuelle (y compris le financement ou les accords de contribution) le droit de nommer un ou plusieurs membres de l'organe de direction.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Sociétés dont les actions sont reçues par le Canada et qui tiennent lieu de redevances.

¹ Ce chapitre ne comprend pas les établissements publics comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Bien qu'ils soient similaires aux sociétés d'État du fait qu'ils sont détenus à 100 p. 100 par le gouvernement fédéral, les établissements publics sont expressément exclus de la définition d'une « société d'État » contenue dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Les établissements publics sont plutôt définis comme des ministères, aux termes de la LGFP, et en tant que tels, sont assujettis à un régime de responsabilisation différent.

NOMBRE D'AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Comparaison sur 12 mois

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31 mars 2003	31 mars 2002
Entreprises mixtes	1	1
Entreprises en coparticipation	3	3
Organisations internationales	18	18
Sociétés à régie partagée	139	139
Sociétés assujetties à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	29	25

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS – AJOUTS ET SUPPRESSIONS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003

Entreprises mixtes	Aucun ajout ni aucune suppression
Entreprises en coparticipation	Aucun ajout ni aucune suppression
Organisations internationales	Aucun ajout ni aucune suppression
Sociétés à régie partagée	
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Supprimée
Centre canadien multisport – Calgary	Nom changé ¹
Centre canadien multisport – Grand Victoria	Nom changé ²
Centre canadien multisport – Manitoba	Nom changé ³
Centre canadien multisport – Saskatchewan	Nom changé ⁴
Centre canadien multisport – Toronto	Nom changé ⁵
Congrès forestier mondial 2003	Ajoutée
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Supprimée
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Supprimée
Milit-Air Inc.	Ajoutée
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Supprimée
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Supprimée
Petroleum Technology Research Centre Inc.	Ajoutée
Société d'accueil des jeux d'hiver du Canada Whitehorse 2007 Inc.	Ajoutée
Société de développement à l'exportation de Longueuil	Nom changé ⁶
Société du Havre de Montréal	Ajoutée

¹ Connue anciennement sous le nom de Centre national multisport – Calgary.

² Connue anciennement sous le nom de National Sport Centre – Greater Victoria.

³ Connue anciennement sous le nom de Centre national du sport – Manitoba.

⁴ Connue anciennement sous le nom de Centre national du sport – Saskatchewan.

⁵ Connue anciennement sous le nom de Centre national multisport – Toronto.

⁶ Connue anciennement sous le nom de Société de développement à l'exportation de La Rive-Sud de Montréal.

**Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts
en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité***

Dynasty Motocar Corporation	Ajoutée
International Pursuit Corporation	Ajoutée
Process Capital Corporation	Ajoutée
Sahelian Goldfields Inc.	Ajoutée

ENTREPRISES MIXTES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Finances				
Petro-Canada				
Améliorer l'avoir de l'actionnaire en mettant en valeur, en produisant et en distribuant les hydrocarbures et autres types de carburants et de produits énergétiques.	PO Box 2844 Calgary AB T2P 3E3 (403) 296-8000	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes, 1975</i>	31 décembre A = 13,4 G \$* P = 5,2 G \$* Arthur Andersen s.r.l.	18,74 %

* G \$: milliards de dollars.

ENTREPRISES EN COPARTICIPATION

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
North Portage Development Corporation (exploitée sous le nom The Forks North Portage Partnership)				
Favoriser la relance socio-économique des régions de Portage du Nord et de La Fourche au centre-ville de Winnipeg.	Bureau 201 1, chemin Forks Market Winnipeg MB R3C 4L9 (204) 943-7752	<i>Loi sur les corporations du</i> Manitoba, 1983	31 mars A = 95,7 M \$ P = 6,2 M \$ Ernst & Young	33,3 %
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud				
Procéder à la vente des terrains de la Société et proposer une solution alternative à l'utilisation du produit de cette vente aux deux ordres de gouvernement puisque les terrains sont inappropriés pour une infrastructure industrielle.	Bureau 303 13, rue St-Louis Lévis QC G6V 4E2 (418) 833-5925	Loi spéciale du Gouvernement du Québec (1974)	31 mars A = 1,7 M \$ P = 0 M \$ Vérificateur général du Québec	40 %
Ministre des Ressources naturelles				
Lower Churchill Development Corporation Limited				
Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	PO Box 12700 St. John's NL A1B 3T5 (709) 737-1400	<i>The Companies Act</i> of Newfoundland, 1978	31 décembre A = 30 M \$ P = 0 M \$ Ernst & Young	49 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs ¹
Ministre de l'Environnement				
Comité international du Niagara				
Déterminer la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistrer les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s de Environnement Canada Région de l'Ontario 867 Lakeshore Rd. PO Box 5050 Burlington ON L7R 4A6 (905) 336-4580	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis	s/o*	1/2
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif public mixte				
Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain.	Pièce 200 393, rue Saint-Jacques O. Montréal QC H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	s/o	5/15

¹ Dans le cas des sociétés à capital-actions, un pourcentage représente la proportion du capital-actions détenue par le gouvernement fédéral. Dans le cas des entités sans capital-actions, une fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

* s/o : sans objet

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement (suite)				
Conseil international de contrôle du lac des Bois				
Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil de contrôle du lac des Bois est chargé de la régulation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des écoulements dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Service de conservation de l'environnement 4 ^e étage 351, boul. Saint-Joseph Hull QC K1A 0H3 (819) 997-2529	Le Conseil a été créé en vertu de l'article 2 de la <i>Loi pour le contrôle du lac des Bois</i> et il est en outre mandaté par le Traité des eaux limitrophes conclu entre le Canada et les États-Unis (convention et protocole, 1925)	s/o	1/2
Commission internationale du lac Memphremagog				
Une tribune pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphremagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Région du Québec Bureau 300 100, boul, Alexis-Nihon St-Laurent QC H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	s/o	1/2
International Porcupine Caribou Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la conservation du troupeau de caribous Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	a/s de Environnement Canada Région du Pacifique et du Yukon Service canadien de la faune 91782 Alaska Hwy. Whitehorse YT Y1A 5B7 (867) 393-6700	Entente conclue par le Canada et les É.-U. sur la conservation du troupeau de caribous Porcupine, 1987	s/o	4/8

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	01, CP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Afrique 011-225-20-44-44	Entente signée par les pays membres, 1963, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche; Akintola Williams and Hussan Inc.	3,007 %
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	CP 789 1099 Manille Philippines 011-632-6005	Entente signée par les pays membres, 1965, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse Coopers	5,27 %
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	PO Box 408 Wilday, St. Michael Bridgetown Barbados 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	9,50 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Ave. NW Washington DC 20577 U.S.A. (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	4,00 %
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et régler tous les travaux de construction, en-deça de trois mètres de la ligne de démarcation.	Bureau 571 615, rue Booth Ottawa ON K1A 0E9 (613) 995-4341	Traité de Washington, 1908 et 1925, <i>Loi sur la Commission de la frontière internationale</i> , 1960	s/o	1/2
Ministre des Anciens Combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretenir les sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Rd. Maidenhead Berkshire U.K. SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Grant Thornton	1/14

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances				
Agence multilatérale d'assurance des investissements				
Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818-H Street NW Washington DC 20433 U.S.A. (202) 473-6167	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1988	Deloitte Touche Tohmatsu International	3,30 %
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays en voie de développement.	1818-H Street NW Washington DC 20433 U.S.A. (202) 473-1000	Articles de l'accord; 1960, <i>Loi sur l'Association internationale de développement</i> , 1960	Deloitte Touche Tohmatsu International	3,00 %
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square London EC2A 2JN England 44-20-7338-6000	<i>Loi créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> , 1991	Arthur Andersen	3,43 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818-H Street NW Washington DC 20433 U.S.A. (202) 473-1000	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1945	Deloitte Touche Tohmatsu International	2,85 %
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700-19 th St. NW Washington DC 20431 U.S.A. (202) 623-7000	Entente signée par les pays membres, 1945	Price Waterhouse Coopers	2,99 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances (suite)				
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	2121 Pennsylvania Ave. Washington DC 20433 U.S.A. (202) 473-7711	Articles de l'accord; crédit 731, <i>Loi n° 6 portant affectation de crédits</i> , 1956	Deloitte Touche Tohmatsu International	3,45 %
Ministre du Patrimoine canadien				
Agence mondiale antidopage				
Promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage sous toutes ses formes.	Tour de la Bourse Bureau 700 800, Place Victoria Montréal QC H4Z 1B7 (514) 904-9232	Incorporée en vertu de la législation suisse sur les organismes sans but lucratif, 1999	Price Waterhouse Coopers	1/36

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral ²
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire				
Agri-adapt Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à Terre-Neuve par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 1045 308 Brookfield Road Mount Pearl NL A1N 3C9 (709) 747-4874	<i>The Companies Act of the Province of Newfoundland and Labrador, 1996</i>	Deborah A. Muir CGA	1/9
Agriculture and Food Council of Alberta				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à l'Alberta par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Suite 402 1101-5 Street Nisku AB T9E 7N3 (780) 955-3714	<i>The Societies Act of the Province of Alberta, 1994</i>	Meyers Norris Penny s.r.l.	1/27
Agri-Futures Nova Scotia				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à la Nouvelle-Écosse par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	757 Ostrea Lake Road Musquodoboit Harbour NS BOJ 2L0 (902) 889-2323	<i>Societies Act of the Province of Nova Scotia, 1996</i>	Price Waterhouse Coopers	1/11

² Cette fraction indique le nombre d'administrateurs du conseil ou de l'organe de direction de l'entité nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à la Colombie-Britannique par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 8248 Victoria BC V8W 3R9 (250) 356-1662	<i>Society Act</i> of the Province of British Columbia, 1996	BDO Dunwoody s.r.l.	1/15
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie bovine de l'Alberta.	Alberta Beef Producers 215-6715 8 th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-4401	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie bovine. <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG s.r.l.	1/7
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie porcine de l'Alberta.	4828-89 th Street Edmonton AB T6E 5K1 (780) 491-3527	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie porcine (16 avril 1997) et accord modificateur (19 mai 1998), <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	KPMG	1/7

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie de la betterave à sucre de l'Alberta.	Alberta Sugar Beet Growers' Marketing Board 4900-50 th Street Taber AB T1G 1T3 (403) 223-1110	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie de la betterave à sucre, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	BDO Dunwoody s.r.l.	1/7
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund				
Fournir de l'aide financière aux agriculteurs terre-neuviens pour développer le secteur agricole primaire et celui de la valeur ajoutée à Terre-Neuve et au Labrador.	Department of Forest Resources and Agrifoods PO Box 2006 Corner Brook NL A2H 6J8 (709) 637-2077	Accord Canada-Terre-Neuve et Labrador sur l'innovation agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Vérificateur provincial de Terre-Neuve	1/6
Centre de développement du porc du Québec Inc.				
Exercer un leadership dans le développement et le transfert de technologies de pointe afin de continuer activement l'amélioration de la qualité, de l'efficacité d'une industrie porcine québécoise durable.	Bureau 340 2795, boul. Laurier Sainte-Foy QC G1V 4M7 (418) 650-2440	Partie III de la <i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1992	Raymond Chabot Grant Thornton	1/18

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)				
Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCM exploite trois emplacements qui lui appartiennent et deux emplacements sociaux représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	CP 309 Carberry MB R0K 0H0 (204) 834-6000	<i>Loi sur le ministère de l'Agriculture</i> , 1993	Meyers Norris Penny	3/9

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)				
Renforcer l'économie rurale et axée sur les ressources du Nouveau-Brunswick par le développement, l'application et la commercialisation de la biotechnologie et d'innovations technologiques.	CP 636 Succ. A Fredericton NB E3B 5A6 (506) 444-2444	Accord sur le fonds du Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick, <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.</i> Incorporation provinciale conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick, 1996	Teed, Saunders, Doyle Co, (Fredericton)	1/11
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)				
Suivre de près la mise en œuvre du programme canadien de gestion d'entreprises agricoles et donner des conseils à ce sujet; promouvoir et encourager l'utilisation de principes et pratiques judicieuses de gestion des entreprises agricoles; encourager, coordonner et financer des projets entrepris à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle de plusieurs provinces ou d'une province.	Bureau 903 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 237-9060	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1992	Deloitte & Touche	1/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Conseil de l'adaptation agricole				
Stimuler la croissance, à long terme, l'emploi et la concurrence dans le secteur agroalimentaire et les collectivités rurales de l'Ontario et favoriser le développement de technologies novatrices qui aideront l'industrie ontarienne à s'adapter et à devenir plus concurrentielle dans une économie mondiale.	192 Nicklin Road Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles</i> de la province de l'Ontario, 1995	Hillson Co. s.r.l. (Guelph)	1/18
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)				
Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio-alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de l'innovation scientifique et technologique MAPAQ 9 ^e étage 200, chemin Sainte-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 380-2103	Gouvernement du Québec; <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Vérificateur général du Québec	1/23
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)				
Administrer les fonds attribués par le gouvernement fédéral au secteur agricole du Québec dans le cadre du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR).	555, boul, Roland-Therrien Longueuil QC J4H 3Y9 (450) 679-0530	Partie III de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1996	Raymond Chabot Grant Thornton	1/9

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds d'innovation agroalimentaire				
Appuyer le développement du secteur agricole primaire et de celui de la valeur ajoutée en fournissant une aide à la recherche, au développement et à l'infrastructure et faciliter la transition de l'industrie agroalimentaire vers une économie de marché pour l'industrie agroalimentaire de la Saskatchewan.	Room 329 3085 Albert Street Regina SK S4S 0B1 (306) 780-8262	<i>The Crown Corporations Act</i> , 1993 (Sask.) et <i>The Agri-Food Innovation Act</i> , 1995 (Sask.)	Vérificateur provincial de la Saskatchewan	6/12
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Québec par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Bureau 200 9001, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 3H7 (514) 858-2000	Partie III de la <i>Loi sur les compagnies</i> du Québec	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/12
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire				
Lancer, encourager, promouvoir et réaliser des projets de recherche et de développement qui contribuent au mieux-être économique du Canada et du Manitoba.	Administrateur Agrifood R & D Council Manitoba Association of Agricultural Societies PO Box 72 Morris MB R0G 1K0 (204) 746-8186	Accord d'accompagnement Canada-Manitoba sur l'Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Hamilton and Asselstine, CA	5/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Institut international du Canada pour le grain				
Fournir des programmes d'éducation et des services techniques pour appuyer le développement du marché et la promotion des céréales, des oléagineuses et des cultures spéciales canadiennes sur les marchés internationaux.	Bureau 1000 303, rue Main Winnipeg MB R3C 3G7 (204) 983-3289	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Deloitte & Touche	3/5
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Manitoba dans le cadre du fonds canadien d'AAC pour encourager l'agriculture indirectement et l'adaptation du milieu agricole rural du Manitoba aux débouchés qu'offre le marché grâce à des activités de diversification et de valeur ajoutée.	Bureau 802 294, av. Portage Winnipeg MB R3C 0B9 (204) 982-4791	<i>Loi sur les corporations</i> du Manitoba, 1996	Meyers Norris Penny	4/22
New Brunswick Agricultural Council				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Nouveau-Brunswick par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	CP 5001 381, prom. Killam Moncton NB E1C 8R3 (506) 856-2633	<i>Loi sur les compagnies</i> du Nouveau-Brunswick, 1997	Donald Cormier, C.A.	1/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Nova Scotia Technology Development 2000				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer la recherche agricole à long terme dirigée par l'industrie en Nouvelle-Écosse.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle- Écosse sur Technology Development 2000, <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	Price Waterhouse Coopers	2/8
Ontario Safety Net Research and Development Fund				
Améliorer la position concurrentielle à long terme et accroître la diversité du secteur agricole et agroalimentaire de l'Ontario. Le fonds est administré par le Conseil de l'adaptation agricole pour l'Ontario.	Conseil de l'adaptation agricole 192 Nicklin Rd. Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	<i>Loi sur les organisations agricoles et horticoles de l'Ontario</i> , province de l'Ontario. R.S.O., 1990, ch. 9, Incorporation provinciale en 1995	Hillson and Co. (Guelph)	1/18
POS Pilot Plant Corporation				
Excellence du service fondée sur la présentation, par un personnel consciencieux, de solutions en matière de bioprocédés visant à accroître la compétitivité de nos clients.	118 Veterinary Rd. Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 978-2800	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1973	KPMG	1/14
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à l'Île-du-Prince-Édouard par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Room 103 420 University Avenue Charlottetown PE C1A 7Z5 (902) 368-2005	<i>Companies Act of the Province of Prince Edward Island</i> , 1997	Beaton Fitzpatrick Murray	1/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Saskatchewan Council for Community Development				
Soutenir et promouvoir le développement communautaire en agissant à titre de catalyseur en matière de coopération, d'habilitation et de développement dans les collectivités et offrir des programmes de qualité aux collectivités rurales de la Saskatchewan.	PO Box 21038 Saskatoon SK S7H 5N9 (306) 975-6847	Section 4(a) de la <i>Loi sur le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Davies Breen & Hrynewich	1/7
Société canadienne d'enregistrement des animaux				
Assurer des services aux membres des 50 associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail et les chevaux.	2417 Holly Lane Ottawa ON K1V 0M7 (613) 731-7110	<i>Loi sur la généalogie des animaux, 1988</i>	Newton & Co.	1/7
Territorial Farmers Association NWT				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués aux Territoires du Nord-Ouest par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 4386 Hay River NT X0E 1G3 (867) 874-4706	<i>Loi sur les sociétés des Territoires du Nord-Ouest, 1973</i>	Ashton Chartered Accountants	1/6
Western Grains Research Foundation				
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	210-111 Research Drive Saskatoon SK S7N 3R2 (306) 975-0060	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1981</i>	Price Waterhouse Coopers	1/17

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Yukon Agricultural Association				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Territoire du Yukon par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Room 203 302 Steele St. Whitehorse YT Y1A 2C5 (867) 668-6864	<i>Loi sur les sociétés</i> du Yukon, 1974	Ordish & Ordish	1/8
Ministre de la Santé				
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies				
Favoriser un débat éclairé, sensibiliser davantage le public et accroître la participation des Canadiens et des Canadiennes en ce qui concerne les questions liées à l'alcool et aux drogues; communiquer des renseignements sur la nature, l'ampleur et les conséquences de l'abus de l'alcool et des drogues, ainsi qu'aider et appuyer les organismes offrant des programmes de traitement, de prévention et de sensibilisation dans ce domaine.	Bureau 300 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 235-4048	<i>Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie</i> , 1988	McIntyre & McLarty	6/9
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé				
Commanditer et favoriser la recherche appliquée sur les systèmes de santé, en accroître la qualité et la pertinence et faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes par les responsables des politiques et les gestionnaires des systèmes de santé.	Bureau 301 11, av. Holland Ottawa ON K1Y 4S1 (613) 728-2238	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1997	Ernst & Young s.r.l.	3/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Inforoute Santé du Canada Inc.				
<p>a) accélérer le développement et l'adoption de systèmes modernes d'information et de communication dans le domaine de la santé;</p> <p>b) définir et promouvoir des normes régissant les données partagées afin d'assurer la compatibilité des réseaux d'info-santé;</p> <p>c) et sans limiter les dispositions qui précèdent, en conformité avec les objectifs précisés en a) et b) : appuyer l'adoption de telles normes en matière d'info-santé et de technologies d'information compatibles dans le domaine de la santé; conclure, au besoin, des ententes de collaboration avec le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires, les sociétés, les organismes sans but lucratif et les autres personnes afin d'élaborer et d'adopter des normes et des technologies; intégrer des normes afin de protéger les renseignements personnels et assurer la confidentialité des dossiers individuels de même que la sécurité de l'info-santé; et entreprendre le travail dans les deux langues officielles du Canada.</p>	<p>Bureau 2500 1155, boul. René-Lévesque O. Montréal QC H3B 2K4 1 888 868-0550</p>	<p>Nota : Inforoute a été incorporée en vertu de la <i>Loi sur les corporations canadiennes</i>, partie II, en janvier 2001.</p> <p><i>Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada, 2000</i></p> <p>Autorisation du transfert d'un montant initial de 500 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 600 millions de dollars sera accordé à partir des fonds de l'exercice 2002-2003 une fois autorisé par le Parlement du Canada.</p>	KPMG	2/11

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Institut canadien d'information sur la santé				
Servir de mécanisme national pour la coordination de l'élaboration et de la maintenance d'un système d'information détaillée et intégrée sur la santé au Canada; coordonner la diffusion de renseignements précis et opportuns nécessaires pour : (i) instaurer une politique appropriée concernant la santé; (ii) gérer efficacement le système de santé canadien; (iii) sensibiliser la population aux facteurs ayant une incidence sur la santé.	Bureau 200 377, rue Dalhousie Ottawa ON K1N 9N8 (613) 241-7860	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1995	Price Waterhouse (1997)	1/15
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCETS)				
Favoriser l'utilisation appropriée des technologies de la santé en influençant les décideurs par la collecte, l'analyse, la production et la diffusion d'information à propos de l'efficacité pratique et du coût des technologies et de leur incidence sur la santé, et faciliter l'échange d'information, la mise en commun des ressources et la coordination des priorités en matière d'évaluation des technologies de la santé.	110 - 955 Green Valley Cres. Ottawa ON K2C 3V4 (613) 226-2553	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1980	McCay Duff & Company	1/4

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
PARTICIPaction				
<p>Informers les Canadiens et les Canadiennes des effets positifs de la bonne forme physique et les inciter à adopter un style de vie sain qui fait place à l'activité physique. Promouvoir la bonne condition physique, grâce à la participation à l'activité récréative, sportive et physique.</p>	<p>Suite 220 40 Dundas Street W Toronto ON M5G 2C2 (416) 977-7467</p>	<p><i>Loi sur les corporations canadiennes, 1971</i></p>	<p>KPMG Peat Marwick Thorne</p>	<p>1/20</p>
Prix humanitaire Terry Fox Inc.				
<p>Encourager les jeunes Canadiens et Canadiennes à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.</p>	<p>c/o Simon Fraser University Burnaby BC V5A 1S6 (604) 291-3057</p>	<p><i>Loi sur les corporations canadiennes, 1980</i></p>	<p>Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.</p>	<p>3/12</p>
Ministre de l'Environnement				
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)				
<p>La Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère finance de la recherche qui contribue à une meilleure compréhension des processus et des prévisions, fournit de l'information appropriée aux décideurs, explique l'incidence des problèmes climatiques et atmosphériques sur la santé humaine et sur l'environnement naturel en plus de renforcer la capacité scientifique du Canada.</p>	<p>Bureau 901 350, rue Sparks Ottawa ON K1R 7S8 (613) 238-2223</p>	<p><i>Loi sur les corporations canadiennes, 2000</i></p>	<p>Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.</p>	<p>3/13</p>

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Environnement (suite)				
Habitat faunique Canada				
Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	Bureau 310 1750, Courtwood Crescent Ottawa ON K2C 2B5 (613) 722-2090	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1984	KPMG	6/12
Ministre de l'Industrie				
Fondation canadienne de l'innovation				
Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada dans les universités, les hôpitaux, les collèges et les établissements canadiens sans but lucratif.	Bureau 450 230, rue Queen Ottawa ON K1P 5E4 (613) 947-6496	<i>Loi sur l'exécution du budget</i> , 1997	Ernst & Young	7/15
Génome Canada				
Appuyer une initiative nationale de recherche en génomique au profit des Canadiens et des Canadiennes.	21 ^e étage 150, rue Metcalfe Ottawa ON K2P1P1 (613) 751-4460	Aucun texte législatif – Accord de financement, 2000	KPMG	5/16
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)				
Promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès des étudiants, des diplômés et de tout le personnel de l'UQAC et de soutenir les activités de développement des autres maisons d'enseignement supérieur de la région.	555, boul. de l'Université Chicoutimi QC G7H 2B1	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1998	Raymond Chabot Grant Thornton	1/11

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Corporation Camp Spatial Canada				
Gérer le Cosmodôme, un complexe à vocation scientifique, muséologique et touristique.	2150, autoroute des Laurentides Laval QC H7T 2T8	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Samson Bélair Deloitte et Touche	2/15
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse				
Aider les jeunes Montréalais et Montréalaises défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 800 385, rue Sherbrooke E. Montréal QC H2X 1E3 (514) 872-8401	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1995	Raymond Chabot Grant Thornton	1/20
Fonds commun des SADC du Québec				
Gestion des liquidités grâce au réseau des SADC et prêts de dépannage aux membres.	Bureau 530 979, De Bourgogne Montréal QC G1W 2L4	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1999	Lemieux Nolet	1/5
Fonds de développement-emploi Montréal				
Favoriser le développement économique de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke E. Montréal QC H1N 3M1	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1988	Harel Drouin – PKF	1/12
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.				
Promouvoir le développement économique des secteurs les plus défavorisés de la ville de Québec en fournissant des fonds d'immobilisation à de petites entreprises locales par l'intermédiaire d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 190 155, boul. Charest Québec QC G1K 3G6 (418) 525-7771	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1996	Le Vérificateur de la Ville de Québec	1/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Montréal International				
Promouvoir la grande région de Montréal au plan international.	Bureau 8000 380, rue Saint-Antoine O. Montréal QC H2Y 3X7	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1996	Raymond Chabot Grant Thornton	1/27
Quartier international de Montréal				
Consolider Montréal comme ville canadienne d'importance au chapitre de l'accueil d'organisations internationales par le réaménagement urbain de ce quartier.	Bureau 350 393, rue Saint-Jacques Montréal QC H2Y 1N9	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1999	Raymond Chabot Grant Thornton	2/10
Société de développement à l'exportation de Longueuil				
Offrir des conseils et des avis en matière d'exportation aux entreprises situées sur le territoire de la nouvelle ville de Longueuil.	Bureau 100 1000, rue de Sérigny Longueuil QC J4K 5B1 (450) 674-2839	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, partie III, 1988	Faucher Davault	2/9
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.				
Appuyer le démarrage et le développement d'entreprises aquicoles sur le territoire de la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine et la Côté-Nord.	CP 310 153, rue de la Reine Gaspé QC G4X 1T5	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1998	Eric Duguay C.A.	2/12
Société du Havre de Montréal				
Réaliser un plan directeur d'intervention pour le havre de Montréal.	303, rue Notre- Dame E. 5 ^e étage Montréal QC H2Y 3Y8 (514) 872-9345	<i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, partie III, 2002	À désigner	2/15

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Affaires étrangères				
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique				
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	Bureau 1100 1001, boul. de Maisonneuve E. Montréal QC H2L 4P9 (514) 283-6073	<i>Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 1988</i>	Vérificateur général du Canada	10/13
Commission du parc international Roosevelt de Campobello				
Administrer le parc international Roosevelt de Campobello, comme site commémoratif.	459, route 774 Welshpool NB E5E 1A4 (506) 752-2992	<i>Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 1964</i>	Foster, Carpenter, Black & Co.	3/6
Fondation Asie-Pacifique du Canada				
Raffermir les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	Suite 666 999 Canada Place Vancouver BC V6C 3E1 (604) 684-5986	<i>Loi constituant la Fondation Asie-Pacifique du Canada, 1984</i>	Deloitte & Touche	9/17
Ministre des Affaires indiennes et du Nord				
Société des pêcheurs autochtones du Nord				
Préserver les flottes de navire de pêche et les permis connexes pour le bénéfice à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager leur développement en affaires comme opérateurs indépendants.	Site 19, Comp. 45 RR 3 Station Main Kitsum Kalum Reserve Terrace BC V8G 4R6 (250) 638-0986	<i>Society Act of the Province of British Columbia, 1982</i>	Carlyle Shepherd & Co.	1/7
Ministre des Anciens Combattants				
Fonds du Souvenir				
Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	Bureau 401 505, boul. René-Lévesque Montréal QC H2Z 1Y7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada	1/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Pêches et des Océans				
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries				
Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s du ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa ON K1A 0E6 (613) 993-1860	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1957	Directeur général, Direction de l'examen ministériel, de l'évaluation et de la vérification, Pêches et Océans	4/8
Ministre des Ressources naturelles				
Canadian Energy Research Institute				
Effectuer des recherches économiques indépendantes et de grande qualité dans le domaine de l'énergie et des questions et politiques environnementales connexes afin d'aider les entreprises et les organisations gouvernementales canadiennes.	Suite 150 3512-33 St. NW Calgary AB T2L 2A6 (403) 282-1231	<i>Alberta Societies Act</i> , 1996 <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1998	Joe Benaschak, C.A.	6/26
Congrès forestier mondial 2003				
Préparation du Congrès forestier mondial XII, Ville de Québec, Canada, du 21 au 28 septembre, 2003	800, Place d'Youville 18 ^e étage Québec QC G1R 3P4	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2001	À désigner	1/5

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Fondation canadienne de l'arbre, La				
Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres dans le milieu urbain et rural.	Bureau 1550 220, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5Z9 (613) 567-5545	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	KPMG Peat Marwick Thorne	5/11
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable				
La Fondation administrera le Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) pour la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies prometteuses en matière de développement durable, notamment des technologies liées aux problèmes de changement climatique et de la qualité de l'air.	Bureau 250 230, rue Queen Ottawa ON K1P 5E4	<i>Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable</i> (sanctionnée en 2001)	KPMG	7/15
Forintek Canada Corporation				
Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en œuvre de concepts, de procédés, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.	University of British Columbia 2665 East Mall Vancouver BC V6T 1W5 (604) 224-3221	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1979	Coopers & Lybrand	2/26

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Institut canadien de recherches en génie forestier				
Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.	580, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 694-1140	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1976	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/21
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers				
Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 630-4100	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1950	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/22
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada				
Donner les moyens de promouvoir et de reconnaître l'efficacité de l'approche volontaire pour l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changement climatique.	Bureau 600 170, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5V5 (613) 565-5151	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1997	McCay Duff & Co.	2/18
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> mise en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	TD Centre 6 th Floor 1791 Barrington St. Halifax NS B3N 3K9 (902) 422-5588	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers</i> , 1988	Deloitte & Touche	2.5/5 ³

³ Le président est nommé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial.

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la <i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales fournies par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.	TD Place 5 th Floor 140 Water Street St. John's NL A1C 6H6 (709) 778-1400	<i>Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve</i> , 1987	Deloitte & Touche	3.5/7 ⁴
Petroleum Technology Research Centre Inc.				
Initier et appuyer la recherche et le développement de projets dans le but d'améliorer la production et le recouvrement de ressources pétrolières canadiennes.	6 Research Drive Regina SK S4S 7J7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1998	Mintz & Wallace	1/12
Société du complexe sylvicole des Maritimes				
Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Hugh John Flemming Forestry Centre 1350, rue Regent Fredericton NB E3C 2G6 (506) 452-6950	<i>Loi sur la Société du complexe sylvicole des Maritimes</i> , Nouveau-Brunswick, 1980	Deloitte & Touche	3/10

⁴ Le président est nommé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial.

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports				
Administration du pont du port de Saint John				
Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	CP 3728 Succursale B Saint John Ouest NB E2M 5C1 (506) 635-1320	Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.), 1962	Deloitte & Touche	1/7
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority				
Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	Suite 232 10 Queen Street Fort Erie ON L2A 6M4 (905) 871-1608	<i>Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company, 1934</i>	Ernst & Young	5/10
Commission portuaire d'Oshawa				
Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.	1050 Farewell Street Oshawa ON L1H 6N6 (905) 576-0400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1985</i>	Deloitte & Touche	2/3
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent				
Gérer et exploiter la Voie maritime du Saint-Laurent conformément à une entente de gestion conclue entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et Sa Majesté la Reine.	202 Pitt Street Cornwall ON K6J 3P7	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1998</i>	Deloitte & Touche	1/9

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
NAV CANADA				
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficiente et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa ON K1P 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i> <i>Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile, 1996</i>	KPMG	3/15
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES				
Le mandat des administrations aéroportuaires canadiennes est de gérer, d'exploiter et d'aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables, d'une manière sûre, efficiente, économique et viable, en exigeant des frais raisonnables des utilisateurs des aéroports et en assurant un accès équitable à tous les transporteurs aériens; d'assumer et de favoriser l'aménagement des terrains de l'aéroport dont elles sont responsables à des fins compatibles avec les activités liées au transport aérien, d'agrandir les installations de transport et de créer de l'activité économique compatible avec les activités liées au transport aérien. La date de la cession officielle de l'exploitation, de la gestion et du développement de l'aéroport ou les aéroports de Transports Canada à l'administration aéroportuaire survient généralement une ou plusieurs années après la date d'incorporation de l'administration.				
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	50, ch. de l'aéroport Gloucester ON K1V 9B4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1995</i>	Deloitte & Touche	2/15
Aéroport de Québec Inc.	Aéroport international Jean-Lesage Local 203 6 ^e avenue 500, rue Principale Sainte-Foy QC G2G 2T9	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	Price Waterhouse Coopers	2/15
Aéroport de Montréal	1100, boul. René-Lévesque O. Montréal QC H3B 4X8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1989</i>	Price Waterhouse Coopers	2/14
Calgary Airport Authority	Calgary International Airport 2000 Airport Rd. NE Calgary AB T2E 6W5	<i>Regional Airports Authority Act (Alberta), 1990</i>	Price Waterhouse Coopers s.r.l.	2/17

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)				
Charlottetown Airport Authority Inc.	Suite 132 250 Maple Hills Ave. Charlottetown PE C1C 1N2	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996	Grant Thornton	2/11
Edmonton Regional Airports Authority	PO Box 9860 Edmonton AB T5J 2T2	<i>Regional Airports Authority Act</i> (Alberta), 1990	KPMG	2/15
Gander International Airport Authority Inc.	PO Box 392 Gander NL A1V 1W8	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996	Walters Hoffe	2/15
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Unité 22 2570, autoroute 102 Lincoln NB E3B 9G1	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1996	Thornton McCain	2/15
Greater London International Airport Authority	1750 Grumlin Rd. London ON N5V 3B6	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1995	Ernst & Young	2/15
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Unité 12 1575, rue Champlain Dieppe NB E1A 7P5	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1995	Grant Thornton	2/15
Greater Toronto Airports Authority	3111 Convoir Drive PO Box 6031 Toronto AMF ON L5P 1B2	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1993	Deloitte & Touche	2/15
Halifax International Airport Authority	PO Box 40 Elmsdale NS B0N 1M0	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1995	Ernst & Young LLP	2/15
Regina Airport Authority	1-5201 Regina Ave. Regina SK S4W 1B3	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , partie II, 1997	Ernst & Young	2/15
Saint John Airport Inc.	4180, chemin Loch Lomond Saint John NB E2N 1L7	Constituée en vertu d'une loi provinciale, 1997	Price Waterhouse Coopers	2/11

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES (suite)				
Saskatoon Airport Authority	Suite 1 2625 Airport Drive Saskatoon SK S7L 7L1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1995</i>	Deloitte & Touche	2/15
St. John's International Airport Authority	Unit 301 38 Pearson St. St. John's NL A1A 3R1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	KPMG	2/15
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	340-100 Princess St. Thunder Bay ON P7E 6S2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1995</i>	Ernst & Young	2/9
Vancouver International Airport Authority	PO Box 23750 Airport Postal Outlet Richmond BC V7B 1Y7	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1990</i>	KPMG	2/15
Victoria Airport Authority	1640 Electra Blvd. PO Box 201 Sidney BC V8L 5V4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1995</i>	KPMG	2/15
Winnipeg Airports Authority Inc.	Admin. Bldg. Bureau 249 2000, av. Wellington Winnipeg MB R3H 1C2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1993</i>	KPMG	2/15
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA				
Gérer l'infrastructure et les services maritimes sur une base commerciale tout en favorisant la participation des utilisateurs du port et de la collectivité dans laquelle il est situé et en tenant compte de leurs opinions.				
Administration portuaire de Belledune	112, prom. Shannon Belledune NB E8G 2W1	<i>Loi maritime du Canada, 2000</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Halifax	Quai 19 1215 Marginal Road PO Box 336 Halifax NS B3J 2P6	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Hamilton	605 James Street N Hamilton ON L8L 1K1 (905) 525-4330	<i>Loi maritime du Canada, 2001</i>	Price Waterhouse Coopers	5/7

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA (suite)				
Administration portuaire de Montréal	Édifice du port de Montréal, aile n° 1 Cité du Havre Montréal QC H3C 3R5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Samson Belair Deloitte & Touche	5/7
Administration portuaire de Nanaimo	104 Front Street PO Box 131 Nanaimo BC V9R 5K4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Bestwick & Partners	5/7
Administration portuaire de North Fraser	7911 Grauer Road Richmond BC V7B 1N4	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Port Alberni	2750 Harbour Road Port Alberni BC V9Y 7X2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Hill Lacoursière & Mollon	5/7
Administration portuaire de Prince Rupert	200-215 Cowboy Road Prince Rupert BC V8J 1A2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG	5/7
Administration portuaire de Québec	150, rue Dalhousie CP 2268 Québec QC G1K 7P7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Malette	5/7
Administration portuaire de Saint John	5 ^e étage 133, rue Prince William Saint John NB E2L 2B5	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Ernst & Young	5/7
Administration portuaire de Sept-Îles	1, quai Mgr-Blanche Sept-Îles QC G4R 5P3	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Malette Maheu	5/7
Administration portuaire de St. John's	1 Water Street PO Box 6178 St. John's NL A1C 5X8	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Thunder Bay	100 Main Street Thunder Bay ON P7B 6R9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Toronto	60 Harbour Street Toronto ON M5J 1B7	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Deloitte & Touche	5/7

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA (suite)				
Administration portuaire de Trois-Rivières	Bureau 300 1545, rue du Fleuve Trois-Rivières QC G9A 5K2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Morin Cadieux Matteau Normand	5/7
Administration portuaire de Vancouver	1900-200 Granville Street Vancouver BC V6C 2P9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	KPMG	6/9
Administration portuaire de Windsor	502-251 Goyeau Street Windsor ON N9A 6V2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Collins Barrow	5/7
Administration portuaire du fleuve Fraser	500-713 Columbia Street New Westminster BC V3M 1B2	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire du Saguenay	6600, chemin du Terminal Ville de La Baie QC G7B 3N9	<i>Loi maritime du Canada, 1999</i>	Samson Belair Deloitte & Touche	5/7

Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Commission canadienne du blé

Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé est constituée dans le but de favoriser le commerce interprovincial et l'exportation du blé et de l'orge produits au Canada.	CP 816, succ. Main 423, rue Main Winnipeg MB R3C 2P5 (204) 983-0239	<i>Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935 et modifications de la Loi sur la commission canadienne du blé, 1998</i>	Deloitte & Touche	5/15
---	---	---	----------------------	------

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Commission canadienne du blé (suite)				
Milit-Air Inc.				
Milit-Air Inc. a pour but d'entreprendre des activités de formation des pilotes militaires canadiens et étrangers au Canada de manière sûre, efficace et économique, notamment par des activités proposées dans le cadre du programme « Entraînement en vol de l'OTAN au Canada ».	Edmonton AB	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1998</i>	KPMG	1/5
Ministre du Développement des ressources humaines et ministre des Finances				
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire				
Accorder des bourses à des étudiants qui en ont besoin et qui font preuve de mérite afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires afin que les Canadiens et Canadiennes puissent acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour participer à l'économie et à la société en évolution.	Bureau 800 1000, rue Sherbrooke O. Montréal QC H3A 3R2	<i>Loi sur l'exécution du budget, 1998</i>	Ernst & Young s.r.l.	6/15
Ministre du Patrimoine canadien				
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les jeux d'hiver du Canada à Bathurst-Campbellton en 2003 au nom du Canada, de la province du Nouveau-Brunswick et à d'autres fins complémentaires.	29, rue Roseberry Campbellton Comté de Restigouche CP 456 Campbellton NB E3N 3G9	<i>Loi sur les corporations</i> du Nouveau-Brunswick, 1999	Barry R. Coleman. C.A.	1/22

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Association canadienne des entraîneurs				
Accroître l'expérience de tous les athlètes canadiens grâce à un entraînement de qualité.	Bureau 300 141, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5S3 (613) 235-5000	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.	4/12
Association de développement olympique de Calgary				
Favoriser le développement d'athlètes canadiens de sport d'hiver; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88 Canada Olympic Road SW Calgary AB T2M 4N3 (403) 286-2632	<i>The Societies Act of the Province of Alberta</i> , 1979	Price Waterhouse Coopers	1/20
Association pour l'exportation du livre canadien				
Promouvoir l'exportation de livres canadiens. Administrer le budget de l'exportation pour le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition de Patrimoine canadien.	Bureau 504 1, rue Nicholas Ottawa ON K1N 7B7 (613) 562-2324	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1972	Logan Katz	2/12
Centre canadien multisport – Atlantique				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Suite 308 5516 Spring Garden Rd. Halifax NS B3J 3G6 (902) 425-5822	<i>Nova Scotia Act</i> , 1999	Deloitte & Touche	1/15
Centre canadien multisport – Calgary				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Physical Education Faculty University of Calgary 2500 University Drive NW Calgary AB T2N 1N4 (403) 220-8196	<i>The Societies Act of the Province of Alberta</i> , 1994	Price Waterhouse Coopers	1/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre canadien multisport – Grand Victoria				
Créer un milieu dynamique favorisant l'excellence dans le sport à tous les niveaux en offrant des services d'entraînement de qualité et de calibre mondial aux athlètes et des programmes à long terme de développement du sport.	4636 Elk Drive Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	<i>Society Act</i> of the Province of British Columbia, 1988	Norgaard Neale Campden Ltd.	1/12
Centre canadien multisport – Manitoba				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Université du Manitoba Centre Frank Kennedy Bureau 138 17, chemin Dafoe Winnipeg MB R3T 2N2 (204) 474-6604	<i>Loi sur les corporations</i> du Manitoba	Hemingway Silver	1/17
Centre canadien multisport – Saskatchewan				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	1870 Lorne Street Regina SK S4P 2L7 (306) 975-0809	Sous SaskSport Inc., 1972	KPMG	1/11
Centre canadien multisport – Toronto				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Suite 606A 1185 Eglinton Ave. E North York ON M3C 3C6 (416) 426-7184	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> (Ontario), 1998	James G.A. Gibbs	1/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre national multisport – Montréal				
Aider les athlètes de haut niveau à mieux se préparer en vue de l'atteinte de performances maximales lors des Jeux olympiques, Championnats du monde et autres compétitions internationales d'envergure.	1000, av. Émile-Journeault Montréal QC H2M 2E7 (514) 872-1999	Partie III de la <i>Loi sur les compagnies</i> du Québec, 1997	Gosselin et associés	1/10
Conseil des Jeux du Canada				
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	Bureau 701 2197, prom. Riverside Ottawa ON K1H 7X3 (613) 526-2320	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Cloutier & Brisebois	3/14
Fonds canadien de télévision				
Appuyer la production d'émissions significatives sur le plan culturel et de haute qualité pour les Canadiens et les Canadiennes, et leur télédiffusion aux heures de grande écoute en français, en anglais et dans des langues autochtones. Ces émissions englobent les dramatiques, les émissions de variété, les émissions pour enfants, les documentaires et les émissions des arts de la scène, produites par les secteurs de production de la majorité et de la minorité de l'une ou l'autre des langues officielles.	5 th Floor 111 Queen Street E. Toronto ON M5C 1S2 (416) 214-4400 1-877-975-0766	Partie II de la <i>Loi sur les sociétés canadiennes</i> , 1996	KPMG	5/18

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth				
Financer les programmes visant à élaborer des normes élevées de performance et d'excellence concurrentielle dans le sport amateur canadien et international.	4636 Elk Drive Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1994</i> <i>Society Act of the Province of British Columbia, 1994</i>	Dale Matheson Carr Hilton	1/5
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur Route				
Organiser et gérer le Championnat mondial de vélo de route de 2003 à Hamilton.	a/s David Braley Orlick Industries Inc. 411 Parkdale Avenue North PO Box 591 LCD#1 Hamilton ON L8L 8G1 (905) 544-1997 ext. 303	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 2000</i>	KPMG	2/12
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)				
Promouvoir le français à l'échelle du monde grâce à l'exploitation d'un service spécialisé de télévision.	Bureau 101 1755, boul. René- Lévesque E. Montréal QC H2K 4P6 (514) 522-5322	Partie II de la <i>Loi sur les corporations canadiennes, 1991</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/9
Les 3^e championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF – Sherbrooke 2003				
Promouvoir et célébrer les nouveaux niveaux de performance des athlètes de 15 à 17 ans.	145, rue Sauvé Sherbrooke QC J1L 1L6 (819) 573-2003	Partie III de la <i>Loi sur les compagnies du Québec, 2001</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/12
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	BC Place Stadium 3rd Floor East Airlock 777 Pacific Blvd. South Vancouver BC V6B 4Y8 (604) 730-7228	<i>Society Act of the Province of British Columbia, 1998</i>	Staley Okada Chandler & Scott	1/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada Regina 2005 Inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, diriger, administrer et superviser les Jeux d'été de Régina Canada 2005, au nom du Canada, de la province de la Saskatchewan et au nom d'autres groupes.	Suite 205 438 Victoria Avenue East Regina SK S4N 0P6	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2001	Virtus Group s.r.l.	1/9
Société d'accueil des Jeux d'hiver du Canada Whitehorse 2007 Inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, diriger, administrer et superviser les Jeux d'hiver de Whitehorse Canada 2007, au nom du Canada, du Territoire du Yukon et au nom d'autres groupes.	Bag 2007 Whitehorse, YK Y1A 6T7	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 2002	À désigner	2/18
Premier ministre				
Institut Vanier de la famille				
Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.	94 Centrepointe Drive Nepean ON K2G 6B1 (613) 228-8500	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1965	McCay Duff & Company	2/18
Nature Trust of British Columbia, The				
Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.	260-1000 Roosevelt Crescent North Vancouver BC V7P 1M3 (604) 924-9771	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1971	KPMG	1/11

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans les sociétés suivantes :

1. 574994 British Columbia Ltd.
2. Amertek Inc.
3. Autoskill International Inc.
4. Bugaboos Eyewear Corporation
5. Cade Struktur Corporation
6. Canadian Manoir
7. Canplats Resources Corporation
8. Carvern International
9. Consolidated Stone Industries Inc.
10. Cosem Neurostim Ltée
11. Data Trax Systems Ltd.
12. Dynasty Motocar Corporation
13. Ebdental Inc.
14. Goldenhill Cattle Company Ltd.
15. Groupe Immobilier Grilli Inc.
16. International Pursuit Corporation
17. InterUnion Financial Corporation
18. Kenloch Distillers Ltd.
19. Les Développements Phénix 1995
20. Les laboratoires Quelab Inc.
21. Madison Partners Limited
22. Omnitech Migration International Inc.
23. Plain Tree systems Inc.
24. Planet Medica Inc.
25. Process Capital Corporation
26. Sahelian Goldfields Inc.
27. Sitraco Inc.
28. The Vivant Group Inc.
29. Unibex Inc.

LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT
ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS
LESQUELLES LE CANADA
DÉTIENT DES INTÉRÊTS

LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹ PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Nom de la société	Catégorie
Affaires étrangères	
Banque africaine de développement	Organisation internationale
Banque asiatique de développement	Organisation internationale
Banque de développement des Caraïbes	Organisation internationale
Banque interaméricaine de développement	Organisation internationale
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée
Commission de la frontière internationale	Organisation internationale
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée
Affaires indiennes et du Nord	
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée
Agriculture et Agroalimentaire	
Agri-adapt Council Inc.	Société à régie partagée
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Société à régie partagée
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée
Commission canadienne du lait	Société d'État mère
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée
Financement agricole Canada	Société d'État mère
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nom de la société	Catégorie
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)	Société à régie partagée
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée
Anciens Combattants	
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisation internationale
Fonds du Souvenir	Société à régie partagée
Commerce international	
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère
Exinvest Inc.	Filiale d'Exportation et développement Canada
Exportation et développement Canada	Société d'État mère
Conseil du Trésor (Président du)	
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Société d'État mère
Développement des ressources humaines / Finances	
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée
Environnement	
Comité international du Niagara	Organisation internationale
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisation internationale
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisation internationale
Conseil international de contrôle du lac Memphrémagog	Organisation internationale
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère	Société à régie partagée
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée
International Porcupine Caribou Management Board	Organisation internationale
Finances	
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisation internationale
Association internationale de développement	Organisation internationale
Banque du Canada	Société d'État mère
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale

Nom de la société	Catégorie
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère
Fonds monétaire international	Organisation internationale
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère
Petro-Canada	Entreprise mixte
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère
Société de placements immobiliers de l'Office d'investissement du RPC	Filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Société de placements privés de l'Office d'investissement du RPC	Filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Société financière internationale	Organisation internationale
Industrie	
Banque de développement du Canada	Société d'État mère
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada
Commission canadienne du tourisme	Société d'État mère
Conseil canadien des normes	Société d'État mère
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme Société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
Génome Canada	Société à régie partagée
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Jackmen Development Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Lynnwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton

Nom de la société	Catégorie
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère
Industrie (Développement économique Canada)	
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée
Fonds commun des SADC du Québec	Société à régie partagée
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée
Montréal International	Société à régie partagée
Quartier international de Montréal	Société à régie partagée
Société de développement à l'exportation de Longueuil	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée
Société du Havre de Montréal	Société à régie partagée
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation
Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation
Patrimoine canadien	
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée
Agence mondiale antidopage	Organisation internationale
ARTV	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Centre canadien multisport – Atlantique	Société à régie partagée
Centre canadien multisport – Calgary	Société à régie partagée
Centre canadien multisport – Grand Victoria	Société à régie partagée
Centre canadien multisport – Manitoba	Société à régie partagée
Centre canadien multisport – Saskatchewan	Société à régie partagée
Centre canadien multisport – Toronto	Société à régie partagée
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée
Country Canada	Filiale de la Société Radio-Canada
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur route	Société à régie partagée
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée
Les 3 ^e championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF – Sherbrooke 2003	Société à régie partagée
Look Communications Inc.	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Musée canadien de la nature	Société d'État mère
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver	Société à régie partagée
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada Regina 2005 Inc.	Société à régie partagée
Société d'accueil des Jeux d'hiver du Canada Whitehorse 2007 Inc.	Société à régie partagée
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère
Société Radio-Canada	Société d'État mère
Téléfilm Canada	Société d'État mère
The Canadian Documentary Channel	Société affiliée à la Société Radio-Canada
TV5 Monde	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Visnews Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Pêches et Océans	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée
Premier ministre	
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée
Ressources naturelles	
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée
Congrès forestier mondial 2003	Société à régie partagée
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	Société à régie partagée
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Petroleum Technology Research Centre Inc.	Société à régie partagée
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée
Santé	
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée
Inforoute Santé du Canada Inc.	Société à régie partagée
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Société à régie partagée
PARTICIPaction	Société à régie partagée
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée
Transports	
2875039 Canada Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
3906949 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator Itée
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	Société d'État mère
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère
Administration du pont Blue Water	Société d'État mère
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée
Administration portuaire de Hamilton	Société à régie partagée
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée
Administration portuaire de Saint-John	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée
Aéroport de Montréal	Société à régie partagée
Aéroport de Québec Inc.	Société à régie partagée
Assured Logistics Inc.	Filiale de Progistix-Solutions Inc.
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator Ltée.
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Edmonton Regional Airport Authority	Société à régie partagée
EPO Inc.	Filiale de la Société de portefeuille EPO Inc.
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Fredericton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée
Innovapost Inc.	Filiale de la Société Canadienne des postes
Intelcom Courier Canada Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.

Nom de la société	Catégorie
Les investissements Purolator Ltée	Société affiliée à la Société canadienne des postes; Filiale de la Société 2875039 Canada Limited
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère
NAV CANADA	Société à régie partagée
Nieuwe Post Nederlandse Antillen N.V.	Filiale de Postes Canada internationale limitée
Parc Downsview Park inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Purolator Trade Solutions Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Progistix-Solutions Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère
RCMH-MRCF Inc.	Filiale de la Monnaie royale canadienne
Regina Airport Authority	Société à régie partagée
Ridley Terminals Inc.	Société d'État mère
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée
Services spécialisés TGM Inc.	Société affiliée à RCMH-MRCF Inc.
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère
Société canadienne des postes	Société d'État mère
Société de portefeuille EPO Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
St. Mary's River Bridge Company	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère
Milit-Air Inc.	Société à régie partagée

**LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT
ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES
LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE**

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
2875039 Canada Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
3906949 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator ltée	Transports
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	Société d'État mère	Transports
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée	Transports
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports
Administration du pont Blue Water	Société d'État mère	Transports
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Hamilton	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée	Transports

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Saint John	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée	Transports
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Aéroport de Montréal	Société à régie partagée	Transports
Aéroport de Québec Inc.	Société à régie partagée	Transports
Agence mondiale antidopage	Organisation internationale	Patrimoine canadien
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisation internationale	Finances
Agri-adapt Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
ARTV	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association internationale de développement	Organisation internationale	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Assured Logistics Inc.	Filiale de Progistix-Solutions Inc.	Transports
Banque africaine de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque de développement des Caraïbes	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale	Finances
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée	Transports
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée	Santé
Centre canadien multisport – Atlantique	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Grand Victoria	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Manitoba	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Saskatchewan	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Toronto	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée	Patrimoine canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada	Industrie
Comité international du Niagara	Organisation internationale	Environnement
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission canadienne du tourisme	Société d'État mère	Industrie
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Commission de la frontière internationale	Organisation internationale	Affaires étrangères
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisation internationale	Anciens combattants
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisation internationale	Environnement
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée	Transports
Congrès forestier mondial 2003	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisation internationale	Environnement
Conseil international de contrôle du lac Memphrémagog	Organisation internationale	Environnement
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes	Transports
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère	Finances
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée	Transports
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
Country Canada	Filiale de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator Ltée.	Transports
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Edmonton Regional Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles
EPO Inc.	Filiale de la Société de portefeuille EPO Inc.	Transports
Exinvest Inc.	Filiale de Exportation et développement Canada	Commerce international
Exportation et développement Canada	Société d'État mère	Commerce international
Financement agricole Canada	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée	Santé
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée	Industrie
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée	Développement des ressources humaines / Finances
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère	Société à régie partagée	Environnement
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	Société à régie partagée	Ressources naturelles

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds commun des SADC du Québec	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Industrie
Fonds du Souvenir	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisation internationale	Finances
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Génome Canada	Société à régie partagée	Industrie
Greater Fredericton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée	Transports
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée	Environnement
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur route	Société à régie partagée	Patrimoine canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Société affiliée à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances
Inforoute Santé du Canada Inc.	Société à régie partagée	Santé
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Innovapost Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée	Santé
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée	Premier ministre
Intelcom Courier Canada Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes	Transports
International Porcupine Caribou Management Board	Organisation internationale	Environnement
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Transports
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Transports
Jackmen Development Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Les 3 ^e championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAFF – Sherbrooke 2003	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Les investissements Purolator ltée	Société affiliée à la Société canadienne des postes; Filiale de la Société 2875039 Canada Limited	Transports
Look Communications Inc.	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Lynnwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Milit-Air Inc.	Société à régie partagée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Transports
Montréal International	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée	Premier ministre
NAV CANADA	Société à régie partagée	Transports
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nieuwe Post Nederlandse Antillen N.V.	Filiale de Postes Canada internationale limitée	Transports
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation	Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Société à régie partagée	Santé
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère	Finances
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Société d'État mère	Président du Conseil du Trésor

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Parc Downsview Park inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Transports
PARTICIPaction	Société à régie partagée	Santé
Petro-Canada	Entreprise mixte	Finances
Petroleum Technology Research Centre Inc.	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée	Santé
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.	Transports
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Purolator Trade Solutions Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Progistix–Solutions Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc.; Société affiliée à la Société canadienne des postes	Transports
Quartier international de Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère	Transports
RCMH-MRCF Inc.	Filiale de la Monnaie royale canadienne	Transports
Regina Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Ridley Terminals Inc.	Société d'État mère	Transports
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée	Transports
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Services spécialisés TGM Inc.	Société affiliée à RCMH-MRCF Inc.	Transports

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère	Transports
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Transports
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada Regina 2005 Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société d'accueil des Jeux d'hiver du Canada Whitehorse 2007 Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée	Pêches et Océans
Société de développement à l'exportation de Longueuil	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société de placements immobiliers de l'Office d'investissement du RPC	Filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Finances
Société de placements privés de l'Office d'investissement du RPC	Filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Finances
Société de portefeuille EPO Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée	Affaires indiennes et du Nord
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère	Transports
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Industrie
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Société du Havre de Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation	Industrie (Développement économique Canada)

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Transports
Société financière internationale	Organisation internationale	Finances
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Transports
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère	Transports
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
St. Mary's River Bridge Company	Filiale de la Société des ponts fédéraux Limitée	Transport
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Téléfilm Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
The Canadian Documentary Channel	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
TV5 Monde	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT

Importance de communiquer au Parlement des renseignements de bonne qualité dans les délais prévus

La communication au Parlement de renseignements de bonne qualité dans les délais prévus est l'un des principaux objectifs du régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Le bon fonctionnement du cadre de responsabilisation se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le Parlement et le gouvernement recevront de l'information utile qui leur permettra constamment de porter un jugement sur le rendement des sociétés.

Les sociétés font état de leur rendement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Pour chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le ministre de tutelle dépose au Parlement le résumé du plan d'entreprise, le résumé du budget d'investissement et le rapport annuel. La Loi prévoit en outre le dépôt du résumé du budget de fonctionnement des sociétés figurant à la partie I de l'annexe III.

Le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets ont pour objet de tenir le Parlement au courant des priorités stratégiques et de la situation financière de chacune des sociétés d'État. Les résumés sont fondés sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et ils ont pour objet de présenter

toutes les activités et tous les investissements touchant l'exploitation future des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Un rapport annuel d'une société d'État indique au Parlement le rendement de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et déposés dans les résumés précédents du plan d'entreprise et des budgets.

Délais prescrits pour le dépôt des documents au Parlement

Les délais prescrits pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, du résumé des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

Résumé du plan d'entreprise : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil. Ce délai est également applicable aux résumés des plans d'entreprise modifiés.

Résumé des budgets d'investissement et de fonctionnement : 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement ou le budget d'investissement, ou les deux, sont intégrés au plan d'entreprise, le délai prévu pour le dépôt des résumés des budgets est déterminé de la même façon que dans le cas du délai du dépôt du résumé du plan d'entreprise.

Rapport annuel : les sociétés doivent présenter leur rapport annuel au ministre de tutelle, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice. Le ministre de tutelle est tenu de déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement dans les 15 jours de séance suivant sa réception. Le délai est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou trois mois après la clôture de l'exercice de la société, le délai le plus court étant retenu.

Ces délais sont calculés en fonction du nombre réel et non pas du nombre prévu de jours de séance. Étant donné qu'il est impossible de prévoir quels seront les jours de séance ultérieurs, il est impossible de calculer les délais postérieurs au 31 juillet 2003.

Documents déposés au Parlement

Conformément aux exigences du paragraphe 152(1) de la LGFP, le tableau ci-après indique l'état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets des sociétés d'État pendant la période allant du 1^{er} août 2002 au 31 juillet 2003. Le tableau indique tous les documents qui satisfont au moins à l'une des deux conditions suivantes :

- le document a été déposé pendant la période à l'étude;
- le document n'a pas été déposé, mais il était censé être déposé avant ou pendant la période à l'étude.

Dans les cas où le délai est postérieur au 31 juillet 2003, mais où le document a été déposé pendant la période à l'étude, on considère qu'il a été déposé à temps et il n'en sera pas fait mention dans les rapports des années ultérieures.

Le paragraphe 152(2) de la LGFP exige que la vérificatrice générale du Canada intègre à son rapport annuel au Parlement une attestation confirmant l'exactitude des renseignements présentés dans ce tableau. Une vérification de l'information présentée dans ce chapitre a été exécutée par le Bureau du vérificateur général. Le Rapport du vérificateur est inclus en annexe du *Rapport de la vérificatrice générale du Canada 2003*.

Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements sur les rapports annuels ainsi que sur le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets, en communiquant avec chaque société d'État visée. Le chapitre « Fiches descriptives » du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des sociétés d'État.

**DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT PAR DES SOCIÉTÉS
D'ÉTAT MÈRES PENDANT L'EXERCICE SE TERMINANT
LE 31 JUILLET 2003**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien					
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-12-13	2002-12-12	2003-03-19	2003-02-04
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-12-13	2002-12-12	2003-03-19	2003-02-04
2002-2003 à 2006-2007 ¹	Résumé du plan d'entreprise	2002-12-13	2002-12-12	2003-03-19	2003-02-04
2002-2003	Résumé du budget d'investissement - modification	2003-06-02	non	n.d.	non
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement - modification	2003-06-02	non	n.d.	non
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004 à 2007-2008 ²	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
Administration de pilotage de l'Atlantique					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-05	2003-05-29	2003-05-06
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
Administration de pilotage des Grands Lacs					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-05	2003-05-29	2003-05-06
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration de pilotage des Laurentides					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-05	2003-05-29	2003-05-06
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
2003 à 2007 ³	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
Administration de pilotage du Pacifique					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-05	2003-05-29	2003-05-06
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-17	2003-05-29	2003-03-19
Administration du pont Blue Water					
2001-2002	Rapport annuel	2003-01-31	2003-05-16	2003-02-26	2003-05-28
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2002-10-25	2002-10-21	2002-12-03	2002-10-22
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-10-25	2002-10-21	2002-12-03	2002-10-22
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-10-25	2002-10-21	2002-12-03	2002-10-22
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-16	n.d.	2003-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-16	n.d.	2003-05-28
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-16	n.d.	2003-05-28

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Banque de développement du Canada					
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-11-08	2002-11-08	2002-12-12	2002-11-20
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-11-08	2002-11-08	2002-12-12	2002-11-20
2002-2003 à 2006-2007 ⁴	Résumé du plan d'entreprise	2002-11-08	2002-11-08	2002-12-12	2002-11-20
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-06-12	n.d.	2003-06-13
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-06-12	n.d.	2003-06-13
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-06-12	n.d.	2003-06-13
Commission canadienne du lait					
2001-2002	Rapport annuel	2002-11-28	2002-10-28	2002-12-11	2002-10-29
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-11-22	2002-10-28	2002-12-12	2002-10-29
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-11-22	2002-10-28	2002-12-12	2002-10-29
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-11-22	2002-10-28	2002-12-12	2002-10-29
Commission canadienne du tourisme					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-02	2003-05-29	2003-05-06
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-26	2003-05-29	2003-04-01
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-26	2003-05-29	2003-04-01
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-26	2003-05-29	2003-04-01
Commission de la capitale nationale					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-08-21	2002-11-05	2002-06-13
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-29	n.d.	2003-06-03
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-29	n.d.	2003-06-03
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-29	n.d.	2003-06-03

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Conseil canadien des normes					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-09-30	2002-11-05	2002-10-02
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-29	n.d.	2003-06-03
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-29	n.d.	2003-06-03
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-29	n.d.	2003-06-03
Construction de Défense (1951) Limitée					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-08-21	2002-11-05	2002-06-13
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-06-09	n.d.	2003-06-10
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-06-09	n.d.	2003-06-10
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-06-09	n.d.	2003-06-10
Corporation commerciale canadienne					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-08-21	2002-11-05	non
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2002-03-20	2003-03-19	2002-05-02	2003-03-25
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-03-20	2003-03-19	2002-05-02	2003-03-25
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-03-20	2003-03-19	2002-05-02	2003-03-25
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-11-21	2002-10-22	2002-12-12	2002-10-23
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-11-21	2002-10-22	2002-12-12	2002-10-23
2002-2003 à 2006-2007 ⁵	Résumé du plan d'entreprise	2002-11-21	2002-10-22	2002-12-12	2002-10-23
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-09	2003-06-04	n.d.	2003-06-05
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-09	2003-06-04	n.d.	2003-06-05
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-09	2003-06-04	n.d.	2003-06-05

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Corporation de développement des investissements du Canada					
2002	Rapport annuel	2003-05-02	2003-04-28	2003-05-29	2003-04-29
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-04-11	2002-10-02	2002-05-09	2002-10-03
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-04-11	2002-10-02	2002-05-09	2002-10-03
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-21	2003-05-29	2003-03-25
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-21	2003-05-29	2003-03-25
Énergie atomique du Canada limitée					
1997-1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-02	2002-11-05	2002-10-03
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-11-22	2002-11-04	2002-12-12	2002-11-05
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-11-22	2002-11-04	2002-12-12	2002-11-05
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-11-22	2002-11-04	2002-12-12	2002-11-05
Exportation et développement Canada					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-04-09	2003-05-29	2003-04-29
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
Financement agricole Canada					
2002-2003	Rapport annuel	n.d.	2003-06-12	n.d.	2003-06-13
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-05-26	2003-05-13	2003-06-19	2003-05-14
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-05-26	2003-05-13	2003-06-19	2003-05-14
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-05-26	2003-05-13	2003-06-19	2003-05-14

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-08-21	2002-11-05	2002-06-13
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2003-01-27	2002-10-09	2003-02-04
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2003-01-27	2002-10-09	2003-02-04
2002-2003 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2003-01-27	2002-10-09	2003-02-04
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	non	n.d.	non
2003-2004 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	non	n.d.	non
Marine Atlantique S.C.C.					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-05	2003-05-29	2003-05-06
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
2003 à 2007 ⁶	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-19	2003-05-29	2003-03-20
Monnaie royale canadienne					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-04-30	2003-05-29	2003-05-01
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-06-02	n.d.	2003-06-03
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-06-02	n.d.	2003-06-03
Musée canadien de la nature					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-08-21	2002-11-05	2002-06-13
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Musée canadien des civilisations					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-08-21	2002-11-05	2002-06-13
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004 à 2007-2008 ⁷	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
Musée des beaux-arts du Canada					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-11	2002-11-05	2002-10-22
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
Musée national des sciences et de la technologie					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-11	2002-11-05	2002-10-22
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-10	2002-11-05	2002-10-22
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-11-01	2002-10-21	2002-12-09	2002-10-22
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-11-01	2002-10-21	2002-12-09	2002-10-22
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-11-01	2002-10-21	2002-12-09	2002-10-22
Petro-Canada Limitée					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	2002-08-21	2001-05-17	2002-06-13
Queens Quay West Land Corporation					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-21	2002-11-05	2002-10-22

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Ridley Terminals Inc.					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	non	2003-05-29	non
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-02-21	2003-02-18	2003-05-07	2003-02-25
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-02-21	2003-02-18	2003-05-07	2003-02-25
2003 à 2007 ⁸	Résumé du plan d'entreprise	2003-02-21	2003-02-18	2003-05-07	2003-02-25
Société canadienne des ports					
1997	Résumé du budget d'investissement – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
Société canadienne des postes					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-05-02	2003-05-29	non
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-05-02	2003-05-29	2003-05-06
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-05-02	2003-05-29	2003-05-06
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-05-02	2003-05-29	2003-05-06
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
2002	Rapport annuel	2003-05-06	2003-04-28	2003-05-29	2003-04-29
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-03-21	2003-03-20	2003-05-29	2003-03-25
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-03-21	2003-03-20	2003-05-29	2003-03-25
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-03-21	2003-03-20	2003-05-29	2003-03-25
Société d'assurance-dépôts du Canada					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-03	2002-11-05	2002-10-08
2002-2003	Rapport annuel	n.d.	2003-07-16	n.d.	non
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-05-12	2003-03-21	2003-06-16	2003-03-25
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-05-12	2003-03-21	2003-06-16	2003-03-25
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-05-12	2003-03-21	2003-06-16	2003-03-25

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société de développement du Cap-Breton					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-08-21	2002-11-05	2002-10-03
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-11-22	2002-08-21	2002-12-12	2002-10-03
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-11-22	2002-08-21	2002-12-12	2002-10-03
2002-2003 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-11-22	2002-08-21	2002-12-12	2002-10-03
Société des ponts fédéraux Limitée, La					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-21	2002-11-05	2002-10-22
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-11-22	2002-11-04	2002-12-12	2002-11-05
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-11-22	2002-11-04	2002-12-12	2002-11-05
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-11-22	2002-11-04	2002-12-12	2002-11-05

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société d'expansion du Cap-Breton					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-07	2002-11-05	2002-10-08
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2003-05-16	2001-09-26	2003-05-28
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2003-05-16	2001-09-26	2003-05-28
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2003-05-16	2001-09-26	2003-05-28
2001-2002	Résumé du budget d'investissement - modification	2001-12-03	2003-05-16	2002-02-06	2003-05-28
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement - modification	2001-12-03	2003-05-16	2002-02-06	2003-05-28
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise - modification	2001-12-03	2003-05-16	2002-02-06	2003-05-28
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-08-21	2002-10-09	2002-06-13
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-08-21	2002-10-09	2002-06-13
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-08-21	2002-10-09	2002-06-13
2003-2004	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-06-18	n.d.	2003-06-19
2003-2004	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-06-18	n.d.	2003-06-19
2003-2004 à 2007-2008	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-06-18	n.d.	2003-06-19
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-23	2002-11-05	2002-10-24
Société immobilière du Canada limitée					
2001-2002	Rapport annuel	2002-10-25	2002-10-21	2002-11-05	2002-10-22
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2003-06-09	2003-06-05	n.d.	2003-06-09
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-09	2003-06-05	n.d.	2003-06-09
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-09	2003-06-05	n.d.	2003-06-09

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
VIA Rail Canada Inc.					
2002	Rapport annuel	2003-04-09	2003-04-02	2003-05-13	2003-04-03
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-05-02	2002-05-09	2002-06-06	non
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-02	2002-05-09	2002-06-06	non
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-02	2002-05-09	2002-06-06	non
2003	Résumé du budget d'investissement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003	Résumé du budget de fonctionnement	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29
2003 à 2007	Résumé du plan d'entreprise	2003-06-03	2003-05-28	n.d.	2003-05-29

¹ Le Plan d'entreprise pour l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien a été approuvé seulement pour l'année 2002–2003.

² Le Plan d'entreprise pour l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien a été approuvé seulement pour l'année 2003–2004.

³ Le Plan d'entreprise pour l'Administration de pilotage des Laurentides a été approuvé seulement pour l'année 2003.

⁴ Le Plan d'entreprise pour la Banque de développement du Canada a été approuvé seulement pour l'année 2002–2003.

⁵ Le Plan d'entreprise pour la Corporation commerciale canadienne a été approuvé seulement pour l'année 2002–2003.

⁶ Le Plan d'entreprise pour Marine Atlantique S.C.C. a été approuvé seulement pour l'année 2003.

⁷ Le Plan d'entreprise pour le Musée canadien des civilisations a été approuvé seulement pour l'année 2003–2004.

⁸ Le Plan d'entreprise pour Ridley Terminals Inc. a été approuvé seulement pour l'année 2003.

FICHES DESCRIPTIVES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Introduction

La fiche descriptive de chaque société d'État mère décrit le mandat et les activités de la société. Chaque fiche commence par la liste des principaux responsables de la société, soit le ministre de tutelle, le président du conseil d'administration, le premier dirigeant de la société et les vérificateurs externes. On y trouve également toutes les données nécessaires pour communiquer avec la société.

On y précise ensuite le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, ainsi que l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à laquelle elle est inscrite. On y indique en outre si la société est mandataire de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut engager la responsabilité de l'État par ses gestes.

Les renseignements sur le rendement, s'il y a lieu, sont tirés du rapport annuel de la société et du Résumé du plan d'entreprise approuvé au début de l'année visée et qui sont déposés au Parlement conformément à l'article 125(4) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le lecteur désireux d'obtenir de plus amples renseignements au sujet d'une société en particulier est prié de consulter le rapport annuel de la société ou de communiquer avec la société directement.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ministre de tutelle

L'honorable Bill Graham, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères

Président du conseil

Gordon S. Smith

Présidente et première dirigeante

Maureen O'Neil

Siège social

250, rue Albert
CP 8500
Ottawa ON
K1G 3H9
Téléphone : (613) 236-6163
Télécopieur : (613) 238-7230
Site Web : www.idrc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* (L.R.C. 1985, ch. I-19); exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Entreprendre, encourager, soutenir et diriger des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement. Le Centre favorise et poursuit également des recherches sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres pour le progrès économique et social de ces régions.

Profil de la société

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour principal objectif d'aider les chercheurs et les collectivités des pays en développement à trouver des solutions à leurs problèmes sociaux et économiques et à leurs problèmes de développement. Le CRDI relie les personnes, les institutions et les idées pour s'assurer que les résultats des recherches qu'il appuie et le savoir qui en découle sont partagés équitablement entre tous ses partenaires, au Nord et au Sud.

Pour atteindre cet objectif, le Centre finance des recherches, assure la formation de chercheurs et met en valeur les réseaux de recherche. Le programme des Partenariats canadiens du CRDI encourage la collaboration dans le domaine de la recherche entre les chercheurs scientifiques du Canada et ceux des pays en développement.

Le financement du CRDI provient principalement de crédits accordés par le Parlement. Pour diversifier ses sources de financement, le Centre a créé des entreprises de cofinancement avec des organismes donateurs.

Renseignements sur le rendement

Le CRDI est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement du CRDI figurant dans la présente fiche descriptive sont tirés de son Rapport annuel de 2002-2003.

Les activités suivantes sont indiquées pour l'exercice visé :

- Le 27 juin 2002, le CRDI a organisé un forum international sous le thème « Repenser la ville ». Tenu dans le cadre de la Conférence de Montréal, ce forum a réuni 80 décideurs et représentants d'entreprises de l'Amérique latine, du Canada et de l'Italie intéressés à discuter de gouvernance, en particulier sous l'angle des interactions entre les secteurs public et privé.
- S'inspirant du Plan d'action du G8 pour l'Afrique, le Conseil des gouverneurs du CRDI a approuvé un fonds spécial de 2,5 millions de dollars pour financer des activités liées au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. L'aide est destinée à deux domaines : l'élaboration d'une politique de santé fondée sur les résultats de la recherche et l'appui d'examen des politiques, en particulier les politiques en matière de science et de technologie et les politiques sur les technologies de l'information et de la communication dans certains pays désignés.
- Le CRDI a pris part à de nombreuses réunions interministérielles en vue du Sommet mondial sur le développement durable, tenu à Johannesburg en août et septembre 2002, et il a travaillé en étroite collaboration avec les trois principaux organismes chargés de la contribution canadienne : Environnement Canada, l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Deux représentants du CRDI ont fait partie de la délégation canadienne.
- Le 16 octobre, les D^{rs} Mario Henry Rodriguez et Juan Eugenio Hernández Avila de l'Instituto Nacional de Salud Pública du Mexique ont reçu le prix Jorge Rosenkranz 2002 dans la catégorie épidémiologie pour les travaux qu'ils ont menés dans le cadre d'un projet financé par le CRDI en vue de trouver des solutions autres que le recours au DDT dans la lutte contre les moustiques, vecteurs du paludisme.
- En collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada, Industrie Canada et Environnement Canada, le CRDI a parrainé le dialogue *Le Canada que nous voulons*. Administré par le Programme de participation publique des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, le projet a engagé un dialogue sur le genre de pays que les Canadiens veulent, pour eux et pour les générations à venir, en particulier sur la question de l'aide au développement. Dix rencontres ont eu lieu dans diverses régions du Canada au cours de l'automne 2002.
- Dans son édition du 17 au 23 août 2002, *The Economist* parlait en termes très élogieux du Programme d'interventions essentielles en santé en Tanzanie du CRDI.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Président du conseil et premier dirigeant

John Core

Siège social

Édifice 55
Promenade de la CCN
Ferme expérimentale centrale
960, avenue Carling
Ottawa ON
K1A 0Z2
Téléphone : (613) 792-2000
Télécopieur : (613) 792-2009
Site Web : www.cdc-ccl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur la Commission canadienne du lait* (L.R.C. 1985, ch. C-15) (L.C. 1994, ch. 26 et ch. 38) (L.C. 1995, ch. 23); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème la possibilité d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de qualité supérieure.

Profil de la société

La Commission canadienne du lait (CCL) est autorisée à acheter, à entreposer, à transformer ou à vendre des produits laitiers dans le cadre des engagements du Canada envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC); à mener des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; et à contribuer à la promotion de l'utilisation des produits laitiers.

La CCL conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière et détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché. Elle fixe également le prix cible pour le lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé et offre d'acheter les produits à ces prix.

Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts déployés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), la CCL contribue à l'établissement entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements d'un consensus qui sous-tend la mise en marché coordonnée des produits laitiers au Canada.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001-2002 à 2005-2006, la CCL a fait état de plusieurs objectifs visant à appuyer son mandat.

Le tableau suivant rend compte des résultats des objectifs établis dans son Rapport annuel de 2001-2002 :

Objectifs	Résultats
Collaborer avec les gouvernements et l'industrie afin de s'assurer que le système canadien de commercialisation des produits laitiers est conforme aux ententes en matière de commerce international.	En collaboration avec les signataires provinciaux, la Commission s'est assurée de la signature de la nouvelle Entente sur la mise en commun des revenus du lait et de la mise en application des modifications à l'Entente sur la mise en commun de tout le lait et à l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest.
Coordonner et faciliter les efforts pour améliorer et harmoniser les systèmes canadiens de mise en commun, administrés par la CCL, afin de simplifier le système canadien de gestion des approvisionnements de lait.	Le personnel de la CCL a aidé la province de Terre-Neuve et Labrador à compléter son intégration au Plan national de commercialisation du lait pour l'année laitière 2001-2002. Cette province a reçu un quota de 3,5 millions de litres de lait de transformation au cours de la première année.
Améliorer les communications avec les dirigeants de l'industrie et évaluer et établir un moyen de communication plus global avec les groupes clients de la CCL.	Les commissaires ont organisé des consultations avec l'industrie afin d'aborder diverses questions. Les rencontres ont porté sur des enjeux comme l'établissement des prix, la substitution de produits laitiers et le surplus structurel de poudre de lait écrémé.
Mettre en œuvre et coordonner un système national de vérification.	En mai 2002, la CCL a reconvoqué le Comité de vérification, qui comprend les vérificateurs provinciaux. Elle continue ainsi de collaborer avec les provinces en vue de la mise en œuvre d'un solide système de vérification qui protège l'intégrité de l'approvisionnement en lait sur le marché intérieur.

Coûts financés par le gouvernement du Canada (sauf les subventions aux producteurs de lait de transformation et de crème) :

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réal	2000-2001 Réal
Frais administratifs (en milliers de dollars)	2 762	2 873	2 775
Études des coûts de production et de la politique laitière (en milliers de dollars)	500	300	542

À noter : L'exercice de la CCL s'étend du 1^{er} août au 31 juillet.

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de
l'Agroalimentaire

Présidente du conseil

Rosemary Davis

Président et premier dirigeant

John J. Ryan

Siège social

1800 Hamilton Street
PO Box 4320
Regina SK
S4P 4L3
Téléphone : (306) 780-8100
Télécopieur : (306) 780-5875
Site Web : www.fcc-fac.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1959; *Loi sur le crédit agricole*; prorogée le 2 avril 1993, en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole* (L.C. 1993, ch. 14); prorogée le 14 juin 2001, en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada* (L.C. 2001, ch. 22); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services et de produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales et aux entreprises, petites et moyennes de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture.

Profil de la société

Financement agricole Canada (FAC) offre des solutions de financement souples aux producteurs primaires et aux agroentreprises. La *Loi sur le financement agricole Canada*, autorise FAC à offrir des services de gestion financière et commerciale répondant aux nouveaux besoins de l'industrie agricole et les prévoyant. Grâce à FAC, les producteurs et les agroentreprises de tout le Canada auront accès à un plus grand nombre de services, ce qui les aidera à planifier leur réussite à long terme.

FAC a son siège social à Regina et sert sa clientèle à partir de 100 bureaux établis partout au Canada, surtout dans les régions agricoles.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de FAC pour la période de 2002-2003 à 2006-2007 faisait état d'objectifs dans les domaines suivants : 1) ressources humaines et organisation; 2) fidélisation de la clientèle et présence sur le marché; 3) efficacité des processus et amélioration de la qualité, et 4) réussite financière.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, FAC faisait également état de ces objectifs et rendait compte des résultats obtenus au cours de l'année, notamment les suivants :

- FAC a décaissé 2,9 milliards de dollars en prêts bruts dont 2,0 milliards au titre du financement agricole, 452 millions à agri-entreprise et 430 millions aux alliances.
- FAC a connu sa dixième année consécutive de croissance du portefeuille avec une hausse de 14,2 p. 100 en 2002-2003.
- FAC a lancé une nouvelle suite de produits *Coups d'pousse*, qui lui ont permis d'approuver 283 prêts, totalisant 92,3 millions de dollars.
- FAC encourage les membres de son personnel à se lancer dans de nouveaux champs d'intérêt et à saisir les occasions qui se présentent afin de poursuivre une carrière des plus intéressantes et enrichissantes. En 2002-2003, les investissements en formation et perfectionnement représentaient 5,7 p. 100 de la masse salariale.
- FAC a incorporé la stratégie d'entreprise au plan de travail annuel de la technologie de l'information.

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	2002-2003 Prévu	2002-2003 Réal	2001-2002 Réal
Bénéfice net (en millions de dollars)	79,3	96,8	68,8
Rendement des capitaux propres (%)	10,5	12,2	8,7
Ratio d'efficience (%)*	48,1	42,3	48,4
Dépenses d'administration (en millions de dollars)	112,7	119,3	101,6

* Dépenses engagées pour gagner un dollar de revenu.

COMMERCE INTERNATIONAL

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Alan R. Curleigh

Président et premier dirigeant

Douglas Patriquin

Siège social

Centre Clarica
Bureau 1100
50, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 992-2121
Site Web : www.ccc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-14);
partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays.

Profil de la société

En tant que l'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, la Corporation commerciale canadienne (CCC) réunit les acheteurs internationaux et les exportateurs canadiens en leur permettant de conclure des contrats aux conditions les plus favorables possible. La CCC appuie les efforts d'exportation des entreprises en fournissant son expertise en passation de contrats et une garantie de la réalisation des contrats appuyée par le gouvernement du Canada aux acheteurs étrangers. La CCC fait partie de l'équipe commerciale du gouvernement du Canada.

En tant qu'organe du gouvernement fédéral pour la passation de contrats d'exportation, la CCC a comme mandat :

- d'assurer aux exportations canadiennes un accès privilégié aux marchés du U.S. Department of Defense et à la NASA par l'intermédiaire d'accords officiels signés par le gouvernement du Canada;
- de par sa fonction d'entrepreneur principal, d'aider les exportateurs canadiens à explorer le marché des ventes dans le commerce et de constituer ainsi une plateforme aux transactions intergouvernementales;
- de faciliter l'accès aux fournisseurs commerciaux de préfinancement des exportations;

- d'offrir son assistance et son savoir-faire dans la préparation des soumissions ou propositions, les négociations liées aux contrats d'exportation et à la gestion des contrats.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002-2003 à 2006-2007, la CCC a indiqué qu'elle s'était fixé les objectifs suivants pour la période de planification : de mettre davantage l'accent sur sa vocation commerciale; d'améliorer sa capacité interne et externe de prestation de services; d'accroître sa notoriété et se faire mieux connaître; et d'élargir sa clientèle de PME. Voici certaines des réalisations liées aux objectifs commerciaux et financiers de la Corporation, mentionnées dans son Rapport annuel de 2002-2003 :

Objectifs commerciaux et financiers	2002-2003 Prévu	2002-2003 Réal	2001-2002 Réal
Nombre de clients ayant utilisé les services de la CCC	1 995	1 971	1 954
Nombre de clients signataires de contrats et d'avenants par l'intermédiaire de la CCC	258	215	228
Volume d'affaires (en milliards de dollars)	1,0 à 1,2	0 952	1 214
Indice de satisfaction de la clientèle	7,4	7,9	7,8

Les réalisations liées aux indicateurs de rendement financier dont la CCC a rendu compte sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Indicateur de rendement	2002-2003 Réal	2001-2002 Réal
Frais de fonctionnement nets en pourcentage du volume d'affaires (%)	(1,7)	(1,1)
Temps requis pour payer les exportateurs canadiens (jours)		
• Programme de paiement accéléré	18	17
• Autre	31	33
Provision pour créances douteuses en pourcentage des clients étrangers	0,0	0,0
Frais contractuels supplémentaires en pourcentage du volume d'affaires	0,21	0,03

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P.,
député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Paul Gobeil

Président et premier dirigeant

A. Ian Gillespie

Siège social

151, rue O'Connor
CP 655
Ottawa ON
K1A 1K3
Téléphone : (613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690
Site Web : www.edc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur l'expansion des exportations* (L.R.C. 1985, ch. E-20) (L.C. 1993, ch. 26 en vigueur le 10 juin 1993); (L.C. 2001, ch. 33 en vigueur le 10 décembre 2001); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faciliter et accroître le commerce extérieur du Canada et la capacité des entreprises canadiennes à se lancer dans ce commerce et à tirer parti des débouchés internationaux.

Profil de la société

Exportation et développement Canada (EDC) a pour mandat de soutenir et de développer le commerce extérieur du Canada et la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés qu'offrent les marchés internationaux. Dans l'exercice de son mandat, EDC offre aux entreprises canadiennes toute une gamme de services. Ces services se divisent en cinq catégories : l'assurance-comptes clients, les services de financement, les services de cautionnement, l'assurance-risques politiques et le capital action.

EDC partage aussi de plusieurs façons ses vastes connaissances en gestion des risques, notamment au moyen de rapports et d'analyses en ligne sur la situation économique et politique par pays, d'études de marché et de ses ateliers *Parlons risques*. Les exportateurs et investisseurs canadiens ont ainsi accès à des données fiables et à jour qui peuvent influencer sur la conduite de leurs activités.

Par l'intermédiaire de ses équipes de travail organisées en fonction des secteurs et des produits, et de ses groupes spécialisés de soutien de la clientèle, EDC fournit une gamme complète de services financiers visant à aider les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la société pour la période de 2002 à 2006, EDC a indiqué qu'elle s'était fixée l'objectif ci-après pour 2002 : de créer et d'offrir une capacité et des débouchés à l'appui des entreprises canadiennes en quête de contrats

internationaux. Des objectifs numériques ont été intégrés à l'égard d'un grand nombre de mesures qui sous-tendent cet objectif.

Dans son Rapport annuel de 2002, EDC a fait état de la mesure dans laquelle ses objectifs ont été atteints. Certains de ces résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Objectifs stratégiques et mesures	2002 Prévu	2002 Réal	2001 Réal
Doubler le nombre de clients			
• Nombre de clients servis	6 800	7 223	6 355
• Nombre de PME* servies	6 050	6 575	5 720
• Satisfaction générale de la clientèle (%)	80,0	81,8	81,5
Saisir les opportunités et accroître la capacité			
• Volume d'activités (en milliards de dollars)	40,0	51,2	44,35
• Volume d'activités sur les marchés en développement (en milliards de dollars)	9,5	9,9	10,99
Accroître le capital **			
• Bénéfice net (en millions de dollars)	(159)	122	58
• Ratio d'efficience interne (%)	20,7	17,4	15,7
• Rendement des capitaux propres (%)	(9,2)	5,9	2,8
Ressources génératrices de résultats			
• Taux de départ volontaires (%)	<10	4,0	6,4
• Nombre de jours de formation par employé	5	5	5

* Petites et moyennes entreprises.

** Accroître le capital pour le porter à 7 milliards de dollars d'ici 2004.

CONSEIL DU TRÉSOR

OFFICE D'INVESTISSEMENT DES RÉGIMES DE PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC

Ministre de tutelle

L'honorable Lucienne Robillard, C.P., députée
Présidente du Conseil du Trésor

Président du conseil

Paul Cantor

Président et premier dirigeant

Gordon J. Fyfe

Siège social

Bureau 200
440, avenue Laurier Ouest
Ottawa ON
K1R 7X6
Téléphone : (613) 782-3095
Télécopieur : (613) 782-2228

Bureau de Montréal

Site Web : www.investpsp.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (L.C. 1999, ch. 34); exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes en cause, les sommes transférées à l'Office d'investissement en application d'articles de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* et maximiser le rendement de l'investissement sans prendre de risques de perte indus.

Profil de la société

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (l'Office d'investissement) a été créé en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* afin d'investir sur les marchés financiers les sommes transférées après le 1^{er} avril 2000 par le gouvernement du Canada aux fins des régimes de pensions des Forces canadiennes, de la fonction publique fédérale et de la Gendarmerie royale du Canada.

L'Office d'investissement doit investir ces sommes en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu du financement et des principes et exigences des régimes créés aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, ainsi que de l'aptitude de ces régimes à s'acquitter de leurs obligations financières.

Renseignements sur le rendement

L'Office d'investissement est exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'a pas, par conséquent, à déposer un Résumé du plan d'entreprise au Parlement. La loi régissant l'Office d'investissement prévoit cependant le dépôt d'un rapport annuel au Parlement. Dans ce rapport, l'Office d'investissement doit faire état de ses réalisations en fonction des objectifs en matière d'investissement de l'année précédente ainsi que de ses objectifs pour la prochaine année et pour un avenir prévisible.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, l'Office d'investissement a indiqué que l'année financière 2003 a été une période difficile pour les fonds de pension canadiens, y compris les fonds gérés par l'Office d'investissement. En outre :

- Au cours de cette période, l'Office d'investissement a reçu 3,4 milliards de dollars en contributions nettes des régimes de pensions de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada.
- À la fin de l'exercice 2003, la valeur marchande de l'actif investi s'élevait à 8,1 milliards de dollars, comparativement à 5,6 milliards de dollars au 31 mars 2002. Au 31 mars 2003, l'actif consolidé était placé selon la répartition suivante : 39,0 p. 100 en actions canadiennes, 25,7 p. 100 en actions étrangères et 35,3 p. 100 en titres à revenu fixe.
- Pour l'exercice 2003, l'Office d'investissement a enregistré des charges de 13,0 millions de dollars contre 7,3 millions de dollars en 2002.

Les résultats des placements et les rendements des indices de référence pour les comptes consolidés se présentent comme suit :

	Taux de rendement des comptes consolidés (exercice 2003)		
	Rendement des portefeuilles (%)	Rendement des indices de référence (%)	Indices de référence
Actions canadiennes	(18,6)	(17,6)	S&P/TSX
Actions étrangères	(30,5)	(29,9)	S&P 500, MSCI, EAFE*
Titres à revenu fixe	9,4	9,2	SCM Univers
Quasi-espèces	3,2	2,7	SCM bons du Trésor (91 jours)
Comptes consolidés	(13,5)	(12,9)	Indice de référence de la politique**

Les taux de rendement ci-dessus, utilisés pour la consolidation des trois comptes de régime de pensions, sont pondérés par le temps, avant tous les frais. Ils sont calculés et vérifiés selon les normes prescrites par l'AMR***.

* En dollars canadiens, l'indice Standard & Poor et *Morgan Stanley Capital Inc.* d'Europe, d'Australasie et d'Extrême Orient, pondérés selon la capitalisation boursière.

** Selon les pondérations établies par la politique de placement.

*** L'*Association for Investment Management and Research*.

FINANCES

BANQUE DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Gouverneur

David A. Dodge

Siège social

234, rue Wellington

Ottawa ON

K1A 0G9

Téléphone : 1 800-303-1282

Télécopieur : (613) 782-7713

Site Web : www.bank-banque-canada.ca

Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1934; *Loi sur la Banque du Canada* (L.R.C. 1985, ch. B-2); mandataire financier du gouvernement du Canada; exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

Formuler et appliquer la politique monétaire du Canada et agir en qualité de mandataire financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier mise en circulation au Canada.

Profil de la société

Les responsabilités de la Banque du Canada (la Banque) sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, une monnaie sûre, la stabilité financière et la gestion efficiente des fonds publics et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après :

- **Politique monétaire** : La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Monnaie** : La Banque émet les billets de banque canadiens. À ce titre, elle veille à la conception des billets et à leur distribution ainsi qu'à leur éventuel remplacement.
- **Services de banque centrale** : Cette fonction regroupe deux grandes activités : la promotion de la stabilité du système financier et la prestation de services efficients de gestion financière au gouvernement fédéral.
- **Services relatifs aux titres destinés aux particuliers** : La Banque veille à ce que soit assurée la fourniture de divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada et d'obligations à prime du Canada grâce à des opérations et des systèmes de soutien efficients.

Renseignements sur le rendement

Comme la Banque du Canada est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un Résumé du plan d'entreprise de la Banque n'est pas déposé au Parlement. Les renseignements sur le rendement de la Banque fournis dans la présente fiche descriptive sont tirés de son Rapport annuel de 2002 et incluent ce qui suit :

- La Banque a participé activement aux travaux de groupes chargés d'étudier diverses questions touchant à la stabilité du système financier international — dont le G20 et le Forum sur la stabilité financière —, travaux qui mettaient résolument l'accent sur l'amélioration du cadre de prévention et de résolution des crises.
- En plus d'approfondir ses recherches sur les questions liées au système financier, la Banque a entrepris de renseigner davantage le public et d'élargir le débat sur le sujet en lançant une nouvelle publication semestrielle, la *Revue du système financier*. Cette dernière mettra en lumière l'évolution et les changements que connaît le système financier canadien.
- La Banque est intervenue sur plusieurs fronts pour protéger la monnaie canadienne de la contrefaçon. Le problème étant d'envergure internationale, elle a continué de collaborer à toute une gamme de projets avec d'autres banques centrales, des instituts d'émission étrangers et des fabricants et fournisseurs de matériel. Ces projets portent notamment sur la conception, la production et la distribution des billets de banque ainsi que sur la technologie et les caractéristiques de sécurité qui leur sont propres.
- Outre son étroite collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada en vue de la résolution des problèmes liés à la contrefaçon, la Banque a intensifié ses rapports avec les autorités policières provinciales et municipales pour appuyer l'application de la loi et les activités de sensibilisation du public.
- La Banque a mis au point de nouvelles caractéristiques anticontrefaçon qui seront incorporées aux trois plus grosses coupures de la série *L'épopée canadienne*. Elle compte mettre en circulation l'une de ces coupures au premier semestre de 2004, et les deux autres, dans les 12 mois qui suivront.
- Le cadre de conduite de la politique monétaire repose sur une fourchette cible de maîtrise de l'inflation qui est définie en fonction de l'indice des prix à la consommation et centrée sur un point médian de 2 p. 100. La poursuite de cette cible a permis au pays de bénéficier non seulement d'un taux d'inflation stable et plus prévisible, mais aussi d'une économie plus rigoureuse et plus stable.

Le tableau qui suit renferme certaines données récapitulatives.

	2002 Réal	2001 Réal	2000 Réal
Revenu (en millions de dollars)	2 016,6	2 149,2	2 111,0
Dépenses (en millions de dollars)	194,2	168,8	118,6
Revenu net versé au Canada (en millions de dollars)	1 822,4	1 980,4	1 992,4

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA, LA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Donald McQ. Shaver

Siège social

CP 71058
L'Esplanade Laurier
Ottawa ON
K2P 2L9
Téléphone : (613) 943-9391
Télécopieur : (613) 943-9390

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1982; *Loi canadienne sur les sociétés par action*. Status constitutifs délivrés le 26 mai 1982; partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui leur sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, son mandat actuel est de réduire progressivement ses activités en se départant de ses actifs restants de façon ordonnée et en réduisant ses coûts d'exploitation au minimum, dès que possible.

Profil de la société

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) gère deux filiales en propriété exclusive, Canada Eldor Inc. (CEI) et la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH). Cette dernière filiale gère la participation de 8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifère extracôtier Hibernia.

La CDIC gère également toute question en suspens découlant de désinvestissements antérieurs, y compris la vente des actifs d'exploitation de Canada Eldor Inc. à Cameco Corporation. Ces questions comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, la CDIC avait pour principaux objectifs en 2002 :

- de gérer les investissements dans la SGCH afin d'obtenir un bénéfice et de positionner favorablement la SGCH en vue du processus de vente;
- de continuer à gérer les obligations restantes qui découlent du contrat d'achat et de vente entre CEI et Cameco Corporation, notamment le passif éventuel afférent aux déchets, les questions concernant les retraités et les litiges;
- de gérer les contrats découlant de la vente de Theratronics et de Canadair;
- de continuer à procéder à une réduction progressive et ordonnée des activités de la Corporation.

Dans son Rapport annuel de 2002, la CDIC a indiqué les activités suivantes :

- Le Conseil d'administration de la société continue de se préparer à l'aliénation du reste des éléments d'actif de la société et poursuit la liquidation ordonnée de ses obligations résiduelles.
- Au cours de 2002, la CDIC n'a pas emprunter du gouvernement fédéral et n'a pas reçu d'affectation de fonds.
- En 2002, elle a remboursé environ 128 millions de dollars de crédits au gouvernement. Au 31 décembre 2002, tous les crédits reçus du gouvernement avaient été remboursés. La SGCH versera à la CDIC l'excédent du fonds de roulement sous forme de dividendes que la CDIC versera au gouvernement.
- La CDIC est également tenue de gérer toute question en suspens découlant d'aliénations antérieures. Ces questions qui ont essentiellement trait à CEI comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours. En juin 2002, une entente a été conclue dans le but de régler une poursuite et CEI a assumé la responsabilité d'une tranche de 16,2 millions de dollars au titre de ce règlement. Les fonds sont entiers jusqu'à ce que les modalités du règlement fassent l'objet d'un accord.

OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Présidente du conseil

Gail Cook-Bennett

Président et premier dirigeant

John A. MacNaughton

Siège social

Suite 2700
One Queen Street East
Toronto ON
M5C 2W5
Téléphone : (416) 868-4075
Télécopieur : (416) 868-4083
Site Web : www.oirpc.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1998; *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (L.C. 1997, ch. 40); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer avec prudence et professionnalisme les fonds transférés du Compte du Régime de pensions du Canada à l'Office d'investissement du RPC, en agissant au mieux des intérêts des cotisants et des bénéficiaires et en cherchant à obtenir un rendement optimal sans soumettre les fonds à des risques indus.

Profil de la société

Le rôle de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (l'Office d'investissement) consiste à accroître la valeur à long terme de l'actif du Régime de pensions du Canada (RPC) en investissant avec prudence les fonds non nécessaires au versement des prestations du RPC.

Renseignements sur le rendement

Comme l'Office d'investissement est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement. Toutefois, la Loi régissant l'Office d'investissement renferme des exigences strictes en ce qui a trait à l'obligation de rendre compte, y compris la présentation d'un rapport annuel détaillé qui doit être mis à la disposition du public. L'Office d'investissement doit indiquer dans son rapport annuel la mesure dans laquelle il a réussi à atteindre les objectifs de placement de l'exercice précédent et préciser les objectifs de l'exercice suivant et pour l'avenir prévisible.

Dans son rapport annuel de 2002-2003, l'Office d'investissement indique les activités suivantes :

- La perte globale pour l'exercice a été d'environ 1,1 milliard de dollars, soit un taux de rendement de moins de 1,5 p. 100, contre un gain de 2,3 milliards de dollars pour l'exercice précédent, soit un taux de rendement positif de 5,7 p. 100.
- Au 31 mars 2003, l'actif de l'Office d'investissement, soit 17,5 milliards de dollars ou 31 p. 100 du portefeuille total de 55,6 milliards de dollars du RPC, était composé de 89 p. 100 d'actions de sociétés ouvertes, de 9 p. 100 d'actions de sociétés fermées et de 2 p. 100 d'immobilier. Le portefeuille de l'Office d'investissement a perdu 4,1 milliards de dollars pendant l'exercice 2003, soit un taux de rendement négatif de 21,1 p. 100, contre un revenu de 316 millions de dollars et un taux de rendement positif de 3,4 p. 100 au cours de l'exercice précédent.
- L'Office d'investissement a transféré les actions de sociétés ouvertes détenues dans des fonds indiciaires de caisses en gestion commune et de fonds communs de placement, gérés par des sociétés de gestion des placements de l'extérieur, dans son propre fonds distinct, chez un nouveau dépositaire. Elle a choisi un système de gestion des ordres, qui est en cours d'installation et acquis des capacités internes de conclusion d'opérations sur liquidités et dérivés.
- La responsabilité de la gestion de son portefeuille passif d'actions de sociétés, qui était assumée par des gestionnaires externes, a été confiée à des gestionnaires internes, ce qui pourrait permettre d'économiser chaque année des millions de dollars de frais de façon durable.

Le rendement des placements par rapport à celui des indices de référence apparaît ci-dessous :

	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003		Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002	
	Rendement du portefeuille (%)	Indice de référence (%)	Rendement du portefeuille (%)	Indice de référence (%)
Actions canadiennes	(17,3)	(17,5)	5,9	4,7
Actions étrangères	(27,6)	(28,0)	(2,3)	(2,8)
Actifs à rendement réel	(50,7)	9,2	2,6	1,1
Rendement global	(21,1)	(20,3)	3,4	2,4

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002
Revenus de placement / (perte) (en milliers de dollars)	(4 139 424)	316 034
Frais de placement et d'administration (en milliers de dollars)	12 866	11 408
Bénéfice net / (perte) provenant de l'exploitation (en milliers de dollars)	(4 152 290)	304 626

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Ronald N. Robertson

Président et premier dirigeant

Jean Pierre Sabourin

Siège social

17^e étage
50, rue O'Connor
CP 2340, succursale D
Ottawa ON
K1P 5W5
Téléphone : (613) 996-2081
Télécopieur : (613) 996-6095
Site Web : www.cdic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (L.R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch. 18 [2^e Supp.]); (L.C. 1992, ch. 26); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer les dépôts admissibles dans les institutions membres, encourager le recours à de saines pratiques commerciales et financières aux institutions membres et encourager la stabilité du système financier canadien, dans l'intérêt des personnes qui confient des dépôts aux institutions membres et de façon à minimiser les possibilités de pertes pour la Société.

Profil de la société

Aux fins de l'assurance-dépôts, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) entreprend toute une gamme d'initiatives visant à faire mieux comprendre l'assurance-dépôts, à évaluer et à suivre de près les risques liés au fait d'assurer les dépôts en collaboration avec les organismes de réglementation, à gérer les relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs associations et les autres parties intéressées, à se tenir au courant des questions d'ordre économique et stratégique et à réduire au minimum le coût de l'assurance-dépôts. Les principales fonctions de la SADC concernent l'assurance et la gestion des risques, les réclamations et les recouvrements, et les communications et la sensibilisation des déposants.

Au 31 mars 2003, la SADC comptait 88 institutions membres, soit trois de moins qu'un an plus tôt.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la SADC pour la période de 2002-2003 à 2006-2007, les objectifs de la Société étaient les suivants : fournir de l'assurance-dépôts, promouvoir les *Normes de pratiques commerciales et financières saines* et encourager la stabilité du système financier et y participer. La Société a établi quatre stratégies d'entreprise à long terme suivantes, qui lui permettront d'atteindre les objectifs

commerciaux susmentionnés, soit : la capacité d'intervention immédiate, l'investissement dans la technologie pour améliorer l'information, le respect des *Normes de pratiques commerciales et financières saines* et la sensibilisation et l'information du public.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la Société a fait état de ses réalisations, y compris les suivantes :

- La SADC a continué de renforcer sa fonction d'évaluation des risques en utilisant un processus basé sur les types d'institutions pour parfaire les évaluations de chaque institution membre et en validant les méthodes actuelles d'évaluation des risques au moyen de simulations axées sur des interventions passées auprès d'institutions membres ayant fait faillite.
- Pour garder à jour les Normes et les documents connexes, la SADC a examiné, au pays et à l'étranger, les pratiques de régie d'entreprise, de gestion stratégique, de gestion des risques et de surveillance par des organismes de réglementation et de surveillance (y compris le BSIF et les organismes de réglementation provinciaux, la *Federal Deposit Insurance Corporation* et la Banque des règlements internationaux).
- La SADC a mis en œuvre un système permettant aux institutions membres de télécharger le formulaire de déclaration relatif au *Règlement administratif sur les primes différentielles* de la SADC et de le transmettre par voie électronique une fois rempli – ce projet s'inscrit dans les efforts constants déployés par la SADC pour accroître l'interaction par voie électronique avec les institutions membres.
- Pour la troisième année consécutive, la SADC a poursuivi sa campagne nationale de sensibilisation du public sur cinq ans.
- Au cours de l'exercice financier 2002-2003, la SADC a entrepris un examen complet de sa structure organisationnelle et de ses fonctions. Cet examen s'imposait pour plusieurs raisons : changement dans le volume de travail de certains acteurs-essentiels, possibilité de simplifier le déroulement et la méthode de travail et nécessité de gérer avec rigueur l'augmentation des frais d'exploitation. Tout au long de cet examen, on a porté une attention particulière au maintien des compétences essentielles de la Société, à l'exécution compétente de son mandat et à la planification de la relève. La restructuration a entraîné une réduction de 12 p. 100 des années personnes.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2002-2003 Prévu	2002-2003 Réal	2001-2002 Réal
Revenus au titre des primes (en millions de dollars)*	80	76	155
Revenus globaux (en millions de dollars)	104	108	191
Bénéfice net (en millions de dollars)	71	52,7	31,5

* En 2002, le taux de prime a été réduit de moitié par rapport à 2001. À l'exercice comptable des primes 2002, 78 p. 100 des institutions membres se sont classées dans la catégorie de tarification supérieure, soit 12 p. 100 de plus qu'à l'exercice précédent.

INDUSTRIE

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Cedric E. Ritchie

Président et premier dirigeant

Michel Vennat

Siège social

Édifice de la BDC
Bureau 400
5, Place Ville-Marie
Montréal QC
H3B 5E7
Téléphone : (514) 283-5904
Télécopieur : (514) 283-7838
Site Web : www.bdc.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1974; *Loi sur la Banque fédérale de développement* (L.R.C. 1985, ch. F-6); maintenue sous sa nouvelle dénomination en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (L.C. 1995, ch. 28); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Promouvoir et soutenir la création et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en offrant un large éventail de produits et de services financiers, et de services de consultation en gestion des affaires.

Profil de la société

La mission de la Banque de développement du Canada (BDC) consiste à favoriser la création et la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes (PME), en leur offrant des services financiers et de consultation opportuns et appropriés. La BDC fournit des services financiers complémentaires et constitue une source pancanadienne de financement par actions.

La BDC entend contribuer de façon unique et significative au succès de l'entrepreneuriat dynamique et novateur, dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes. En remplissant son mandat, la BDC s'emploie tout particulièrement à soutenir la capacité d'innovation des PME en leur fournissant toute une gamme de solutions de financement et de consultation.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de 2003 à 2007, la BDC indiquait qu'elle s'était fixée les objectifs institutionnels suivants pour remplir son mandat d'intérêt public et son mandat commercial :

- établir une relation unique et précieuse avec les entrepreneurs canadiens afin de soutenir la création et la croissance de leurs entreprises;

- favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance;
- établir des processus efficaces et efficients destinés à soutenir la connaissance du marché local;
- obtenir une rentabilité suffisante pour croître tout en remplissant son mandat d'intérêt public;
- obtenir un rendement des capitaux propres au moins égal au coût à long terme des fonds du gouvernement.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la BDC décrit ses réalisations liées à ses stratégies. Le tableau suivant indique ses objectifs de rendement et mesures du rendement :

Objectifs institutionnels généraux	Indicateurs de rendement	2002-2003 Prévu	2002-2003 Réel	2001-2002 Réel
Obtenir une rentabilité suffisante pour croître tout en remplissant son mandat d'intérêt public	• Valeur du portefeuille de prêts en cours (en milliards de dollars)	6,5	6,7	6,1
	• Revenus annuels du Groupe-conseil (en millions de dollars)	19	18,2	18,2
Établir une relation unique et précieuse avec les entrepreneurs canadiens afin de soutenir la création et la croissance de leurs entreprises	• Satisfaction de la clientèle (%)	89	90	90
Établir des processus efficaces et efficients destinés à soutenir la connaissance du marché local	• Ratio de rendement (frais en pourcentage du revenu net d'intérêts)	51	47,8	48,5
Favoriser une culture axée sur l'engagement, l'apprentissage et la croissance	• Engagement des employés (%)	65	75	-
Obtenir un rendement des capitaux propres au moins égal au coût à long terme des fonds du gouvernement	• Rendement des capitaux propres (%)	5,5	2,7	5,7
	• Capital de risque – taux de rendement interne – placements totaux (%)	25,0	16,3	25,6

COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

L'honorable Charles Lapointe, C.P.

Président et premier dirigeant par intérim

Doug Fyfe

Siège social

Bureau 600
55, rue Metcalfe
Ottawa ON
K1P 6L5
Téléphone : (613) 946-1000
Télécopieur : (613) 941-0523
Site Web : www.canadatourisme.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

2001, *Loi sur la Commission canadienne du tourisme* (L.C. 2000, ch. C-5); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme au Canada; promouvoir le Canada comme destination touristique de choix; favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada; fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires.

Profil de la société

Les activités de la Commission canadienne du tourisme (CCT) consistent notamment à fournir à l'industrie touristique canadienne les outils et l'information stratégique dont elle a besoin pour assurer sa réussite. Pour atteindre ses objectifs, en collaboration avec ses partenaires des secteurs public et privé, la CCT exerce les activités suivantes :

- des campagnes publicitaires et promotionnelles collectives dans une foule de marchés étrangers – marketing au Canada, marketing axé sur les voyageurs d'agrément américains, marketing axé sur les réunions, les congrès et les voyages de motivation en provenance des États-Unis, marketing en Asie-Pacifique ainsi qu'en Europe et Amérique latine;
- des travaux de recherche macro-économiques et des études sur les marchés et l'industrie;
- des activités d'expansion industrielle et de développement de produits visant à éliminer les obstacles à la croissance et à susciter la mise au point de produits touristiques qui répondent aux exigences de la demande internationale;
- la production de *Tourisme*, un magazine d'information offert en ligne s'adressant à l'industrie.

La CCT est toujours à l'affût de nouvelles occasions de partenariat pour ses activités de marketing, de recherche et de développement de l'industrie. Elle possède deux sites Internet : www.canadatourisme.com est destiné à l'industrie, tandis que www.voyagecanada.com s'adresse aux consommateurs.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, la Commission indique que ses principaux objectifs sont : de favoriser la connaissance du Canada et la diversité de ses attractions touristiques quatre-saisons; de faciliter la vente de produits touristiques et ainsi d'augmenter les recettes nationales; d'attirer les partenaires de l'industrie et se diversifier en attirant des partenaires non traditionnels.

Dans son Rapport annuel de 2002, la CCT a indiqué un certain nombre de réalisations dont les suivantes :

- La Commission a entièrement exécuté sa stratégie de marketing au Canada et aux États-Unis face aux conséquences du 11 septembre 2001, la campagne Nouvelles réalités.
- La CCT était avec Tourisme Québec l'hôte du premier Sommet mondial de l'écotourisme organisé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui s'est tenu à Québec.
- Elle a lancé un nouveau site Web grand public et entamé ses premières véritables campagnes de marketing électronique.
- Elle a choisi une nouvelle agence de publicité dotée d'une capacité d'action internationale (Palmer Jarvis DDB) pour appuyer ses efforts de marketing, ainsi que des entreprises de relations publiques pour nous aider aux États-Unis (Weber Shandwick), en Allemagne, aux Pays-Bas et au Brésil.
- Elle a créé de nouveaux partenariats non traditionnels au Canada et partout au monde. En 2002, les programmes de partenariats de la CCT valaient en tout 114 millions de dollars. Cette forte augmentation par rapport aux 83 millions de dollars de 2001 est attribuable, en grande partie, au succès de la campagne Nouvelles réalités consécutive au 11 septembre 2001.
- Les dépenses s'élevaient à 125 millions de dollars au 31 décembre 2002, soit 23 p. 100 de plus qu'en 2001. Un apport financier supplémentaire de 15 millions de dollars destiné à atténuer les effets du 11 septembre 2001 a couvert la plus grande partie de l'augmentation. Ces fonds visaient directement les programmes de marketing et de ventes et n'ont pas influé sur les frais généraux.
- Le comité des ressources humaines du conseil d'administration a terminé la mise au point d'un nouveau programme de gestion du rendement, créé un nouveau régime de rémunération pour le personnel non syndiqué, réalisé un sondage auprès de ses employés et entrepris la rédaction d'un rapport sur un nouveau plan de relève.

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Hugh A. Krentz

Directeur exécutif

Peter D. Clark

Siège social

Bureau 200
270, rue Albert
Ottawa ON
K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 569-7808
Site Web : www.scc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Conseil canadien des normes* (L.R.C. 1996, ch. 24); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le Système national de normalisation du Canada en encourageant une normalisation volontaire efficace et efficace au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative. Les travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public. Ces activités ont également pour but d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Profil de la société

Les activités du Conseil canadien des normes (CCN) sont réparties en trois grands domaines, soit l'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes et celle des organismes d'évaluation de la conformité du Canada et des pays désignés dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, la représentation des intérêts du Canada aux forums internationaux et régionaux consacrés à la normalisation et au commerce et la diffusion de tous les types de renseignements sur les normes.

Le CCN sert également, au Canada, de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA).

Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Rapport annuel de 2002-2003 du Conseil canadien des normes n'avait pas encore été déposé au Parlement à la date limite, ce qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel du président du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Société pour l'exercice 2002-2003.

FONDS D'INVESTISSEMENT DU CAP-BRETON INC.

Ministre de tutelle

L'honorable Gery Byrne, C.P., député
Ministre de l'État

Président du conseil et premier dirigeant

Rick Beaton

Siège social

15 Dorchester Street
PO Box 1264
Sydney NS
B1P 6J9
Téléphone : (902) 564-7330
Télécopieur : (902) 564-7339
Site Web : www.cbgi.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

25 août 2000; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; constituée en société en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, conformément au décret n° 2000-1341; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

Profil de la société

Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. (FICB) a été constitué en société le 25 août 2000 en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), société d'État ayant pour mandat de favoriser le développement économique de l'île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave. À ce titre, le FICB s'est vu confier le même vaste mandat économique et les mêmes pouvoirs étendus que la SECB. Bien qu'il s'agisse d'une filiale en propriété exclusive, le FICB est réputé être une société d'État mère aux fins de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Par conséquent, la société possède son propre conseil d'administration et doit rendre des comptes séparément au Parlement au moyen d'un rapport annuel et d'un résumé de son propre plan d'entreprise.

Le gouverneur en conseil a ordonné que les actifs et passifs restants soient transférés à la Société d'expansion du Cap-Breton et que la société du FICB soit dissoute lorsque les fonds octroyés à la société auront été entièrement engagés.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise du FICB de 2002-2003 à 2005-2006 indique cinq secteurs prioritaires désignés : secteur du savoir, pétrole et gaz, promotion du tourisme, assainissement de l'environnement, arts et culture et initiatives stratégiques. La

société a établi les objectifs stratégiques suivants pour respecter son mandat et sa mission : commerce, avantages pour l'industrie, accès aux capitaux, investissements directs, recherche, développement et commercialisation, et infrastructure.

Dans son rapport annuel de 2002-2003, le FICB a signalé certaines activités et réalisations, y compris les suivantes :

- En 2002-2003, le FICB a engagé 23,8 millions de dollars dans 15 projets, soit au total 46,2 millions de dollars depuis sa création. Ces projets ont entraîné des investissements supplémentaires de 48 millions de dollars et donné lieu à 297 emplois nouveaux, qui portent le nombre d'emplois créés jusqu'à présent à 2 815.
- Puisque le FICB a déjà engagé 46,2 millions des 98 millions de dollars du fonds d'adaptation économique, la société se trouve actuellement à mi-mandat.
- Le FICB a engagé 4,6 millions de dollars dans quatre sociétés exploitées par des propriétaires locaux : 4eversports, CrossOff, Techlink Entertainment et Virtual Media Productions.
- Le FICB n'a pas fléchi dans son soutien du secteur des arts et de la culture, comme l'indiquent les 6,5 millions de dollars injectés dans quatre projets. Des projets comme le Musée des mineurs de Glace Bay et le Centre des congrès de Port Hawkesbury constituent des vitrines du riche patrimoine du Cap-Breton.
- Le FICB a également annoncé qu'une somme de 1,25 million de dollars serait investie dans le Strait of Canso Superport Corporation Limited, un projet visant la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour répondre aux besoins en approvisionnement de l'industrie pétrolière et gazière de la Nouvelle-Écosse.

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Présidente du conseil et première dirigeante

Monique Collette

Siège social

Commerce Tower
3th Floor
15 Dorchester Street
PO Box 1750
Sydney NS
B1P 6T7
Téléphone : (902) 564-3600
Télécopieur : (902) 564-3825
Site Web : www.ecbc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1988; *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* [L.C. 1988, ch. 50]); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et faciliter le financement et le développement de l'industrie de l'île du Cap-Breton et dans la partie de territoire continental de la Nouvelle-Écosse correspondant à la ville de Mulgrave et à ses environs, créer des emplois hors du secteur de la production du charbon et élargir la base de l'économie locale.

Profil de la société

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est l'un des principaux intervenants dans la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, en association avec les secteurs public et privé.

Certaines des activités de la SECB ont trait au développement économique de l'île du Cap-Breton et à l'exécution des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Une partie des ressources de l'organisme est affectée à l'exécution de ces programmes. La SECB s'efforce de faire en sorte que ses activités de développement économique ne fassent pas double emploi avec les programmes de l'APECA ou ceux d'autres ministères.

La SECB a reçu des affectations additionnelles pour compenser la fermeture de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB), société d'État responsable de l'exploitation houillère sur l'île du Cap-Breton. Elle a reçu 10 millions de dollars de plus pour l'exploitation économique des collectivités les plus touchées par cette fermeture. Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., une filiale créée en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*, a reçu au total 86 millions de dollars en affectations.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007, la SECB a établi certaines priorités stratégiques qui feront l'objet d'une attention particulière au cours de la période visée soit : la prestation de services pour le gouvernement du Canada, le fonds d'adaptation des collectivités, l'aide aux entreprises, l'aide aux collectivités, le commerce et l'investissement, la défense des intérêts, l'orientation et la recherche.

En outre, la Société est proactive dans le développement des secteurs clés suivants de l'économie des collectivités : industrie du savoir, tourisme, fabrication et transformation, agriculture, aquaculture et pétrole et gaz.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la SECB présente des exemples de ses activités et réalisations dont les suivants :

- Le personnel chargé du commerce à la SECB s'est occupé de la mise en œuvre du programme de commerce de la SECB et du Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) de l'APECA. Par l'intermédiaire de ces programmes, le personnel chargé du commerce a adopté des stratégies d'exportation sectorielles pour les produits du bois à valeur ajoutée et l'artisanat. Bon nombre de séances de formation de la SECB ont eu lieu grâce à l'aide du PCICA. De plus, un programme de stages pour diplômés en commerce a été établi par le collège communautaire de la Nouvelle-Écosse.
- Grâce au Fonds d'adaptation des collectivités, une aide de 8 519 546 \$ a été engagée dans les localités du Cap-Breton victimes de fermetures en 2002-2003.
- La SECB a aidé directement 49 sociétés ainsi que divers acteurs des collectivités en leur fournissant les moyens de participer à 16 foires commerciales internationales au Canada et aux États-Unis.
- Dans le cadre de ses activités d'aide aux entreprises, la SECB a aidé la Scotsburn Co-operative Services Limited à agrandir ses installations de Sydney pour qu'elle y héberge une usine de fabrication de bouteilles en plastique de polyéthylène haute densité. L'agrandissement de 15 000 pi² comprendra une usine et un entrepôt qui permettront la fabrication de contenants allant de 250 ml à 4 litres.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2002-2003 Réel	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	1 054,6	467	511
Dépenses (en milliers de dollars)	35 470	37 849	34 469
Crédits parlementaires (en milliers de dollars)	35 017*	37 138*	33 614*
Revenus nets (perte) après les crédits parlementaires (en milliers de dollars)	601	937	(344)

* L'affectation normale de la SECB s'élevait à 8 608 millions de dollars pour 2001-2002 et à 8 614 millions de dollars pour 2000-2001. Les autres montants représentent les affectations additionnelles qui ont été versées pour compenser la fermeture de la SDCB.

PATRIMOINE CANADIEN

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil et premier dirigeant

Marcel Beaudry

Siège social

40, rue Elgin
Ottawa (Ontario)
K1P 1C7
Téléphone: (613) 239-5555
Télécopieur: (613) 239-5039
Site Web: www.capitaleducanada.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1958; *Loi sur la capitale nationale* (L.R.C. 1985, ch. N-4; modifiée en 1988 (L.C. 1988, ch. 54); partie X de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens et des Canadiennes.

Profil de la société

La Commission de la capitale nationale (CCN) favorise la fierté des Canadiens, s'emploie à faire connaître et comprendre la région de la capitale nationale du Canada (RCN). La CCN anime et interprète la capitale comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada en présentant des événements à impact important, y compris la Fête du Canada et Bal de Neige, par l'entremise de l'Infocentre de la capitale et d'autres programmes d'orientations visant à informer les visiteurs de la capitale et, en faisant connaître la capitale hors de la région de la capitale nationale (RCN) par la mise en œuvre des programmes de marketing et de rayonnement.

La CCN oriente aussi l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux dans la RCN. Également, l'entreprise gère et protège ses biens afin d'optimiser l'apport à l'appui des programmes et du mandat de la CCN, et s'occupe de la gestion d'autres terrains fédéraux clés et bâtiments pour les générations futures, y compris les six résidences officielles, les terrains urbains, les parcs, les promenades et les ponts, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2003-2004 à 2007-2008, la CCN présentait les objectifs et stratégies s'appliquant aux quatre grands secteurs d'activités de la société : promotion et animation, planification, gestion et aménagement des biens immobiliers, et services généraux. Des objectifs de rendement particuliers étaient aussi précisés pour chacun des secteurs.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la CCN rendait compte des réalisations suivantes :

- Le 25^e Bal de Neige a attiré environ 650 000 visiteurs malgré les conditions hivernales très froides. Les villes d'Ottawa et de Gatineau et 17 partenaires ont aidé à faire des activités un succès. Des participants du monde entier se sont affrontés lors du concours international de sculpture sur glace Reflets de glace.
- L'Infocentre de la capitale a accueilli 322 470 visites, soit une diminution de seulement 2,6 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, malgré un ralentissement du tourisme et la fermeture de l'édifice pendant deux jours durant le sommet du G8.
- Près de 750 000 visiteurs ont été accueillis dans le contexte du programme Découvrez la Colline, qui propose des services d'interprétation en plein air, d'information (à l'Info-tente) et d'orientation pendant les mois d'été.
- Le nombre de visiteurs au Pavillon Canada-Monde a augmenté de 59 p. 100 à presque 100 000 visiteurs avec un taux de satisfaction de 95 p. 100.
- La CCN a contribué à faire de la capitale un lieu de rassemblement pour les Canadiens en obtenant la tenue de la cérémonie de remise des prix Juno de 2003 dans la région de la capitale du Canada. Plusieurs des meilleurs chanteurs et autres musiciens canadiens se sont réunis ici et Shania Twain a animé une brillante soirée en leur honneur.
- Les consultations publiques sur le Plan de secteur du cœur de la capitale se tiendront maintenant en même temps que celles sur le Plan directeur des terrains urbains, soit au milieu de l'exercice 2003-2004. On prévoit mettre la dernière main au document plus tard au cours de cet exercice. Plusieurs études justificatives ont été lancées, y compris la Vision de programmation pour le cœur de la capitale, le plan de développement intégré de la rivière des Outaouais, la Stratégie en matière d'urbanisme pour le centre-ville et le Plan lumière du cœur de la capitale.
- Doté d'une voie centrale réversible destinée aux véhicules à occupation multiple, le pont Champlain a été rouvert en juillet 2002. En raison de la congestion de la circulation, la voie d'accès nord a été modifiée par la suite. Par ailleurs, le plan de mise en service et de gestion du pont a été achevé.
- Le chantier de construction pour le nouveau Musée canadien de la guerre a été préparé par l'enlèvement des sols contaminés et la réalisation d'évaluations environnementales et archéologiques.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Jean-Louis Roux

Directrice et première dirigeante

John Hobday

Siège social

12^e étage
350, rue Albert
CP 1047
Ottawa ON
K1P 5V8
Téléphone : 1 800 263-5588 ou
(613) 566-4414
Télécopieur : (613) 566-4390
Site Web : www.canadacouncil.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1957; *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* (L.R.C. 1995, ch. C-2); exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Profil de la société

Le Conseil des Arts du Canada (le Conseil) fournit des subventions et des services aux artistes et aux organismes artistiques canadiens œuvrant dans les domaines de la danse, des ouvrages interdisciplinaires et des arts d'exécution, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, des arts visuels ainsi que de la rédaction et de l'édition. En outre, le Conseil administre la Banque d'œuvres d'art, une caisse de dotation, le programme Killam de bourses et de prix, les Prix littéraires du Gouverneur général et les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques.

Le Conseil est également chargé de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que de la Commission du droit de prêt public.

Le Conseil demande l'avis des artistes et des spécialistes des arts qu'il consulte personnellement et collectivement. Il collabore en outre étroitement avec les organismes et les ministères culturels fédéraux et provinciaux. Le financement du Conseil est assuré par des crédits parlementaires, les recettes provenant de la caisse de dotation ainsi que des dons et des legs de particuliers.

Renseignements sur le rendement

Le Conseil des Arts du Canada est exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément au paragraphe 85(1) de la Loi. Par

conséquent, il ne dépose pas de Résumé du plan d'entreprise au Parlement, et les renseignements sur le rendement de la société énumérés dans la présente fiche descriptive sont tirés de son Rapport annuel de 2002-2003. Le Conseil fait état des activités et réalisations suivantes :

- l'attribution de près de 142,3 millions de dollars, sous forme de subventions, de prix et de versements aux artistes et aux organismes artistiques canadiens, incluant plus de 9,6 millions de dollars remis à 13 900 auteurs par l'entremise de la Commission du droit de prêt public (organisme qui verse des sommes aux auteurs canadiens dont les livres font partie des collections des bibliothèques canadiennes);
- l'attribution, au total, des bourses et des subventions à 2 279 artistes et à 2 058 organismes artistiques, dont des compagnies de théâtre et de danse, des orchestres, des ensembles, des galeries d'art, des musées, des éditeurs ainsi que des coopératives de cinéma, de vidéo et de nouveaux médias;
- le lancement de deux projets pilotes, soit le Programme Artistes en résidence et recherche (en collaboration avec le Conseil national de recherche du Canada) et l'initiative Nouveaux Médias (en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada); ces projets visent à favoriser un rapprochement entre les arts et les sciences;
- l'acquisition, par la Banque d'œuvres d'art, de 71 œuvres d'art autochtone, pour célébrer le 30^e anniversaire de l'organisme;
- des activités destinées à accroître la présence culturelle du Canada à l'étranger, dont des missions commerciales en Afrique et en Inde et la toute première participation du Canada à la Foire du livre de Beijing;
- l'embauche d'agents autochtones additionnels et des efforts accrus en vue d'atteindre les artistes autochtones ainsi que les artistes dans des régions rurales et éloignées du pays.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous :

	2002-2003 Réel	2001-2002 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	7 862	1 757
Dépenses (en milliers de dollars)	168 072	160 472
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	153 707	151 776
Bénéfice net après le crédit parlementaire (en milliers de dollars)	(6 503)	(6 939)

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Patrick Case

Directrice exécutive

Karen R. Mock

Siège social

Suite 701
4576 Yonge Street
Toronto ON
M2N 6N4
Téléphone : (416) 952-3500
Télécopieur : (416) 952-3326
Site Web : www.crr.ca

Vérificateur

Hilborn Ellis Grant s.r.l.

Loi de constitution et statut

1996; *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*; exempté de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence pouvant contribuer à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale sous toutes ses formes au Canada.

Profil de la société

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) s'efforce avant tout de sensibiliser la population aux causes et aux manifestations du racisme au Canada. Elle constitue une source d'information, fournissant un point de vue et des données de recherche qui contribueront à l'élimination du racisme.

La FCRR se concentre sur diverses questions dans le cadre d'un programme de recherche sous contrat, de conférences, de forums et d'ateliers en mettant tout particulièrement l'accent sur l'élimination du racisme dans l'emploi et l'éducation. Le partage d'information et le développement de ressources comprennent la diffusion de renseignements sur le site Web de la FCRR, des bibliographies annotées et des documents publiés.

Le gouvernement fédéral a proclamé la Fondation canadienne des relations raciales, le 29 octobre 1996, et conformément à l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, l'a pourvue d'un fonds de dotation non renouvelable de 24 millions de dollars. La FCRR finance ses activités grâce à l'investissement du fonds de dotation et à des dons.

Renseignements sur le rendement

La FCRR est exemptée de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à sa loi constitutive. En conséquence, un Résumé du plan

d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement de la société, qui apparaissent dans la présente fiche descriptive, sont tirés de son Rapport annuel de 2002-2003.

La FCRR a fait état d'un certain nombre d'activités et de réalisations dont les suivantes :

- la soumission d'un mémoire au Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes sur l'état du système canadien de radiodiffusion dans le cadre d'une table ronde sur la diversité culturelle;
- l'intensification des activités d'action directe auprès des communautés régionales entraînant ultérieurement l'augmentation des demandes de subventions dans le cadre du Programme d'activités de lutte contre le racisme;
- le parrainage de l'Innoversity Conference et la présentation d'un exposé sur l'insuffisance de la représentation multiculturelle dans les médias;
- la création, en collaboration avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale, d'un message publicitaire informant les francophones de minorité raciale des services professionnels qui leur sont offerts;
- les services offerts en tant que témoin expert dans un litige concernant les crimes motivés par la haine ainsi qu'en matière de formation, et le parrainage d'un forum communautaire portant sur les stéréotypes véhiculés par les médias;
- la prestation de services de consultation et de formation aux conseils scolaires, aux services policiers, aux organismes gouvernementaux et aux organisations communautaires;
- l'organisation d'un colloque national sur le thème *Renforcer la stratégie canadienne en matière de lutte contre le racisme* afin de faire progresser le plan d'action soumis à la Conférence mondiale contre le racisme;
- le lancement du rapport *Mieux connaître les peuples autochtones par l'ajout d'un programme d'études au curriculum canadien* et plusieurs autres travaux de recherche novateurs;
- l'inauguration de la distinction « Œuvre de toute une vie » remise dans le cadre de la première Soirée-Gala bénéfice;
- la mise en relief du colloque du Prix d'excellence et l'élaboration des fondements servant à la création d'un réseau jeunesse national contre le racisme.

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Frederic T. Kasravi

Présidente et première dirigeante

Joanne DiCosimo

Siège social

Édifice commémoratif Victoria
240, rue McLeod
CP 3443, succursale D
Ottawa ON
K1P 6P4
Téléphone : (613) 566-4700
Télécopieur : (613) 364-4020
Site Web : www.nature.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance, l'appréciation et le respect à l'égard de la nature par la constitution, le maintien et l'enrichissement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Profil de la société

Le Musée canadien de la nature (MCN) acquiert et conserve des collections d'une vaste gamme de plantes, d'animaux et de minéraux. En plus d'effectuer des recherches et de publier des articles scientifiques, le MCN renseigne le public en administrant divers programmes. Ses produits éducatifs comprennent toute une série d'expositions itinérantes, de conférences et d'émissions interactives et multimédias ainsi qu'un site Web.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007, le MCN présentait encore les quatre objectifs fixés au cours de l'exercice précédent : accroître le service et l'impact à l'échelle nationale; mieux faire connaître la valeur du travail accompli par l'institution; mettre en place, maintenir et toujours améliorer une infrastructure efficace et efficiente de systèmes et d'installations; et accroître les revenus autogénérés. Le MCN a élaboré des stratégies pour réaliser ces objectifs et des mesures de rendement pour évaluer les progrès accomplis.

Le tableau ci-dessous fait état de progrès accomplis par la société relativement à la réalisation des objectifs figurant dans son Rapport annuel de 2002-2003 :

Objectif	Rendement
Accroître le service et l'impact à l'échelle nationale	Le MCN a créé 32 566 nouveaux dossiers de spécimens, si bien que près de 515 000 dossiers sur les collections nationales sont maintenant accessibles par voie électronique. Les membres de l'équipe multidisciplinaire de scientifiques du MCN ont travaillé dans l'ensemble du Canada et à l'étranger pour diriger des recherches, recueillir des spécimens et enseigner.
Mieux faire connaître la valeur du travail accompli par le MCN	Élaborée en partenariat avec les Jardins botaniques royaux, l'exposition <i>Vert tendre</i> , qui traite des plantes indigènes rares et en voie de disparition, a ouvert en mai 2002. En octobre 2002, l'exposition nationale a commencé à voyager à d'autres musées de partout au Canada. Dans le cadre de ce projet, le MCN a préparé un dossier éducatif avec les outils qui serviront à encourager la bonne gestion de la diversité des plantes et les meilleures pratiques à l'échelle communautaire.
Mettre en place, maintenir et toujours améliorer une infrastructure efficace et efficiente de systèmes et d'installations	À la fin de mars 2003, le MCN en était aux dernières étapes de préparation pour la rénovation. À la suite des rapports d'état additionnels complétés en 2002, le Musée a rassemblé une équipe polyvalente de planification et de design pour mettre au point un plan de rénovations pour l'édifice.
Accroître les revenus autogénérés	Les revenus générés étaient de 3,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 28 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

Voici quelques données financières :

	2002-2003 Prévu	2002-2003 Réal	2001-2002 Réal
Revenus (en milliers de dollars)	3 670	3 330	2 600
Dépenses (en milliers de dollars)	27 140	30 773	28 235
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	22 456	25 377	23 177

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

John R. English

Président et premier dirigeant

Victor Rabinovitch

Siège social

100, rue Laurier
CP 3100, succursale B
Hull QC
J8X 4H2
Téléphone : (819) 776-7116
Télécopieur : (819) 776-7122
Site Web : www.civilization.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3),
partie I de l'annexe III de la *Loi sur la
gestion des finances publiques*; mandataire
de Sa Majesté.

Mandat

Accroître dans l'ensemble du Canada et à
l'étranger, l'intérêt, la connaissance et le
degré d'appréciation à l'égard des
réalisations culturelles et des
comportements de l'humanité. Pour ce
faire, la Société devra constituer, aux fins
de la recherche et pour la prospérité, une
collection d'objets à valeur historique ou
culturelle principalement axée sur le
Canada.

Profil de la société

La Société du Musée canadien des civilisations* (SMCC) englobe le Musée canadien des civilisations (MCC) – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés, à savoir le Musée canadien de la guerre (MCG), qui est le musée national d'histoire militaire du Canada, et le Musée de la Nouvelle-France, qui est un musée entièrement virtuel.

La SMCC abrite également quatre importantes salles d'expositions permanentes : la Salle du Canada, la Salle des Premières nations, le Musée canadien des enfants et le Musée canadien de la poste ainsi qu'un cinéma IMAX^{MD} et de multiples salles d'expositions spéciales.

Renseignements sur le rendement

Les trois questions stratégiques distinctes présentées dans le Résumé du plan d'entreprise de la SMCC pour la période de 2002-2003 à 2006-2007 sont les suivantes : identité canadienne dans un environnement mondial; protection et promotion du patrimoine canadien; pressions continues sur la viabilité financière et opérationnelle.

* Nom officiel du Musée canadien des civilisations, pour faire la distinction entre la Société et le Musée.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la SMCC a fait état de son rendement dans les domaines susmentionnés.

- La conception détaillée de la nouvelle installation du Musée canadien de la guerre (MCG) a été annoncée en août 2002, et la construction a débuté en novembre 2002. L'élaboration d'un nouveau synopsis pour le MCG est en cours, et de nouvelles méthodologies et approches d'interprétation sont mises à l'essai.
- La salle des Premiers Peuples a été inaugurée le 30 janvier 2003. De nouveaux modules ont été ajoutés à la salle du Canada de même que de nouveaux textes d'orientation.
- La Société continue d'améliorer son approche axée sur le client grâce à des enquêtes auprès du public, à la mise à l'essai de méthodologies d'interprétation et l'élaboration d'un plan stratégique.
- Les recherches effectuées par le personnel et dans le cadre du programme des associés de recherche se poursuivent de façon soutenue. Les chercheurs du MCC ont contribué de façon appréciable à l'avancement des connaissances dans les nouveaux secteurs de recherche, particulièrement en ce qui touche les peuples de l'Arctique et les diverses communautés culturelles du Canada.
- La fréquentation totalise 1 387 000 visiteurs au MCC et 127 000 au MCG; 34 596 232 accès au site Web; 1,9 million d'articles promotionnels en circulation, et une couverture publicitaire atteignant 72 334 750 personnes.
- De nombreux stagiaires effectuent des affectations sur place; 4 stagiaires ont terminé le Programme de formation en pratiques muséales destiné aux Autochtones. Depuis sa création il y a dix ans, le Programme a enregistré un total de 58 participants.
- Un montant de 1,1 million de dollars a été recueilli pour les expositions et programmes du MCC et du MCG; un total cumulatif de 14,7 millions de dollars de souscriptions à la campagne *Passons le flambeau*, dont l'objectif de 15 millions de dollars devrait être atteint à la fin de l'exercice financier 2004-2005.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous :

	2002-2003 Prévu	2002-2003 Réel	2001-2002 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	10 898	12 768	11 906
Dépenses (en milliers de dollars)	50 119	67 115	60 526
Crédit parlementaire pour dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	-	51 477	47 101

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Donald R. Sobey

Directeur et premier dirigeant

Pierre Théberge

Siège social

380, promenade Sussex
CP 427, succursale A
Ottawa ON
K1N 9N4
Téléphone : (613) 990-1985
Télécopieur : (613) 993-4385
Site Web : www.national.gallery.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines, principalement axée sur le Canada, et amener les Canadiens et les Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Profil de la société

Le Musée des beaux-arts du Canada (le Musée) s'acquitte de sa mission en axant ses activités sur les quatre grands secteurs suivants : l'enrichissement et la préservation des collections existantes d'œuvres d'art; l'éducation et la communication; le logement et la protection des collections, des visiteurs et du personnel; la gestion du personnel et des ressources du Musée. Le Musée exploite également le Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC) à Ottawa.

Le Musée acquiert des œuvres d'art canadiennes et étrangères par le biais d'achats, de dons ou de legs. Les expositions sont présentées au Canada et ailleurs dans le monde. Le Musée publie divers documents, comme des brochures et des catalogues, et réalise des vidéos. Son site Web offre des troupes pédagogiques. La programmation du Musée des beaux-arts du Canada comprend des conférences, des colloques, des concerts et des programmes éducatifs.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007, le Musée des beaux-arts du Canada a fait état des objectifs suivants : acquérir, préserver, documenter et étudier des œuvres anciennes et contemporaines, nationales et étrangères, afin de bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels; favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens et les Canadiennes et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger; assurer la direction, la surveillance, le développement et la bonne gestion des ressources; et offrir, pour la

préservation et l'exposition des collections nationales, un lieu sûr et adéquat qui soit facile d'accès pour le public.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, le Musée signale les réalisations suivantes :

- Le Musée et le MCPC ont enrichi leurs collections de 355 oeuvres. Ensemble, les deux établissements ont acquis 130 œuvres et en ont reçu 225 en don.
- Le Musée et le MCPC ont créé 20 nouvelles expositions itinérantes, ce qui porte à 34 le nombre d'expositions offertes aux musées de partout au pays.
- Le Musée s'est associé au Musée national des beaux-arts du Québec pour organiser l'exposition *Suzor-Côté* et au Musée des beaux-arts de l'Ontario pour organiser l'importante rétrospective *Tom Thomson*, actuellement en tournée au Canada. Le Musée a aussi collaboré avec un certain nombre de maisons d'édition. Le catalogue sur les œuvres d'*Edward Burtynsky* a été coédité avec la Yale University Press, New Haven et Londres; le catalogue du *Groupe des Sept*, avec Douglas & McIntyre, Toronto et Vancouver; et le catalogue *Suzor-Côté*, avec les Éditions de l'Homme, une division du Groupe Sogides, Montréal.
- En 2002-2003, les recettes provenant de sources privées se sont élevées à 7 869 000 \$. Les recettes globales provenant des adhésions et des dons se sont accrues de 16 p. 100, passant de 619 000 \$ en 2001-2002 à 720 000 \$ en 2002-2003. Les commandites ont généré 678 000 \$ (490 000 \$ en espèces et 188 000 \$ en nature), soit une augmentation de 32 p. 100 par rapport à 2001-2002.

MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Virender K. Handa

Directeur et premier dirigeant

Christopher J. Terry

Siège social

2380, chemin Lancaster
CP 9724, succursale T
Ottawa ON
K1G 5A3
Téléphone : (613) 991-3044
Télécopieur : (613) 990-3636
Site Web : <http://www.technomuses.ca/>

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et technologiques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Profil de la société

Le Musée national des sciences et de la technologie (qui opère maintenant sous son nom d'entreprise Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada) est chargé de développer et de gérer une collection représentative d'objets scientifiques et technologiques dans sept grands domaines : l'aviation, les communications, la technologie industrielle, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, y compris l'agriculture, les instruments scientifiques et le transport.

La Société gère trois musées, c'est-à-dire le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'agriculture du Canada et le Musée de l'aviation du Canada. Les musées établissent leurs propres activités et stratégies de programmation publique, étant donné que chacun d'eux sert une clientèle et des marchés différents, mais ils appliquent des politiques communes. Les services de soutien, comme les ressources humaines, les finances et la gestion des immeubles, sont centralisés.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007, la Société indique que le conseil d'administration s'était fixé comme priorités de la période de référence les deux enjeux stratégiques suivants : questions de premier ordre concernant l'avenir à long terme des installations de la Société et utilisation de la technologie de l'information

comme important moyen de communication. En outre, la Société a aussi fait état de trois groupes d'activités à l'appui de son mandat : la préservation du patrimoine, le partage des connaissances et les activités de soutien.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la Société faisait état de son rendement à l'égard de chacune des activités susmentionnées.

- Le nombre de visiteurs sur les sites Web de la Société a continué d'augmenter substantiellement, avec une hausse de 28 p. 100 du nombre des visites par rapport à l'an dernier.
- Pour la Société, les édifices des musées continuent d'être le principal moyen de rendre accessibles aux Canadiens ses collections et ses programmes. Le taux de fréquentation des musées a toutefois fléchi de 4 p. 100 par rapport à l'exercice financier précédent, avec 700 000 visites.
- Selon les commentaires des visiteurs, le bâtiment du Musée des sciences et de la technologie du Canada et son apparence défraîchie et désuète ont eu une incidence négative sur le taux de fréquentation. La légère diminution du nombre de visiteurs aux trois musées serait en partie attribuable à la baisse générale de 10 p. 100 qu'a connue l'industrie du tourisme dans la région de la capitale nationale.
- Dans le but de favoriser la diffusion de ses activités, la Société a poursuivi l'élaboration d'un programme innovateur dans le cadre duquel elle établirait des partenariats avec d'autres musées partout au Canada.
- La Société a poursuivi son travail visant l'établissement d'un registre national des pièces de collection importantes en sciences et technologie tout en continuant d'enrichir sa collection actuelle. Le registre permettra de mieux faire connaître et mettre en valeur le patrimoine scientifique et technologique du pays, et d'en améliorer et en faciliter grandement la préservation, l'interprétation et l'accès.
- Deux expositions itinérantes ont été présentées à trois différents endroits au cours de la dernière année : Bras canadien et Le vélo : deux roues, mille histoires. Ces expositions ont attiré un total de 1 028 780 visiteurs.
- Les revenus ont augmenté de 108 000 \$ en raison de la croissance continue des programmes éducatifs et de la comptabilisation de revenus de fiducie qui ont compensé le coût d'acquisition de pièces de collection. L'ensemble des coûts a connu une augmentation de 2,2 millions de dollars, répartie principalement entre la réalisation d'une étude relative au nouveau musée des sciences et de la technologie, un coût ponctuel d'un million de dollars, et la hausse de 1,1 million de dollars des coûts relatifs au personnel.

SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

David S. R. Leighton

Directeur général et premier dirigeant

Peter A. Herrndorf

Siège social

53, rue Elgin
CP 1534, succursale B
Ottawa ON
K1P 5W1
Téléphone : (613) 947-7000
Télécopieur : (613) 996-9578
Site Web : www.nac-cna.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur le Centre national des Arts* (L.R.C. 1985, ch. N-3); exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Jouer un rôle de premier plan afin d'encourager l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts d'interprétation.

Profil de la société

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été créée en 1966, en vertu d'une loi du Parlement, et a reçu le mandat en tant que vitrine nationale des arts de la scène. Le CNA monte des co-productions avec d'autres organismes de partout au pays. Il est l'hôte de plusieurs festivals et atteint des auditoires tant au Canada qu'ailleurs dans le monde par la voie des médias et de ses tournées internationales.

Le CNA est le siège de l'Orchestre du Centre national des Arts, et s'acquitte de son mandat artistique par la présentation de musique classique, de danse, de théâtre français, de théâtre anglais, de variétés et de programmation régionale.

Outre la billetterie et des campagnes de financement et de commandites, la Société tire la moitié de ses revenus totaux des locations de salles, des services de traiteur, du restaurant et du stationnement. Le solde provient de crédits annuels attribués par le Parlement.

Renseignements sur le rendement

Le CNA est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement de la Société, qui figurent dans la présente fiche descriptive, sont tirés de son Rapport annuel de 2001-2002.

On y indique les réalisations suivantes :

- Le CNA a connu une bonne année financière. La Fondation du Centre national des Arts a recueilli 3 millions de dollars et attiré près de 35 000 abonnés. La société a enregistré un surplus annuel pour une quatrième année consécutive, ce qui amène le surplus accumulé à plus de 1,1 millions de dollars.
- Le soutien à la dramaturgie continue d'être une priorité pour le Théâtre anglais du CNA. À la fin de l'année, le Théâtre anglais avait 17 pièces en chantier, dont celles qui ont été commanditées ou réservées par le groupe de soutien à la dramaturgie du CNA/Great Canadian Theatre Company Ottawa Playwrights Unit. Onze autres pièces ont fait l'objet d'une lecture publique au cours de la série *On the Verge* présentée par le CNA.
- Le CNA a poursuivi sa collaboration avec le théâtre canadien en réalisant dix co-productions avec des compagnies de théâtre francophones et anglophones au pays.
- Le CNA a aussi mis au point la tournée de concerts et d'enseignement de l'Orchestre dans les quatre provinces de l'Atlantique (qui a lieu en novembre 2002) et a participé à la tournée atlantique de *Blood on the Moon*, le spectacle solo de Pierre Brault.
- Le département de Théâtre français, par son programme de Développement du théâtre en régions, a soutenu huit projets de compagnies de théâtre francophone de partout au Canada.
- En septembre 2001, le CNA a organisé la première table ronde nationale sur « le soutien des arts de la scène par le monde des affaires ».

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Recettes (en millions de dollars)	25,2	26,1
Dépenses (en millions de dollars)	50,78	51,21
Crédits parlementaires pour frais d'exploitation (en millions de dollars)	22,75	22,3

À noter : Au CNA, l'année financière commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Carole Taylor

Président et premier dirigeant

Robert Rabinovitch

Siège social

250, avenue Lanark
CP 3220, succursale C
Ottawa ON
K1Y 1E4
Téléphone : (613) 724-5721
Site Web : www.cbc.radio-canada.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

Constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936 et prorogée en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

En qualité de radiodiffuseur public du Canada, la Société a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir; de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales; de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Profil de la société

La Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones. Elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde.

Ses services comprennent : deux grands réseaux de télévision, un en français et l'autre en anglais, qui offrent des émissions d'intérêt général et des émissions spécialisées; quatre grands réseaux de radio sans publicité, deux en français et deux en anglais, offrant des émissions d'information et des émissions d'intérêt général ainsi que de la musique et des émissions culturelles; deux réseaux de télévision offrant des émissions de nouvelles et d'information, qui sont entièrement financés par les abonnements au câble et les recettes publicitaires; des services de radio et de télévision qu'elle offre dans le Grand Nord en français, en anglais et en huit langues autochtones; un service audionumérique payant offrant 45 canaux de musique continue, 24 heures sur 24, sans interruption commerciale ni contenu verbal, et des services Internet en français et en anglais, qui affichent le contenu radiophonique et télévisuel de la SRC, les émissions diffusées sur les nouveaux médias et des renseignements sur la Société; une variété de sites Web en français et en anglais offrant une programmation interactive pour les jeunes; trois services de télévision spécialisés (dont deux lancés en partenariat avec le secteur privé) offrant des documentaires et une programmation sur les arts et la culture et le milieu rural canadien; et un service international de radio sur ondes courtes qui diffuse en sept langues.

Au 31 mars 2003, des émissions de la SRC sont distribuées au moyen de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres alimentant 104 stations de base, 1 190 réémetteurs de la SRC, 19 stations privées affiliées et 272 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Renseignements sur le rendement

La SRC est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la Loi. En conséquence, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement comme le prescrit la LGFP, et les renseignements sur le rendement de la SRC, qui figurent dans la présente fiche descriptive, sont tirés de son Rapport annuel de 2002-2003. Cependant, l'article 55 de la *Loi sur la radiodiffusion* prescrit que la SRC doit remettre au ministre un résumé du plan d'entreprise modifié en fonction des ressources financières qu'on se propose d'attribuer à la SRC dans le *Budget des dépenses* déposé pour cet exercice. Le résumé du plan d'entreprise est déposé au Parlement.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la SRC indique ses réalisations pendant l'exercice visé, dont les suivantes :

- CBC/Radio-Canada a continué de maximiser l'utilisation et la gestion de ses biens afin de générer des économies et de nouveaux revenus qui seront réinvestis dans la programmation.
- CBC/Radio-Canada a renforcé son engagement à l'égard des ressources humaines grâce à une amélioration des communications avec les employés et des relations avec les syndicats.
- CBC/Radio-Canada a élargi ses auditoires et a créé de nouvelles sources de revenus grâce à des partenariats et à des alliances stratégiques.
- CBC/Radio-Canada a renforcé sa capacité de fonctionner comme une entreprise intégrée en partageant ressources, compétences et idées entre ses services médias français et anglais.
- CBC/Radio-Canada a célébré un demi-siècle d'existence de la télévision avec une programmation spéciale, des activités de diffusion et le train VIA du 50^e anniversaire que 70 000 personnes ont visité dans 21 communautés de partout au pays.

Certains renseignements généraux figurent ci-dessous.

	2002-2003 Réal	2001-2002 Réal	2000-2001 Réal
Recettes provenant des activités (en millions de dollars)	480,8	519,4	518,4
Dépenses (en millions de dollars)	1 532,7	1 496,1	1 392,8
Crédits parlementaires d'exploitation (en millions de dollars)	937,4	840,4	794,1

TÉLÉFILM CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Charles Bélanger

Directeur exécutif

Richard Stursberg

Siège social

Bureau 700
360, rue Saint-Jacques
Montréal QC
H2Y 4A9
Téléphone : (514) 283-6363
Télécopieur : (514) 283-8212
Site Web : www.telefilm.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-16);
exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et encourager le développement au Canada d'une industrie de production cinématographique et télévisuelle indépendante.

Profil de la société

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) administre environ 15 fonds et programmes dont le Programme de participation au capital du Fonds canadien de télévision, un partenariat des secteurs public et privé, le Fonds de financement des longs métrages et le Fonds pour le multimédia. Elle contribue également au développement et à la production de longs métrages, téléfilms, séries dramatiques, émissions documentaires, émissions pour enfants, émissions de variétés et produits multimédias. Pour que ces produits atteignent de vastes publics, Téléfilm Canada s'associe à d'autres activités de l'industrie comme la distribution, l'exportation, le doublage, le sous-titrage, le marketing et la promotion dans des festivals et des marchés canadiens et étrangers.

La ministre du Patrimoine canadien a lancé, le 5 octobre 2000, la nouvelle politique du Canada concernant les longs métrages *Du scénario à l'écran : Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages*. La politique a donné lieu à la création du Fonds du long métrage du Canada (FLMC) dont le budget annuel s'élève à 100 millions de dollars, et dont 86 millions de dollars seront administrés par Téléfilm Canada. Le FLMC, qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2001, comprend le Programme d'aide à l'écriture de scénarios, le Programme d'activités complémentaires, le Programme d'aide aux longs métrages indépendants à petit budget et les programmes de développement, de production et de marketing.

Depuis octobre 2001, Téléfilm Canada assume la responsabilité du nouveau Programme des entrepreneurs de la musique qui est un élément clé du Fonds de la musique du Canada. Avec ce programme, qui cible les entreprises canadiennes expérimentées,

Téléfilm Canada entend faire partager sa vaste expertise d'investisseur culturel au secteur de la musique en aidant les entreprises à mettre en valeur le travail des créateurs et des interprètes canadiens, tout en relevant les défis de l'économie numérique et de la mondialisation des marchés.

Renseignements sur le rendement

Téléfilm Canada est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. Par conséquent, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement aux termes de la LGFP.

Téléfilm Canada a énoncé, dans son Rapport annuel de 2002-2003, les réalisations suivantes :

- Grâce au Programme de participation au capital (PPC) du Fonds canadien de télévision, programme administré par Téléfilm Canada, le public canadien a eu accès en 2002-2003 à un choix particulièrement vaste d'émissions en français, en anglais et en langues autochtones.
- Le PPC a appuyé 571 demandes, dont 265 productions qui ont déjà pris ou prendront bientôt l'affiche sur les écrans à l'échelle du pays.
- Téléfilm a organisé des ateliers de travail pour les autochtones de l'Ouest du pays et de la région de l'Atlantique et a contribué à la création d'un comité de travail sur la production autochtone avec Radio-Canada/CBC, Patrimoine canadien et des organismes autochtones.
- La part de marché du cinéma canadien au pays est passée de 1,4 p. 100 à 2,6 p. 100., se situant ainsi à mi-chemin de l'objectif global de 5 p. 100. Les longs métrages en français ont déjà dépassé leur objectif de 12 p. 100 de part de marché et les projets de 2002-2003 annoncent un exercice tout aussi fructueux.
- Le FLMC a consacré environ 6 millions de dollars à des activités complémentaires. Une quarantaine de festivals canadiens ont reçu l'appui du Fonds, dont le Festival des films du monde de Montréal, le Festival international du film de Toronto, le Festival international du film de Vancouver et le Festival du film de l'Atlantique, sans oublier des festivals régionaux et thématiques et des festivals qui illustrent la diversité culturelle.
- Le cinéma canadien a été à l'affiche de 50 festivals et événements internationaux, dont ceux de Cannes et de Berlin.

PÊCHES ET OCÉANS

OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

Ministre de tutelle

L'honorable Robert G. Thibault, C.P.,
député
Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil

Jim Bear

Président et premier dirigeant

Robert F. Hand

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg MB
R2C 3L4
Téléphone : (204) 983-6600
Télécopieur : (204) 983-6497

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* (L.R.C. 1985, ch. F-13); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Commercialiser rationnellement le poisson, maximiser les revenus des pêcheurs ainsi que promouvoir les marchés internationaux et accroître le commerce du poisson.

Créé avec la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où il exerce ses activités, l'Office achète et commercialise du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson venant de la région visée par son mandat, au Canada et à l'étranger. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Profil de la société

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (l'Office) fonctionne de manière autonome, sans crédit du Parlement. En pratique, il s'agit presque d'une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nord-Ouest de l'Ontario. L'Office a le droit exclusif de procéder à l'achat et à la commercialisation des produits de la pêche commerciale pour l'exportation et le marché interprovincial. Son principal objectif consiste à procurer le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002-2003 à 2006-2007, l'Office a indiqué les trois objectifs stratégiques suivants élaborés en 2000-2001 :

soutenir sa primauté commerciale; accroître les bénéfices aux pêcheurs et aux communautés; se mériter le respect et la reconnaissance.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, l'Office a rendu compte des réalisations suivantes :

- Avec un total des ventes de 65,7 millions de dollars, le sommet record de l'exercice précédent a presque été atteint. La diminution des ventes a donné comme résultat des stocks supérieurs de fin d'exercice des produits du poisson. Ces augmentations sont cependant gérables et seront ramenées aux niveaux souhaités de façon opportune.
- Le total des paiements (initiaux et définitifs) pour les pêcheurs (moins les frais de transport) se chiffre à 41,1 millions de dollars, un sommet record pour l'Office. C'est la troisième année consécutive que les bénéfices versés aux pêcheurs ont dépassé le seuil de 40 millions de dollars.
- Dans l'ensemble, le total des paiements initiaux était supérieur de 1,7 million de dollars relativement à 2001-2002 en raison de l'augmentation des livraisons du doré jaune et de la hausse des prix de livraison pour cette espèce.
- Les coûts étaient supérieurs dans plusieurs domaines, dont les frais des avantages sociaux des employés, les coûts d'entreposage des stocks des produits du poisson et des provisions pour les mauvaises créances. Il y a aussi eu, pour la première fois, une charge relative aux primes d'assurance-emploi sur les paiements définitifs aux pêcheurs et une charge unique pour la provision du régime de pension afin de résoudre une question de longue date.

RESSOURCES NATURELLES

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Herb Dhaliwal, C.P.,
député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

J. Raymond Frenette

Président et premier dirigeant

Robert G. Van Adel

Siège social

2251 Speakman Drive
Mississauga ON
L5K 1B2
Téléphone : (905) 823-9040
Télécopieur : (905) 823-6120
Site Web : www.aecl.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1952; partie I de la *Loi sur les corporations canadiennes*; prorogée le 8 juillet 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; certificat relatif modifié le 5 juillet 1982; partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Préserver et mettre en valeur la technologie nucléaire afin d'appuyer de façon sûre et en toute sécurité l'approvisionnement en énergie nucléaire du Canada et la gestion des déchets nucléaires et des obligations antérieures, ainsi que maximiser le rendement de son investissement dans la technologie nucléaire par la fourniture de produits et de services novateurs.

Profil de la société

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est le concepteur de la technologie CANDU^{MD} et gardien de l'option nucléaire pour le Canada. EACL conçoit et commercialise des réacteurs de puissance et des réacteurs de recherche et en gère la construction. En outre, elle fournit des services liés aux réacteurs à l'échelle mondiale, y compris des produits nucléaires novateurs, des services techniques et des services de remise en état d'envergure de réacteurs, des isotopes médicaux et des services de gestion des déchets et de déclassé. EACL favorise l'avancement de la technologie nucléaire du Canada par des projets de recherche et développement nucléaire appliquée. EACL joue un rôle stratégique public en gérant la plate-forme nucléaire fédérale, y compris les déchets nucléaires accumulés au Canada.

Le réacteur CANDU produit environ 12 p.100 de l'électricité du Canada et joue un rôle important dans les programmes d'énergie sur quatre continents. Ses principales installations de recherche et installations commerciales sont situées respectivement à Chalk River et à Mississauga, en Ontario. Au 31 mars 2003, EACL comptait 3 600 employés au Canada et à l'étranger.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002-2003 à 2006-2007, EACL a indiqué les trois objectifs suivants pour atteindre son mandat : développer les affaires, bâtir l'infrastructure technologique ainsi que démontrer et accroître la valeur de l'actionnaire.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, EACL a fait état, entre autres, des résultats suivants :

- Elle a réalisé des gains dans les ventes à tous les secteurs du marché et a atteint un revenu annuel de 576 millions de dollars.
- Le programme réacteur CANDU avancé a connu des gains importants dans les marchés comme ceux du Canada et des États-Unis à mesure que les compagnies d'électricité et les gouvernements se préparent au surcroît de demandes en capacité de production d'énergie.
- Elle a atteint les objectifs de la plate-forme nucléaire dans la limite des budgets de ressources et a nommé un directeur de l'entreprise, assurance de la qualité et conformité des laboratoires nucléaires, pour mettre en valeur la gestion réglementaire et relative à l'environnement.
- EACL a formé des groupes commerciaux stratégiques qui ont pour but de renforcer l'accent mis sur la clientèle et les affaires. Les ventes et l'administration ont atteint des coûts-efficacité de 17 p. 100. Le bureau du directeur principal de la qualité a été établi et un service de relations avec la clientèle a été créé pour se concentrer sur la croissance des affaires.
- La société a effectué la planification de la relève pour ses cadres et leurs subordonnés directs et amorcé un programme de développement de leadership. Un groupe commercial des projets a été établi dans le cadre de la restructuration interne pour faire avancer l'expérience de gestion de projet unique de la société.
- EACL a embauché un directeur principal de la qualité qui relève directement du PDG et a établi un groupe de travail de gestion de la qualité pour diriger les améliorations au sein de l'entreprise et promouvoir sa culture de la qualité. Treize autres services de la plate-forme nucléaire ont obtenu la certification ISO 9001 au cours de l'année.
- La recherche nucléaire, les installations et les programmes de déclassement ont atteint leurs objectifs. Des améliorations importantes de la sécurité ont été mises en œuvre, et toutes les prescriptions réglementaires ont été réalisées.
- La société a effectué des analyses poussées et des présentations détaillées à des groupes de fonctionnaires, de représentants de l'industrie et des parties intéressées sur la part éventuelle de l'énergie nucléaire à l'économie d'hydrogène, au Protocole de Kyoto et dans l'extraction des sables bitumineux.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Herb Dhaliwal, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Joseph M. MacMullen

Président et premier dirigeant

Merrill D. Buchanan

Siège social

2920 Hinchey Avenue
New Waterford NS
B1H 2M4
Téléphone : (902) 842-2600
Télécopieur : (902) 842-2589

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, (L.R.C. 1985, ch. C-25); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer et financer la fermeture des opérations houillères et des programmes de réduction de la main-d'œuvre.

Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton (SDCB), constituée en 1967 par une loi du Parlement, est une propriété exclusive du gouvernement du Canada. La Société, qui est située dans l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, a fermé sa seule mine de charbon restante à l'automne 2001. Au même moment, elle a vendu des installations de surface de la mine, notamment le quai, la voie ferrée et divers biens connexes. Les activités résiduelles de la Société concernent les obligations considérables qu'elle doit respecter à l'égard de ses anciens employés et de la remise en état de l'environnement et l'aliénation de biens restants.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002-2003 à 2006-2007, la SDCB a incorporé l'information sur les conséquences de la fermeture de la houillère Prince Colliery en décembre 2001. Un petit groupe de 47 employés ont été embauchés pour une période déterminée après le 31 décembre 2001 et chargés de gérer les diverses activités résiduelles de même que de s'acquitter des obligations restantes de la Société.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la SDCB a fait état des éléments suivants :

- Des dépenses totales de 76,0 millions de dollars ont été faites au cours de l'exercice, essentiellement pour les prestations de retraite anticipée, les indemnités pour accidents de travail et les activités de remise en état des terrains, et près de 67,0 millions de dollars ou 88 p. 100 du total ont profité directement aux collectivités du Cap-Breton.

- Au 31 mars 2003, les activités de liquidation des régimes de retraite pour l'achat de rentes et le transfert des valeurs de rachat au bénéfice des membres des régimes étaient pour ainsi dire terminées.
- En vertu d'un accord de partenariat entre la SDCB et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), neuf projets de remise en état et de mise en valeur ont été lancés. Le total des dépenses engagées à cette fin s'est chiffré à 8,5 millions de dollars, dont 6,0 millions de dollars ont été versés à des entrepreneurs et à des fournisseurs de services au Cap-Breton.
- Un groupe de travail sur l'eau d'exhaure, composé de représentants de la SDCB, de TPSGC et de Canmet, ainsi que de conseillers locaux et de chercheurs étrangers, a été créé pour étudier les effets possibles du drainage minier acide. Suivant les travaux du Groupe, une installation de traitement de l'eau a été construite, en plus d'un champ de captage connexe, pour contrôler et traiter le drainage minier acide d'un réseau de mines inondées interconnectées.
- Une politique visant la liquidation de la machinerie et du matériel excédentaires a été approuvée, un plan de marketing a été élaboré et mis en œuvre et l'aliénation de ces actifs a commencé.
- Les centres de perspectives de carrières ont terminé avec succès leur troisième année d'activité, grâce à l'appui de Développement des ressources humaines Canada, et ont aidé près de 800 employés à trouver du travail à temps plein ou à temps partiel.
- Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la Société a fait l'objet d'un examen spécial du Bureau du vérificateur général du Canada.

Un sommaire des renseignements d'ordre financier figure ci-dessous.

Sommaire financier	2003	2002
Sortie de fonds — retraites anticipées, indemnités de départ et pensions	61 004	82 266
Crédit parlementaire octroyé pour les besoins de liquidités	46 536	65 500
Obligations constituées à long terme	494 933	535 053

TRANSPORTS

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Brian Flemming

Président et premier dirigeant

Jacques Duchesneau

Siège social

13^e étage
99, rue Bank
Ottawa ON
K1P 6B9
Téléphone : 1 888 294-2202
Télécopieur : (613) 991-6726
Site Web : www.acsta-catsa.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

2002; *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*, dans le cadre du projet de loi C-49, *Loi d'exécution du Budget 2001*; partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; un mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer la prestation efficace et efficiente de plusieurs services clés de sûreté aérienne au Canada.

Profil de la société

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) a été créée dans le cadre d'un programme global de 2,2 milliards de dollars comprenant des initiatives pour la sûreté de l'aviation, annoncées dans le Budget fédéral de décembre 2001.

L'ACSTA est devenue opérationnelle le 1^{er} avril 2002 en vertu du projet de loi C-49.

L'ACSTA assume les responsabilités suivantes :

- le contrôle préembarquement des passagers et de leurs effets personnels;
- l'acquisition, le déploiement et l'entretien des équipements de détection d'explosifs aux aéroports;
- les contributions fédérales pour les services de police liés aux mesures de sûreté de l'aviation civile;
- la mise en œuvre et la surveillance du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens, en collaboration avec la GRC, pour assurer la présence de policiers à bord des aéronefs;
- le contrôle des cartes d'identité dans les zones interdites;
- le contrôle des non-passagers.

L'ACSTA est également responsable de toute autre fonction en matière de la sûreté du transport aérien que le ministre des Transports pourrait lui attribuer, conformément aux conditions que le ministre pourrait établir.

Renseignements sur le rendement

Au cours de sa première année de fonctionnement, l'ACSTA s'est engagée à établir une organisation pleinement fonctionnelle. L'Administration s'est concentrée sur l'embauche du personnel, l'élaboration d'une stratégie, l'achèvement de la période de transition au cours de laquelle elle a pris la relève des contrats de contrôle de préembarquement des transporteurs aériens et a commencé à combler ses autres responsabilités.

Dans son premier Rapport annuel de 2002-2003, l'ACSTA a souligné certaines réalisations dont les suivantes :

- l'établissement d'une administration centrale permanente à Ottawa, avec un président et chef de la direction ainsi que 112 employés;
- la prestation d'un cours de perfectionnement à tous les agents de contrôle préembarquement avant le 31 décembre 2002;
- le transfert à l'ACSTA de la responsabilité légale directe du contrôle préembarquement des passagers dans les aéroports désignés, sans interruption des services, le 31 décembre 2002;
- la mise en place d'un programme national de formation et de certification; ce nouveau programme de formation destiné aux agents de contrôle préembarquement vise à offrir une formation en cours d'emploi accrue de ces derniers;
- l'établissement de nouvelles procédures d'utilisation normalisées à l'intention des agents de contrôle préembarquement;
- la prestation d'équipement de pointe aux points de contrôle préembarquement afin d'assurer des fouilles plus rigoureuses;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national de manière à ce que tous les bagages enregistrés soient soumis à un contrôle préembarquement dans les aéroports désignés d'ici le 31 décembre 2005;
- l'élaboration de politiques stratégiques et de plans de mise en œuvre de concert avec Transports Canada;
- la conclusion d'un accord de financement avec la GRC et avec certains aéroports;
- la conception du logo de l'ACSTA et de l'uniforme des agents de contrôle préembarquement afin d'illustrer le rôle de l'ACSTA en matière de sûreté du transport aérien, à l'intention des Canadiens, et de garantir une sûreté uniforme dans les 89 aéroports.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Anne Soucie

Premier dirigeant

R. Anthony McGuinness

Siège social

Suite 910
Cogswell Tower
2000 Barrington Street
Halifax NS
B3J 3K1
Téléphone : (902) 426-2550
Télécopieur : (902) 426-4004
Site Web : www.atlanticpiloteage.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, maintenir et administrer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans les eaux désignées par l'Administration, en établissant des tarifs justes et raisonnables.

Profil de la société

Outre la prestation de services de pilotage, l'Administration de pilotage de l'Atlantique, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, rédige les règlements prescrivant les zones de pilotage obligatoires; les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage; les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

La région de l'Atlantique compte 33 zones de pilotage dont 16 sont obligatoires. Pour déterminer si un port doit ou non être désigné comme zone de pilotage obligatoire, on tient compte des facteurs suivants : le degré de difficulté et de danger que présentent les approches au port et la navigation dans celui-ci; l'importance du trafic maritime et la manœuvrabilité des navires; la structure des quais et des cales; la nature du fret transporté; les questions environnementales et la protection des écosystèmes.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour la période de 2002 à 2006 faisait état des objectifs suivants :

- d'assurer un service de pilotage maritime sûr et efficace dans la région de l'Atlantique, en tenant compte de l'évolution de la situation;
- de contribuer activement à l'atteinte des objectifs des recommandations présentées par le ministre à l'égard du pilotage;

- de poursuivre le programme de remplacement des bateaux-pilotes;
- de maintenir l'autonomie financière de l'Administration;
- d'instaurer des rajustements de tarif équitables afin de parvenir au taux de rendement prévu;
- de mieux faire connaître l'Administrateur;
- de poursuivre la mise en place d'un service de répartition centralisé dans la région de l'Atlantique;
- de continuer d'accorder beaucoup d'importance aux ressources humaines afin d'offrir un service de la plus haute qualité.

L'Administration a indiqué, dans son Rapport annuel de 2002, les réalisations suivantes :

- Elle a enregistré un faible bénéfice net après avoir fait état d'un déficit en 2001. Le bénéfice net de 2002 représentait un rendement du revenu total d'environ 1,8 p. 100.
- Elle a légèrement augmenté ses tarifs dans sept zones de pilotage obligatoire en 2003 et en 2004.
- En 2002, le bureau du Vérificateur général a mené un examen spécial de l'Administration; la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige la tenue d'un tel examen au moins une fois tous les cinq ans. L'examen n'a permis d'établir aucuns écarts significatifs.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2002 Prévu	2002 Réal	2001 Réal
Bénéfice net (déficit) (en milliers de dollars)	871	252	(193)
Nombre d'affectations	11 454	11 806	11 751
Nombre d'incidents*	12	9	16
Affectations sans incident (%)	99,9	99,9	99,9

* Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommage.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Brian C. Ducharme

Premier dirigeant

Robert F. Lemire

Siège social

2nd Floor
202 Pitt Street
PO Box 95
Cornwall ON
K6H 5R9
Téléphone : (613) 933-2991
Télécopieur : (613) 932-3793
Courriel : glpa@cnwl.igs.net

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes* en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; réputée être une société mère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et inscrite à la partie I de l'annexe III de ladite loi; est devenue une société mère le 1^{er} octobre 1998, en vertu de la *Loi maritime du Canada*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

En plus de fournir des services de pilotage, l'Administration de pilotage des Grands Lacs a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de faire des règlements qui prescrivent l'établissement des zones de pilotage obligatoire; la définition des navires ou des catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

L'Administration doit coordonner ses activités avec un certain nombre d'organismes, dont la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation des États-Unis, qui veillent au fonctionnement des écluses et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région; la Garde côtière canadienne, qui fournit des aides à la navigation; et la U.S. Coast Guard, qui se charge des questions de pilotage touchant les États-Unis dans les eaux internationales.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006 de l'Administration de pilotage des Grands Lacs contient les objectifs établis pour 2002 : de dispenser des

services de pilotage et des services connexes rentables, sûrs, fiables et complets dans la région dont elle est chargée; de promouvoir l'utilisation efficace de ses installations, de son équipement et de son expertise en appliquant ces ressources de façon productive dans les domaines et les régions géographiques qu'elle juge appropriés, et ce, à des fins de sécurité pour la navigation; de fournir les services énumérés ci-dessus dans un contexte commercial où le but consiste à atteindre et à maintenir l'autonomie financière, tout en assurant le meilleur coût possible aux usagers; d'être sensible aux politiques écologiques, sociales et économiques établies par le gouvernement.

Le rendement de l'Administration, par rapport aux objectifs précisés dans son Rapport annuel de 2002, est présenté ci-dessous.

Objectif de rendement	Activités servant à atteindre l'objectif
Service de pilotage sûr, économique et fiable	<ul style="list-style-type: none"> L'Administration a investi 142 000 \$ pendant les deux dernières années pour former les pilotes à utiliser les systèmes de navigation électroniques sophistiqués afin de faciliter leurs tâches et de réduire le risque de collision et d'échouement des navires transocéaniques dans la voie maritime du Saint-Laurent.
Utilisation efficace de l'actif de l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> Elle a investi un montant additionnel de 50 000 \$ en 2002 (60 000 \$ l'année précédente) afin de moderniser le système de répartition et de le rendre compatible pour les utilisateurs d'Internet.
Maintien de l'autonomie financière dans ses activités	<ul style="list-style-type: none"> Elle a achevé la restructuration de son personnel administratif qu'elle avait amorcée en 1994. Dans le cadre de cette restructuration, elle a supprimé 2,5 postes (équivalent à temps plein), ce qui lui a permis d'économiser 195 000 \$ par année ou près de 1,8 million depuis la restructuration.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2002 Prévu	2002 Réal	2001 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	(673)	(1 561)	(2 276)
Nombre d'affectations	7 300	7 510	7 151
Affectations sans incident (%)	100	99,8	99,7
Coût moyen par affectation (\$)	1 897	1 977	2 200

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Gilles Champagne

Président et premier dirigeant

Jean-Claude Michaud

Siège social

6^e étage
715, Place Victoria
Montréal QC
H2Y 2H7
Téléphone : (514) 283-6320
Télécopieur : (514) 496-2409
Courriel : apl@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre Les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert ainsi que dans les eaux de la rivière Saguenay et de la baie des Chaleurs au nord du Cap d'Espoir.

Profil de la société

L'Administration de pilotage des Laurentides sert trois circonscriptions de pilotage obligatoire, soit une circonscription pour le port de Montréal, une circonscription pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une circonscription pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay.

L'Administration possède et exploite aux Escoumins une station d'embarquement ainsi que des bateaux-pilotes capables d'offrir un service de transbordement à longueur d'année. Quant aux autres stations de transbordement, c'est-à-dire Québec, Trois-Rivières, Sorel, Lanoraie et Montréal, ces services sont offerts par des sociétés privées qui travaillent en sous-traitance pour l'Administration.

Outre les services de pilotage qu'elle fournit, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage et les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, l'Administration de pilotage des Laurentides a signalé un certain nombre d'objectifs pour 2002.

Le tableau qui suit rend compte des réalisations de l'Administration par rapport aux objectifs établis dans son Rapport annuel de 2002.

Objectifs	Résultats
Atteindre l'autosuffisance financière	La hausse du trafic de 2,6 p. 100 a eu un impact positif sur le niveau des revenus. Un nouveau règlement tarifaire a été publié. Ce règlement prévoyait une augmentation de 3,95 p. 100 à compter du 1 ^{er} janvier 2003. Des usagers ont soulevé des objections auprès de l'Office canadien des transports qui recommande à l'Administration de mettre en place un tarif incorporant une augmentation de seulement 2,5 p. 100, ce qui a entraîné un manque à gagner de 550 000 \$ dans les revenus.
Maximiser l'efficacité du système de pilotage	La formation sur place des pilotes s'est poursuivie; des cours avec simulateur ont été offerts.
Moderniser le processus actuel de délivrance des certificats de pilotage	La première phase du nouveau programme de formation a été mise en place, et des candidats ont entamé leur formation.
Faire le suivi et mettre en place les recommandations du ministère des Transports	Les différents intervenants ont mené une évaluation des besoins en matière de pilotage pour les navires canadiens. Un supplément d'information sera produit en 2003 avant d'adopter les recommandations de l'évaluation.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2002 Prévu	2002 Réel	2001 Réel
Bénéfice net (en milliers de dollars)	89	412	(160)
Nombre d'affectations	20 890	19 149	18 655
Nombre d'incidents*		31	22
Affectations sans incident (%)		99	99,88

* Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommage.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Maurice Fellis

Premier dirigeant

Dennis B. McLennan

Siège social

1000-1130 West Pender Street
Vancouver BC
V6E 4A4
Téléphone : (604) 666-6771
Télécopieur : (604) 666-1647
Courriel : admins@ppa.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, entretenir et administrer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage fiable et efficace dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris celles du fleuve Fraser.

Profil de la société

L'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs. Une entente de services a été conclue avec British Columbia Coast Pilots Ltd. pour la prestation des services de pilotage dans les régions côtières. Les pilotes de l'Administration assurent les services de pilotage sur le fleuve Fraser.

Outre qu'elle fournit des services de pilotage, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, rédige les règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Comme indiqué dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, l'Administration de pilotage du Pacifique a pour objectifs :

- d'offrir des services de pilotage maritime et des services connexes sûrs, fiables et efficaces dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris celles du fleuve Fraser;
- de fournir les services dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs justes et raisonnables;

- de promouvoir l'utilisation efficace de ses installations, de son équipement et de son expertise en favorisant un emploi productif de ces ressources dans l'intérêt de la sécurité de la navigation;
- de prendre en compte les politiques écologiques, sociales et économiques du gouvernement.

Dans son Rapport annuel de 2002, l'Administration a indiqué ce qui suit :

- L'équipe de direction de l'Administration a poursuivi, en 2002, son programme de visites aux organismes en rencontrant 10 d'entre eux. Ces visites semestrielles ont pour but d'améliorer davantage les communications déjà établies avec l'industrie.
- La station d'embarquement saisonnière de l'île Pine a poursuivi ses activités pour une sixième saison; elle a desservi 286 bateaux en 2002, par rapport à 240 en 2001.
- La formation des pilotes expérimentés s'est poursuivie : 18 d'entre eux se sont rendus à Port Revel pour une formation sur des modèles réduits avec pilote embarqué. De plus, 27 pilotes ont suivi un entraînement sur simulateur au Star Centre. L'objectif de ce programme est de permettre à tous les pilotes de recevoir une formation sur des modèles réduits avec pilote embarqué ou un entraînement sur simulateur au moins une fois tous les cinq ans.
- Tous les pilotes côtiers et fluviaux, ainsi que les capitaines de vedette de l'Administration, ont suivi un cours de deux jours sur le Système mondial de détresse et de sécurité en mer (radio).
- La première méthode de gestion des risques liée au pilotage (MGRP) a été mise en place avec succès en 2002. Elle a servi à étudier le règlement des 8 heures et des 105 miles.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2002 Prévu	2002 Réal	2001 Réal
Bénéfice net (en milliers de dollars)	100	622	(561)
Nombre d'affectations – régions côtières	12 100	11 194	12 037
Nombre d'affectations – fleuve Fraser	1 120	1 461	1 398

ADMINISTRATION DU PONT BLUE WATER

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Douglas G. Keddy

Président et premier dirigeant

Dan M. Elash

Siège social

1 Bridge Street
Point Edward ON
N7V 4J5
Tél. : (519) 336-2720
Télec. : (519) 336-7622
Site Web : www.bwba.org

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1964; *Loi sur l'Administration du pont Blue Water*; est devenue une société d'État fédérale inscrite comme telle dans la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le 26 avril 2002 ; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et réparer la portion canadienne des deux ponts enjambant la rivière Sainte Claire entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan), leurs approches et leurs ouvrages.

Profil de la société

La portion canadienne du pont Blue Water, lequel est situé entre Sarnia/Point Edward (Ontario) et Port Huron (Michigan), est la propriété de l'Administration du pont Blue Water (l'Administration du pont) qui l'exploite, alors que le Michigan Department of Transportation possède et exploite la portion américaine. L'Administration du pont a été créée en 1964, en vertu de la *Loi sur l'Administration du pont Blue Water*, et on avait prévu qu'elle serait mixte. Mais les États-Unis ne se sont jamais prévalus de leur droit de nommer des membres, ce qui aurait rendu l'Administration du pont mixte. Comme tous les membres de son conseil d'administration sont nommés par le gouverneur en conseil, l'Administration du pont Blue Water est considérée comme une société d'État fédérale depuis le 26 avril 2002. Elle est chargée de fixer et de recueillir les droits de péage pour l'utilisation du pont.

L'Administration du pont prépare un plan à long terme renouvelable pour le poste de péage canadien. Ce plan vise à orienter le développement pour les 20 prochaines années jusqu'en 2022 et comprendra un plan de mise en œuvre échelonnée adapté à la croissance et aux ressources financières prévues afin d'assurer que l'Administration pourra répondre à la demande de circulation future.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2002-2006, l'Administration du pont Blue Water avait pour objectifs pour la période visée :

- d'émettre 110 millions de dollars d'obligations dans le cadre d'un placement privé et de refinancer la dette existante afin d'obtenir les fonds nécessaires à la réalisation d'autres projets d'immobilisations;
- de s'assurer que les flux de trésorerie appuieront les obligations contractées aux termes de l'acte de fiducie principale de financement des obligations;
- de terminer la première version du plan directeur. Cette mesure permettra au personnel de l'Administration du pont de cerner les projets d'immobilisations clés et de leur donner la priorité;
- de mettre en œuvre la première étape du plan directeur;
- d'atteindre 750 000 heures de travail sans accident.

Dans son premier Rapport annuel à titre de société d'État, l'Administration du pont a indiqué un certain nombre de réalisations, dont les suivantes :

- L'émission des obligations dans le cadre d'un placement privé pour un montant nominal de 110 millions de dollars. La majorité du produit du placement a été utilisée pour rembourser l'emprunt bancaire qui était plus onéreux, pour financer les dépôts au fond de réserve pour l'exploitation et l'entretien, et au fond de réserve du service de la dette. Les montants qui restent ont permis d'augmenter le fond de roulement.
- La mise sur pied d'un programme de formation pour renseigner les employés sur tous les aspects de l'Administration du pont, pour mieux les sensibiliser aux questions de sécurité et pour rehausser le niveau de compétence et de professionnalisme du personnel.
- Suite à l'attaque terroriste du 11 septembre, la circulation a baissé de 9,7 p. 100. Le nombre de camions s'est accru de 5 p. 100, alors que le nombre d'automobiles a diminué de 15 p. 100.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant par intérim

Sidney J. Hynes

Siège social

Suite 802
Baine Johnston Building
10 Fort William Place
St. John's NL
A1C 1K4
Téléphone : (709) 772-8957
Télécopieur : (709) 772-8956
Site Web : www.marine-atlantic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1979; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; statut et propriété modifiés au 31 décembre 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* (LC. 1986, ch. 36); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer un service traversier sûr, écologique et de qualité entre Terre-Neuve et la partie continentale du Canada au nom du gouvernement du Canada.

Profil de la société

Marine Atlantique S.C.C. fournit depuis plus de 100 ans un service de traversiers continu entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. En plus de maintenir un lien par traversier garanti par la Constitution entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (Terre-Neuve), Marine Atlantique S.C.C. continue à exploiter une liaison de rechange saisonnière entre Argentia (Terre-Neuve) et North Sydney.

La société est financièrement soutenue par le gouvernement fédéral en vertu de marchés d'exploitation conclus avec Transports Canada.

Marine Atlantique S.C.C. continue à avoir une présence économique marquante dans la région; elle joue un rôle important pour le commerce et l'industrie touristique de Terre-Neuve.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, Marine Atlantique S.C.C. a indiqué les objectifs suivants :

- de favoriser, d'encourager et de maintenir l'efficacité et la sécurité de ses opérations,
- de favoriser, d'encourager et de maintenir la bonne entendance de l'environnement,
- de fournir un service courtois, fiable et de qualité,
- de gérer un service traversier efficace et économique,

- de recruter, de sélectionner, de conserver et de maintenir une main-d'œuvre motivée et qualifiée.

Dans son Rapport annuel de 2002, Marine Atlantique S.C.C. fait état de ce qui suit :

- Les résultats du sondage annuel indépendant sur le service à la clientèle de la société ont révélé qu'une majorité écrasante de 97 p. 100 des clients ont été satisfaits de l'ensemble du service dispensé.
- La société a adopté des cartes d'embarquement électroniques qui accroissent la sécurité et réduisent les délais d'attente des clients.
- Un nouveau système informatisé de bar a été installé sur tous les navires à passagers. Le nouveau système normalise les quantités de boissons et calcule en même temps le coût total des consommations du client.
- La société a participé, dans le cadre de négociations collectives, à une audience du Conseil canadien des relations industrielles visant à déterminer si le service traversier du golfe constituait un service essentiel « à la sécurité ou à la santé du public ». La société a allégué que le maintien d'un service ininterrompu remplit les engagements des conditions de l'union constitutionnelle de Terre-Neuve au Canada. Une décision du Conseil canadien des relations industrielles est attendue en 2003.
- En 2002, 847 employés ont suivi une formation visant à rehausser le climat positif de sécurité de la société et à insister sur les priorités en matière de sécurité, de responsabilité environnementale et de qualité du service.

Certains indicateurs de rendement figurent ci-dessous.

Circulation dans le service du golfe	2002 Prévu	2002 Réal	2001 Réal
Recettes (en milliers de dollars)	59 624	64 843	60 783
Dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	90 631	106 040	95 873
Crédit parlementaire pour l'exploitation (en milliers de dollars)	31 007	36 660	32 403
Passagers	470 242	528 975	481 560
Véhicules de tourisme	149 110	172 728	153 880
Véhicules utilitaires et équivalents de conteneurs de 40 pieds	80 660	79 092	78 963

MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Emmanuel Triassi

Président, premier dirigeant et directeur de la Monnaie

L'honorable David Dingwall, C.P.

Siège social

320, promenade Sussex

Ottawa ON

K1A 0G8

Téléphone : (613) 993-3500

Télécopieur : (613) 952-8342

Site Web : www.mint.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la Monnaie royale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. R-9); partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes.

Profil de la société

La Monnaie royale canadienne (la Monnaie) est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays. Les activités de la société, qui a été constituée en 1908 à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie et des actions ont été émises au Canada. En 1999, la loi a été modifiée de nouveau pour donner à la Monnaie la qualité de personne physique ainsi que les droits, pouvoirs et privilèges qui y sont associés.

À titre de société d'État entièrement commerciale, la Monnaie génère des recettes en vendant toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés à l'échelle nationale et internationale.

La Monnaie possède deux usines, l'une à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'usine d'Ottawa comprend le siège social de la société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques et de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'usine de Winnipeg, qui comporte des installations de placage, produit toutes les pièces de circulation canadiennes ainsi que des pièces de circulation de pays étrangers.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, la Monnaie faisait état des objectifs suivants qui avaient aussi été énoncés dans son résumé précédent : veiller à ce que la monnaie canadienne de circulation soit financièrement avantageuse et

disponible pour répondre aux besoins publics; créer un environnement où règne une atmosphère de confiance et de respect, qui encouragera les employés à faire preuve d'ingéniosité et les amènera à participer et à travailler à la réalisation de la vision de la Monnaie d'être leader mondial dans le domaine du monnayage; réaliser des profits et assurer la viabilité à long terme de la société.

Dans son Rapport annuel de 2002, la Monnaie a signalé les éléments suivants :

- Les revenus tirés de la vente des produits d'investissement ont augmenté de 105,4 millions de dollars. Malgré une augmentation des revenus de 43 p. 100 qui sont passés de 246,0 millions à 351,4 millions, les bénéfices ont reculé de 3,6 millions de dollars, pour une perte nette de 5,4 millions.
- Les revenus tirés des pièces numismatiques canadiennes ont augmenté de 11 p. 100, passant à 58,2 millions de dollars (52,6 millions en 2001). Les nouveautés ont eu beaucoup de succès, en particulier les pièces du Jubilé de la reine Elizabeth II et la pièce de 14 carats rappelant la découverte de l'« or noir » en Alberta.
- Les revenus tirés des pièces de circulation étrangères ont baissé de 80 p. 100, passant à 6,5 millions de dollars (31,9 millions de dollars en 2001), la contraction de l'économie mondiale ayant fait chuter la demande chez les gouvernements étrangers. La capacité excédentaire des établissements monétaires a entraîné une compétition féroce sur le marché des appels d'offre public.
- Au chapitre des pièces numismatiques étrangères, la Monnaie a subi une perte de 2,6 millions de dollars en raison principalement des dépenses de promotion et de la radiation des stocks excédentaires. Même si les programmes de pièces numismatiques étrangères ont produit un revenu total de 13,8 millions de dollars, les ventes n'ont pas répondu aux attentes.
- Les ventes de produits d'investissement ont grimpé de 126 p. 100, passant à 210,8 millions de dollars (93,3 millions en 2001). Cette forte demande influe nettement sur les revenus consolidés, mais moins sur les bénéfices étant donné la faible marge de profit par once d'or.
- Les pièces de circulation canadiennes ont rapporté 54,5 millions de dollars, soit 10 p.100 de moins qu'en 2001 (60,6 millions), malgré une légère augmentation du nombre de pièces produites (1 446,7 millions en 2002 contre 1 444,4 millions en 2001). La baisse de revenu s'explique par un changement du mélange de coupures produites.

PARC DOWNSVIEW PARK INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

David V. J. Bell

Président et premier dirigeant par intérim

Tony Genco

Siège social

35 Carl Hall Road
Toronto, ON M3K 2B6
Téléphone : (416) 952-2222
Télécopieur : (416) 952-2225
Site Web : www.pdp.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

17 juillet 1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; constituée en société en tant que filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée et tenue de faire rapport comme s'il s'agissait d'une société d'État mère, conformément au décret n° 2003-1304; société d'État mandataire.

Mandat

Diriger l'aménagement et la gestion du parc Downsview sur la plupart des terrains de l'ancienne Base des Forces canadiennes Toronto pour en faire un espace de verdure et de loisirs unique en milieu urbain qui sera détenu à perpétuité pour la joie des générations futures.

Profil de la société

La société du Parc Downsview Park Inc. (PDP) a été constituée (sous le nom de CLC Downsview Inc.), le 17 juillet 1998, en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en tant que filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée. Des modifications ont été déposées le 12 janvier 1999 et le 2 février 1999. Le 23 mars 2000, le nom officiel de l'entreprise a changé de CLC Downsview Inc. à Parc Downsview Park Inc. Bien qu'il s'agisse d'une filiale en propriété exclusive, le PDP est réputé être une société d'État mère aux fins de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Par conséquent, la société possède son propre conseil d'administration et doit rendre des comptes séparément au Parlement au moyen d'un rapport annuel et d'un résumé de son propre plan d'entreprise.

Depuis avril 1999, le PDP gère formellement certains des terrains et des immeubles du parc Downsview au nom du ministère de la Défense nationale. La société doit être entièrement autonome sur le plan financier, ses principales sources de revenus devant provenir de la vente ou de la location de terrains et d'installations ainsi que des dons versés à la Fondation du parc Downsview.

Renseignements sur le rendement

Parc Downsview Park Inc. n'a pas déposé un résumé du plan d'entreprise ni un rapport annuel séparément cette année car la société devait rendre des comptes à titre de société d'État mère le 3 septembre 2003.

QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

(Poste vacant)

Siège social

Suite 1500
200 King Street West
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1936; sous le nom de Terminal Warehouses Ltd. en vertu de la *Loi sur les compagnies de l'Ontario*; le 14 juillet 1978 sous le nom de Harbourfront Corporation en vertu de la *Loi sur les sociétés par action de l'Ontario*; reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 décembre 1984; partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Apporter des solutions à toutes les questions commerciales en suspens et vendre tous les actifs restants. Ces mesures permettront de liquider la Queens Quay West Land Corporation.

Profil de la société

La Queens Quay West Land Corporation gère les propriétés fédérales restantes sur le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord passé avec le gouvernement fédéral. La quasi-totalité du site, totalisant à l'origine quelque 100 acres, a été cédée à la ville de Toronto.

En août 1996, la gestion de la société a été cédée par La Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC limitée, qui fournit les employés et les installations et assure l'administration de la société. En outre, au besoin, la société continue de retenir les services de consultants et de conseillers pour l'aider à s'acquitter de son mandat.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Résumé du plan d'entreprise de la Queens Quay West Land Corporation (QQWLC) pour la période de 2002-2003 à 2006-2007 n'avait pas encore été déposé au Parlement, à la date limite qui aurait permis de l'intégrer au rapport annuel du président du Conseil du Trésor, les renseignements qui suivent proviennent uniquement du Rapport annuel de 2002-2003.

- Selon les directives et le financement du gouvernement fédéral, la QQWLC continue de verser des contributions d'exploitation au centre Harbourfront.
- Des discussions sont actuellement en cours entre divers ministères afin de trouver un autre mécanisme de financement pour le centre Harbourfront.
- La perte nette enregistrée pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 est de 1,0 million de dollars, comparativement à un bénéfice net de 15,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2002. Ce bénéfice net enregistré en 2001-2002 comprenait le bénéfice net de 16,7 millions de dollars découlant de la vente du terrain vacant YQ4 adjacent au garage.
- Globalement, la situation de trésorerie de QQWLC a fléchi d'environ 1,2 million de dollars, baisse résultant surtout de la perte nette de 1,0 million de dollars enregistrée pour l'exercice et de la baisse de 0,2 million de dollars des comptes créditeurs.

RIDLEY TERMINALS INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Michael Tarr

Président et directeur de l'exploitation

Gregory A. Slocombe

Siège social

PO Bag 8000

Prince Rupert BC

V8J 4H3

Téléphone : (250) 624-9511

Télécopieur : (250) 624-4990

Site Web : www.rti.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; devenue filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des ports en 1991; inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (L.R.C., ch. F-11) à titre de société d'État mère le 1^{er} novembre 2000, en vertu de l'article 177 de la *Loi maritime du Canada* (L.R.C. 1998, ch. 10); non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

À titre de terminal maritime, fournir des services soutenus de qualité et de rendement élevé en matière de déchargement de wagons, d'entreposage de produits et de chargement.

Profil de la société

Ridley Terminals Inc. (RTI) possède et exploite un terminal maritime dans l'île Ridley à Prince Rupert (Colombie-Britannique). Ses infrastructures et son matériel de déchargement de trains et de chargement de navires sont situés sur des terrains loués à l'Administration portuaire de Prince Rupert. RTI joue un rôle important afin d'appuyer les activités d'exportation de charbon du Canada et poursuit sa diversification vers le soufre et d'autres marchandises.

Le gouvernement étudiera, en 2003, les options qui s'offrent pour l'avenir de RTI et déterminera le niveau de l'intérêt commercial envers le terminal.

La compagnie se concentre sur l'accroissement de la valeur de l'investissement du Canada dans le terminal, en vue d'appuyer la communauté locale de Prince Rupert et d'aider les chargeurs canadiens à livrer concurrence plus efficacement sur le marché international et ce, en diminuant les coûts de transport.

Renseignements sur le rendement

RTI indique dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006 qu'au cours de la période de planification, elle continuera de se concentrer sur l'amélioration de la valeur de l'investissement de l'État dans la compagnie. RTI continuera à chercher des

moyens d'augmenter et de diversifier ses revenus, à gérer ses dépenses et à maintenir ses bonnes relations avec les employés. Le succès que connaîtront ces stratégies constituera un important facteur lorsque le conseil des ministres examinera les options de RTI et dans les décisions des investisseurs concernant l'appui de la création de nouvelles mines de charbon au nord-est de la Colombie-Britannique.

Dans son Rapport annuel de 2002, RTI a fait état des réalisations suivantes :

- Les réceptions de la mine Bullmoose ont atteint les prévisions, mais les expéditions étaient inférieures au budget. Cela a entraîné une importante hausse de la quantité de charbon entreposé au terminal. La compagnie a reçu d'autres revenus de l'entreposage de ce charbon.
- À la fin de 2001 et au début de 2002, Ridley Terminals Inc. a reçu les premières expéditions d'essai de la mine de charbon Pine Valley, au nord-est de la Colombie-Britannique. Ce charbon est un charbon intermédiaire appelé « PCI », parce que les hauts fourneaux d'aciérage l'utilisent souvent pour un processus appelé « injection au charbon pulvérisé ».
- Tant Globaltex Industries Inc. (Globaltex) — l'exploitant de la mine Pine Valley — que Western Canadian Coal Corp. (WCC) ont fait des progrès en vue de terminer leurs études de faisabilité au sujet des mines. Globaltex a annoncé le parachèvement d'une étude de faisabilité favorable à la fin de septembre et WCC a annoncé en octobre que sa première étude était terminée.
- RTI a poursuivi des discussions avec d'autres compagnies qui produisent présentement du charbon ou qui songent à entreprendre une nouvelle production charbonnière.
- La Sulphur Corporation of Canada Ltd. (SCC), qui construisait, au coût de 20 millions de dollars, un terminal de soufre liquide dans l'emplacement du terminal, est maintenant insolvable. Les travaux de construction n'ont pas repris comme prévu, et les éléments d'actifs appartiennent à RTI depuis l'annulation des ententes.
- La compagnie cherche un approvisionnement en soufre ou d'une autre marchandise pour ses installations. D'autres travaux sont suspendus jusqu'à ce que le terminal obtienne des contrats de manutention de soufre.
- Les représentants de RTI se sont également entendus avec des expéditeurs potentiels d'autres produits, incluant le pétrole brut et les agrégats.
- Dans l'ensemble, les coûts d'exploitation en 2002 étaient inférieurs au budget, mais légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. L'augmentation totale de 1,4 p. 100 par rapport à l'année antérieure est moindre que le taux d'inflation de 3,9 p. 100 pour l'exercice.
- Les coûts liés au personnel étaient plus élevés en 2002 qu'en 2001, surtout à cause de l'inflation. Plusieurs projets d'entretien budgétisés ont été reportés car la compagnie n'avait pas encore obtenu de garantie de nouveaux volumes de charbon.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Vivian G. Albo

Président et premier dirigeant

L'honorable André Ouellet, C.P.

Siège social

Place des Postes
2701, promenade Riverside
Ottawa ON
K1A 0B1
Téléphone : (613) 734-8440
Télécopieur : (613) 734-6022
Courriel : service@canadapost.ca
Site Web : www.canadapost.ca
www.postescanada.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1981; *Loi sur la Société canadienne des postes* (L.R.C. 1985, ch. C-10); partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter un service postal qui soit financièrement autonome et dont les normes de qualité répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

Profil de la société

La Société canadienne des postes sert les citoyens, les entreprises et les organisations en acheminant de façon sécuritaire des lettres et des colis à toutes les adresses au Canada et partout dans le monde. La Société fournit plusieurs services de distribution, notamment Messageries prioritaires, Xpresspost, Colis accélérés et Colis standards. Elle vend également des produits philatéliques. Par l'entremise de sa filiale de conseil international, Postes Canada International limitée, la Société commercialise son savoir-faire auprès d'autres administrations postales dans le monde entier.

Dans les cas où la Société doit fournir des services à des tarifs inférieurs aux coûts, dans le cadre de mesures gouvernementales d'appui à l'acheminement de colis aux collectivités du Grand Nord et les envois postaux gratuits pour les parlementaires et les aveugles, le gouvernement du Canada compense la Société pour le manque à gagner de ces sources.

Chaque année, la Société et ses filiales se voient confier près de 10 milliards de messages et de colis. Ces envois sont traités dans 25 grands établissements et bien d'autres installations pour être livrés à plus de 13,8 millions d'adresses au Canada. Postes Canada dessert ainsi quelque 31 millions de Canadiens et plus d'un million d'entreprises et d'institutions publiques. Il y a au-delà de 24 000 points de vente où on peut obtenir des services postaux.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, la Société fait état des mêmes priorités que l'année précédente : défendre son marché actuel; faire croître les marchés concurrentiels; atteindre l'excellence opérationnelle; faire de ses employés un avantage concurrentiel; améliorer l'image de marque de la Société.

Les faits saillants du Rapport annuel de 2002 de la Société comprennent les développements et réalisations suivants :

- Les produits d'exploitation consolidés ont atteint 6 154 millions de dollars, soit une augmentation de 162 millions de dollars ou de 2,7 p. 100 par rapport aux 5 992 millions de dollars réalisés à la même période l'an dernier.
- Le bénéfice net consolidé a atteint 71 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002, ce qui représente une augmentation considérable par rapport au bénéfice net prévu de 28 millions de dollars; il s'agit toutefois d'une diminution de 43 millions de dollars par rapport aux 114 millions de dollars enregistrés à la même période l'an dernier.
- Les charges d'exploitation consolidées pour l'exercice 2002 ont atteint 5 998 millions de dollars, soit une augmentation de 197 millions de dollars ou de 3,4 p. 100 par rapport aux 5 801 millions de dollars enregistrés au cours de la même période l'an dernier.
- Le taux de rendement des capitaux propres du groupe était de 7,9 p. 100, ses coûts exprimés sous la forme d'un pourcentage des revenus, de 97,5 p. 100 et sa marge de profit d'exploitation, de 2,5 p. 100.
- La Société a poursuivi la mise en œuvre de son projet de Transformation de l'entreprise, soit une réorganisation de ses procédés administratifs à l'échelle de la Société, qui a été lancé pour la première fois en 2000. En 2002, elle a investi 71 millions de dollars dans la Transformation de l'entreprise, faisant passer le montant total des investissements jusqu'à maintenant à 328 millions de dollars.
- La Société a déclaré et versé des dividendes équivalant à 16 millions de dollars à l'actionnaire, c'est-à-dire le gouvernement du Canada, soit une diminution par rapport aux 21 millions de dollars versés à la même période l'an dernier.
- La Société a traité 9,8 milliards d'envois en 2002, ce qui représente une diminution de 1,7 p. 100 par rapport aux 10 milliards d'envois traités à la même période l'an dernier.
- Le taux de livraison à temps pour tous les produits de la Poste-lettres a été de 96,7 p. 100, comparativement à son objectif de 95,5 p. 100.
- En 2002, le taux global de satisfaction des clients de la Société a atteint 77 p. 100, ce qui représente une légère diminution par rapport au taux de 78 p. 100 obtenu l'an dernier. Le degré de satisfaction des employés s'est maintenu à 70 p. 100, ce qui s'inscrit dans la même veine que l'augmentation sans précédent de l'année dernière.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Jocelyn Proteau

Présidente et première dirigeante

Karen Kinsley

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa ON
K1A 0P7
Téléphone : (613) 748-2000
Télécopieur : (613) 748-2067
Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Mallette
General Partnership

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*; modifiée le 16 mars 1979 par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (L.R.C. 1985, ch. C-7); partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 14 de sa loi constitutive.

Mandat

Promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement, en insistant sur la qualité des habitations, leur caractère abordable et la diversité du choix offert.

Profil de la société

En tant qu'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a pour mission de favoriser la qualité, l'abordabilité et le choix dans le domaine du logement. Elle fournit des produits et des services aux Canadiens et appuie les objectifs de la politique fédérale, par l'entremise des quatre piliers suivants : le financement de l'habitation, l'aide au logement, la recherche et le transfert d'information ainsi que les activités internationales.

Dans le domaine du *financement de l'habitation*, la SCHL offre aux prêteurs des services d'assurance hypothécaire et d'approbation des demandes d'assurance prêt, en plus de garantir le paiement ponctuel des sommes dues (intérêts et principal) aux détenteurs de titres hypothécaires et d'obligations hypothécaires du Canada. Sur le plan de l'*aide au logement*, la SCHL appuie le parc social canadien, accorde une aide ciblée par des initiatives spéciales en matière d'habitation, favorise la création de logements à prix abordable et soutient les Canadiens qui ont des besoins de logement spéciaux ou particuliers. Dans le cadre de ses activités de *recherche et de diffusion de l'information*, la SCHL offre des renseignements fiables et objectifs sur le logement, au moyen de recherches commandées et de programmes de recherche d'initiative privée, en effectuant des enquêtes dans le domaine de l'habitation, ainsi qu'en fournissant des données, des analyses et des prévisions détaillées sur les tendances et les conditions qui caractérisent

l'économie, et les marchés du logement et du crédit hypothécaire. La SCHL effectue un certain nombre d'*activités internationales* en vue d'aider les exportateurs canadiens dans le secteur de l'habitation. Entre autres, elle fait la promotion des produits, des services et du savoir-faire canadiens à l'étranger. La Société transmet également ses connaissances, notamment, sur les mécanismes de financement de l'habitation, aux pays en voie de développement et de transition.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, la SCHL fait état de ses objectifs pour 2002 qui comprennent notamment : d'accroître les choix en matière d'habitation et de rendre les logements plus abordables pour les Canadiens; d'accroître les conditions de logement et de vie des Canadiens; de favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation; d'être un organisme progressiste et capable d'adaptation.

Dans son Rapport annuel de 2002, la SCHL rend compte des résultats obtenus au cours de l'exercice dans chacun des domaines susmentionnés, dont les suivants :

- Les volumes d'assurance prêt hypothécaire ont augmenté de plus de 13 p. 100 en 2002, et le nombre de logements visés a été, pour la première fois, supérieur à 500 000. Plus du tiers de ces prêts assurés se rapportaient à des logements situés dans des régions rurales ou éloignées et dans d'autres régions où les Canadiennes et les Canadiens ont habituellement plus de difficulté à obtenir du crédit à l'habitation, ainsi qu'à des logements spéciaux, comme des centres d'hébergement et des maisons de retraite.
- Sur les marchés hypothécaires secondaires, la SCHL a garanti des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et des titres hypothécaires (TH) dont la valeur a dépassé 20,6 milliards de dollars, ce qui a contribué à maintenir l'offre de fonds à faible coût pour les prêts hypothécaires à l'habitation.
- La SCHL a signé six autres Ententes concernant le logement abordable en 2002, ce qui porte à dix le nombre total d'accords bilatéraux conclus à ce jour entre la SCHL et les provinces et territoires. Les fonds engagés en vertu de ces accords représentent plus de 95 p. 100 des 680 millions de dollars accordés initialement par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme.
- En 2002, un examen a démontré que le Programme d'aide à la remise en état des logements de la SCHL est très utile, qu'il a atteint tous ses objectifs et qu'il continue de contribuer de façon importante au maintien et à l'amélioration de la qualité des logements au Canada.
- La SCHL a aidé ses principaux clients à obtenir des contrats à l'étranger totalisant environ 55 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 45 p. 100 par rapport à 2001. La Société intervient aussi de plus en plus dans les pays qui ont besoin de conseils dans le domaine du logement social et de soutien pour élaborer leur système de financement de l'habitation.

SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE, LA

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président et premier dirigeant

Michel Fournier

Siège social

Pièce 1210
55, rue Metcalfe
Ottawa ON
K1P 6L5
Téléphone : (613) 993-6880
Télécopieur : (613) 993-6945

Site Web : www.federalbridge.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir aux usagers des infrastructures sûres et efficaces à l'emplacement de ses deux filiales en propriété exclusive, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et La Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée, ainsi qu'aux installations canadiennes du pont des Mille-Îles.

Profil de la société

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) a été incorporée en 1998 pour assumer les responsabilités de gestion non liées à la navigation de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. En 2000, la SPFL a acquis la moitié canadienne du pont international de Sault Ste. Marie et une représentation à la Joint International Bridge Authority.

Depuis le 1^{er} octobre 1988, la responsabilité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, de la Corporation du pont international de la Voie maritime Ltée ainsi que des activités du pont des Mille-Îles appartient à la SPFL. Le pont des Mille-Îles est exploité et entretenu conjointement à parts égales par le Canada et les États-Unis, en vertu d'un accord entre la Société des ponts fédéraux Limitée et la Thousand Island Bridge Authority.

En octobre 2000, la SPFL a acquis de la province de l'Ontario 91,33 p. 100 des actions votantes et participantes en circulation de la société St. Mary's River Bridge Company.

La filiale, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, dépend du gouvernement du Canada pour son financement. La SPFL et sa filiale, St. Mary's River Bridge Company, ainsi que sa coentreprise, La Corporation du pont international de la Voie maritime Limitée, s'autofinancent à même leurs propres revenus d'exploitation.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2002-2003 à 2006-2007, la SPFL indique qu'elle amorcera des discussions avec Transports Canada à propos des cibles clés stratégiques et d'affaires de la Société suivantes :

- l'intégration corporative de toutes les opérations de la SPFL pour réduire les coûts et augmenter le rendement;
- le renforcement des relations de travail entre la SPFL et ses unités fonctionnelles;
- la rationalisation des structures corporatives et opérationnelles;
- le développement de débouchés d'affaires;
- l'amélioration du soutien aux filiales.

La Société a fait état des éléments suivants dans son Rapport annuel de 2002-2003 :

- La SPFL et ses filiales ont œuvré sur plusieurs fronts, tant au pays qu'à l'étranger, au cours de 2002-2003. Ensemble, elles ont fait des gains de rendement en s'occupant des opérations et du maintien des biens fédéraux dont elles sont responsables tout en s'efforçant d'améliorer la prestation de services aux clients.
- Le projet de 127 millions de dollars entrepris par la filiale, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI), pour la réfection du tablier du pont Jacques-Cartier s'est achevé en novembre 2002, dans les délais prévus de deux ans.
- La SPFL et les PJCCI ont participé à un groupe qui s'est penché sur le suicide sur le pont Jacques-Cartier à Montréal. À l'automne 2002, la SPFL a fait savoir publiquement qu'elle effectuera une étude visant à évaluer des barrières protectrices sur le pont Jacques-Cartier. Les coûts, l'esthétisme et l'efficacité de divers types de barrières protectrices pour les piétons pouvant prévenir les suicides et les tentatives de suicide figurent parmi les considérations de l'étude.
- La SPFL a investi plus de 2 millions de dollars dans l'installation d'un nouveau réseau de communication faisant appel à la technologie des fibres optiques pour le système de surveillance par télévision en circuit fermé aux ponts Champlain et Jacques-Cartier.
- La SPFL examinera tous les plans liés aux risques menaçant les actifs de la Société.
- La SPFL continuera à travailler à des projets spéciaux améliorant la circulation y compris le prolongement de l'autoroute 30.
- La SPFL effectuera une évaluation environnementale concernant la construction possible d'une travée basse à Cornwall qui remplacerait la présente travée élevée en besoin de rénovations.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Bernard Lamarre

Présidente et première dirigeante

Claude Benoit

Siège social

333, rue de la Commune Ouest
Montréal QC
H2Y 2E2
Téléphone : (514) 283-5256
Télécopieur : (514) 283-8423
Site Web : www.vieuxportdemontreal.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; *Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral*; filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée; conformément au décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport de ses activités à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Développer et promouvoir le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement devant servir à des activités récréo-touristiques et culturelles à l'intention de la population en général.

Profil de la société

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. gère et aménage un parc urbain à caractère riverain à vocation récréo-touristique et culturelle. L'emplacement de 54 hectares du Vieux-Port a fait l'objet d'importants aménagements, surtout au cours des dix dernières années, et il accueille maintenant plus de huit millions de visiteurs par an.

Outre les espaces de détente et de jeux, la Société offre des services de stationnement, un port d'escale pour les embarcations de plaisance, une balade interprétant le patrimoine et faisant la promotion des produits. De plus, chaque année elle propose une programmation de plus de 300 événements.

Depuis mai 2000, la Société gère le Centre des sciences de Montréal comprenant des salles d'expositions interactives, le cinéma IMAX^{MD}, le ciné-jeu Immersion, auxquels s'ajoutent des programmes d'actions culturelles et éducatives.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Rapport annuel de 2002-2003 de la Société du Vieux Port de Montréal Inc. n'avait pas encore été déposé au Parlement, à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel du président du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Société pour l'exercice 2002-2003.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Marc Rochon

Présidente et première dirigeante

Kathy Milsom

Siège social

Suite 1500
200 King Street West
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200
Site Web : www.clc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1956; lettres patentes; réorganisation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 19 septembre 1977; certificat de continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Optimiser, par l'entremise de sa filiale active, la valeur des propriétés stratégiques dont le gouvernement du Canada n'a plus besoin pour ses programmes en les achetant et en les mettant en valeur, puis en les gérant ou en les vendant afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour les contribuables canadiens tout en respectant les politiques du gouvernement concernant les revendications territoriales des Premières nations, les langues officielles et les aspects liés à l'environnement et au patrimoine.

Profil de la société

La Société immobilière du Canada limitée (SICL) compte trois filiales en propriété exclusive : Société immobilière du Canada CLC limitée, qui gère les opérations immobilières; Parc Downsview Park Inc., qui est régie à titre de société d'État mère et qui a pour mandat d'aménager et de gérer un espace vert récréatif en milieu urbain sur les terrains de l'ancienne Base des Forces canadiennes Toronto; Société du Vieux-Port de Montréal Inc., qui a pour mandat de réaménager le Vieux-Port de Montréal et qui est régie à titre de société d'État mère.

L'actif immobilier de la Société se divise en trois grandes catégories, à savoir les biens immobiliers offerts en location, les biens immobiliers en voie de développement et les

terrains destinés à l'aménagement ou à la vente. La principale propriété qu'elle gère est la Tour CN à Toronto.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002-2003 à 2005-2006, la SICL a identifié un certain nombre d'objectifs, d'initiatives et d'indicateurs de rendement pour la période visée.

Dans son Rapport annuel de 2002-2003, la Société immobilière du Canada limitée fait état de ses réalisations dont les suivantes :

- un bénéfice net avant impôts de 6,7 millions de dollars de plus que prévu; des frais généraux et administratifs de 3,3 millions de dollars de moins que prévu; un profit brut des ventes de 8 p. 100 de plus que prévu;
- la vente de l'immeuble à bureaux de 19 étages du 401 Burrard, un projet réalisé à Vancouver, en Colombie-Britannique;
- l'achèvement du projet Cyprus Green, 65 unités d'habitation abordable, à Calgary, en Alberta;
- la construction d'un amphithéâtre de 15 000 \$ pour l'école D^r Oalkey, à Calgary, en Alberta;
- la proposition d'une entente de location entre le ministère de la Défense nationale et la SICL pour l'ancienne Base des Forces canadiennes Calgary, incluant la gestion pour la SICL de la location de logements de plus de 400 familles de militaires, à Edmonton, en Alberta;
- l'approbation du conseil municipal pour le plan directeur de quartier, le zonage du site, l'accord-cadre avec la ville et l'ébauche du plan de la première étape du site de 618 acres (250 hectares) de l'ancienne Base des Forces canadiennes Griesbach, à Edmonton, en Alberta;
- l'achèvement du parc Mackenzie & Mann, en partenariat avec la ville d'Edmonton, en Alberta;
- l'achèvement du complexe d'habitation abordable du 650 Lawrence (431 unités résidentielles) en collaboration avec Options for Homes, à Toronto, en Ontario;
- l'obtention de l'approbation du conseil municipal pour la viabilisation du site du chemin Albion, à Ottawa, en Ontario, et début des travaux.

VIA RAIL CANADA INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Jean Pelletier

Président et premier dirigeant

Marc LeFrançois

Siège social

6^e étage
2, place Ville-Marie
CP 8116, succursale A
Montréal QC
H3C 3N3
Téléphone : (514) 871-6000
Télécopieur : (514) 871-6619
Site Web : www.viarail.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

Profil de la société

VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) est la société nationale de transport ferroviaire du Canada. Depuis sa création en 1977, la société exploite des trains de voyageurs sur un réseau pancanadien qui va de l'Atlantique au Pacifique et des Grands Lacs à la baie d'Hudson. Le réseau de VIA Rail comprend 14 000 kilomètres de voie ferrée sur lesquels circulent 480 trains par semaine, qui desservent 450 collectivités au pays.

Le réseau de VIA Rail est composé de quatre groupes de produits principaux :

- dans l'Ouest canadien, fournit toute l'année des services de transport intervilles tout en offrant des services aux marchés touristiques canadiens et étranger;
- dans le corridor Québec-Windsor, fournit aux voyageurs des services de centre-ville à centre-ville entre les grands centres d'affaires du Canada central;
- dans les provinces de l'Atlantique, relie la région et le centre du Canada par les liaisons Montréal-Halifax et Montréal-Gaspé;
- dans les régions rurales et éloignées, assure les liaisons jugées essentielles par le gouvernement pour répondre aux besoins de transports régionaux.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002 à 2006, la société a fait remarquer que, depuis 1996, elle faisait la promotion de son plan stratégique « Du service au succès » dans toute l'organisation. Le plan stratégique fait état de six objectifs, à

chacun desquels sont associées des stratégies et des cibles de rendement particulières. Ces objectifs concernent la sécurité, le service à la clientèle, la croissance du marché, l'intermodalité (favorisant l'intégration des services et les partenariats avec des exploitants de trains de banlieue), les finances et les gens.

Dans son Rapport annuel de 2002, VIA Rail a signalé les réalisations suivantes :

- L'achalandage de VIA a progressé, surtout dans les marchés traditionnellement dominés par le transport aérien et routier. Globalement, VIA a transporté près de 4 millions de voyageurs, une augmentation de 116 000 voyageurs par rapport à 2001 et près de 600 000 voyageurs de plus par rapport à 1992.
- Les produits totaux ont augmenté de 17 millions de dollars pour atteindre 270,8 millions de dollars en 2002. Ces résultats font suite à une décennie d'améliorations importantes et constantes.
- Malgré la majoration des charges d'exploitation engendrée par le nombre accru de voyageurs-milles, les besoins de financement d'exploitation de VIA ont diminué de 9,6 millions de dollars en 2002. Ceci représente une réduction de 28 p. 100 au cours des cinq dernières années et de 63 p. 100 par rapport à 1990.
- Des clients interrogés, 37 p. 100 ont indiqué que le rail voyageurs avait dépassé leurs attentes, ce qui représente une hausse importante par rapport à 2001. Moins de 5 p. 100 des voyageurs se sont déclarés insatisfaits du service de VIA tandis que plus de 95 p. 100 ont répondu que leurs attentes avaient été comblées ou dépassées.
- Le Conseil d'administration et la direction de VIA ont cherché à voir au-delà de l'avenir immédiat et à rehausser l'efficacité du Conseil dans l'établissement d'orientations à long terme pour le rail voyageurs. Ils ont également veillé à établir des structures appropriées de responsabilité pour guider la renaissance soutenue du rail voyageurs.

Certains indicateurs de rendement figurent dans le tableau ci-dessous.

Statistiques d'exploitation clés	2002 Réel	2001 Réel	2000 Réel
Voyageurs transportés (en milliers)	3 981	3 865	3 795
Voyageurs-milles (en millions)	948	921	904
Coefficient d'occupation moyen (%)	57	57	56
Ponctualité (%)	84	85	83
Financement public de l'exploitation par voyageur-mille (en cents)	15,8	17,2	18,2
Ratio des produits aux charges en trésorerie (%)	64,5	61,5	59,5

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux

Président du conseil

John D. McLure

Président et premier dirigeant

Ross Nicholls

Siège social

Place de Ville, Tour B
17^e étage
112, rue Kent
Ottawa ON
K1A 0K3
Téléphone : (613) 998-4500
Télécopieur : (613) 998-1218
Site Web : www.dcc-cdc.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1951; *Loi sur la production de défense* (L.R.C. 1985, ch. D-1); prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 novembre 1978; partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Construction de Défense (1951) Limitée a été créée en 1951 pour fournir un large éventail de services relatifs aux biens en vue d'appuyer le ministère de la Défense nationale dans la gestion des besoins liés à son infrastructure d'installations.

Profil de la société

Construction de Défense (1951) Limitée (CDC) fournit des services dans les domaines de la passation de marchés, la gestion des marchés et d'autres services liés à la propriété afin d'appuyer les projets de défense. L'engagement de CDC comprends l'appui aux programmes environnementaux du ministère de la Défense nationale (MDN) ainsi que ses programmes de construction au pays et à l'étranger. L'industrie privée met en œuvre tous les travaux d'infrastructure et CDC sert d'intermédiaire entre le MDN et les entrepreneurs en construction et fournisseurs ayant obtenu le contrat pour effectuer le travail. Le rôle de CDC consiste à assurer l'intégrité financière et compétitive du processus de passation des marchés, à établir des contrats solides qui protègent les intérêts du gouvernement et de ceux qui sont chargés d'exécuter les travaux, ainsi qu'à surveiller et à améliorer les délais d'exécution, le coût et la qualité des projets.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2002-2003 à 2006-2007, CDC a indiqué les six objectifs importants suivants afin d'accomplir son mandat : exécuter le travail de façon efficiente et efficace et en réduisant le plus possible les coûts d'administration, conformément aux objectifs principaux; gérer les relations contractuelles de façon équitable et raisonnable; maintenir la souplesse de la structure, des pratiques et des systèmes opérationnels afin de pouvoir s'adapter aux changements de situation et aux besoins des clients; mener les activités de façon à contribuer à la

protection de l'environnement naturel; adopter des pratiques de gestion des ressources humaines qui favorisent et améliorent le bien-être des employés; protéger les intérêts de l'État.

La société a élaboré des objectifs en matière de rendement au niveau de l'organisme en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle et à l'efficience et l'efficacité opérationnelles pour 2002-2003. Dans son Rapport annuel de 2002-2003, CDC a attiré l'attention sur son rendement opérationnel et sur son rendement financier connexe. Certains renseignements relatifs au rendement et d'ordre financier sont présentés ci-dessous.

Indicateur de rendement	2002-2003 Prévu	2002-2003 Réal	2001-2002 Réal
Satisfaction du client ¹ (%)	95	99,6	98,2
Passation des marchés de construction dans les délais prévus (jours civils)			
• Appels d'offres réguliers	35	40	43
• Tableaux d'appels d'offres	25	26	30
• Interventions rapides	14	14	15
• Conception-construction	90	130	97
Passation des marchés de services d'experts-conseils dans les délais prévus (jours civils)			
• SELECT	25	29	39
• Propositions abrégées	50	55	75
• Propositions en deux étapes	90	120	140
• ALENA	95	s.o.	139
Achèvement des marchés dans les délais prévus (%)			
• À la date prévue	-	64	63,8
• Délai de 1 à 30 jours	-	18	16,2
Revenus (en milliers de dollars)	21 679 ²	24 535	20 154 ²
Dépenses (en milliers de dollars)	21 252 ²	24 012	20 082 ²
Bénéfice net (perte nette) (en milliers de dollars)	427 ²	523	72 ²

¹ Les résultats de la satisfaction des clients concernent la gestion des marchés de construction.

² À compter du 1^{er} avril 2002, CDC a adopté la norme de l'Institut canadien des Comptables Agréés, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2000. Par conséquent, certains chiffres du Résumé du plan d'entreprise de la société pour la période de 2002-2003 à 2006-2007, déposé à la Chambre des communes au cours de l'été 2002, et des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2002 ont été redressés pour être conformes aux chiffres de la présente année.